

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AVIS SUR LES MESURES SUSCEPTIBLES
D'AMÉLIORER LES PRATIQUES TARIFAIRES
ACTUELLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ

DOSSIER : R-3972-2016

RÉGISSEURS : Mme DIANE JEAN, présidente
M. LAURENT PILOTTO
Me SIMON TURMEL

AUDIENCE DU 15 FÉVRIER 2017

VOLUME 3

DANIELLE BERGERON et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

COMPARUTIONS

Me HÉLÈNE BARRIAULT
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

M. PIERRE ARCAND
pour le ministre de l'Énergie et des Ressources
naturelles (MÉRN)

PARTICIPANTS :

Me DENIS FALARDEAU
procureur de l'Association coopérative d'économie
familiale de Québec (ACEFQ);

Me GUY SARAULT
procureur de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG);

Me NICOLAS DUBÉ
procureur pour l'Association des redistributeurs
d'électricité du Québec (AREQ);

M. YVES JUNEAU
pour l'Association des stations de ski du Québec
(ASSQ);

M. JOCELYN B. ALLARD
pour l'Association québécoise des consommateurs
industriels d'électricité (AQCIE);

M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY
pour l'Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable (AQPER);

M. PIERRE VÉZINA
pour le Conseil de l'industrie forestière du Québec
(CIFQ);

Me ANDRÉ TURMEL
procureur de la Fédération canadienne des
entreprises indépendantes (FCEI);

M. STÉPHANE FORGET et
M. DAVID LAURETI
pour la Fédération des chambres de commerce du
Québec (FCCQ);

Me LOUISE TREMBLAY
procureur de Gazifère inc.

Me GENEVIÈVE PAQUET
procureur du Groupe de recherche appliquée en
macroécologie (GRAME);

Me FRANÇOIS G. HÉBERT
procureur d'Hydro-Québec Distribution (HQD);

Me FRANKLIN S. GERTLER
procureur du Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROEE);

M. PHILIPPE BOURKE
pour le Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me HUGO SIGOUIN-PLASSE
procureur de la Société en commandite Gaz Métro
(GM);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur des Stratégies énergétiques et de
l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (SÉ/AQLPA);

Mme FRANCE LATREILLE
pour l'Union des consommateurs (UC);

Me CATHERINE ROUSSEAU
procureur de l'Union des municipalités du Québec
(UMQ);

Me MARIE-ANDRÉE HOTTE
procureur de l'Union des producteurs agricoles
(UPA).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	5
PRÉSENTATION DE GAZ MÉTRO	5
PRÉSENTATION DE GAZIFÈRE	76
PRÉSENTATION DE L'ACIG	141
PRÉSENTATION DE L'UPA	169

1 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce quinzième (15e)
2 jour du mois de février :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du quinze (15)
8 février deux mille dix-sept (2017), dossier R-3972-
9 2016, Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer
10 les pratiques tarifaires actuelles dans le domaine
11 de l'électricité. Poursuite de l'audience.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonjour à tous. Bonjour à messieurs, dames de Gaz
14 Métro. Alors, je vous demanderais de vous présenter
15 et de procéder à votre présentation. Merci.

16 PRÉSENTATION DE GAZ MÉTRO

17 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

18 Bonjour. Mon nom est Renault Lortie, je suis vice-
19 président des ventes et au développement des
20 marchés de Gaz Métro.

21 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

22 Bon matin. Je suis Stéphanie Trudeau, je suis vice-
23 présidente principale Réglementation, clients et
24 communautés chez Gaz Métro.

25

1 M. DAVE RHÉAUME :

2 Bonjour. Mon nom est Dave Rhéaume, je suis
3 directeur Réglementation et tarification chez Gaz
4 Métro.

5 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

6 Donc, je vais ouvrir le bal avec une petite mise en
7 contexte. Donc, je pense que personne peut nier que
8 des changements très importants s'opèrent dans le
9 marché de l'énergie ici comme ailleurs.

10 De son côté, le gouvernement du Québec a
11 bien affiché ses objectifs dans sa nouvelle
12 politique énergétique vingt-trente (20-30) dont
13 l'horizon d'ailleurs correspond avec sa politique
14 environnementale.

15 Et Gaz Métro, en tant que Distributeur
16 d'énergie réglementé veut accompagner le Québec
17 dans cette évolution énergétique. En fait, non
18 seulement on souhaite être un accompagnateur, on
19 veut et on pense qu'on doit être en fait un joueur
20 important de la mise en oeuvre de cette nouvelle
21 politique énergétique.

22 Pour nous, il ne s'agit pas de faire un
23 cent quatre-vingts (180) degrés, mais bien de
24 faciliter la transition et, du même coup, d'assurer
25 la pérennité du service de distribution de gaz

1 naturel au Québec. C'est donc dans cet esprit-là
2 qu'on vous a déposé un mémoire qui vous propose des
3 thèmes des mesures susceptibles, entre autres,
4 d'améliorer nos pratiques tarifaires et qui
5 correspondent, selon nous, à l'évolution voulue par
6 le gouvernement du Québec et par de plus en plus de
7 Québécois.

8 Les mesures qu'on a mis de l'avant
9 s'inscrivent, on le croit, dans une recherche
10 d'équilibre, un équilibre pas toujours évident,
11 entre tout d'abord le maintien de la compétitivité
12 du gaz naturel à court terme et sa pertinence à
13 long terme et entre la recherche de moyens nous
14 permettant de maximiser le nombre de client qu'on
15 dessert, et notre objectif constant de maintenir
16 l'avantage concurrentiel de notre énergie pour les
17 clients existants dans les divers segments.

18 Donc, aujourd'hui, Dave, Renault et moi, on
19 se propose de faire rapidement le tour de notre
20 mémoire pour se concentrer essentiellement, et
21 utiliser le temps qui nous est alloué, pour couvrir
22 la discussion avec vous sur le bien-fondé de nos
23 propositions et sur notre vision.

24 Donc, dans un premier temps, on vous
25 parlera, dans l'ordre, de structures et d'options

1 tarifaires; ensuite d'efficacité énergétique; du
2 verdissement du réseau de gaz naturel; des nouveaux
3 marchés pour le gaz naturel pour l'essentiel du
4 transport et de la desserte hors réseau, donc de
5 gaz naturel comprimé et de gaz naturel liquéfié;
6 et finalement brièvement on touchera le sujet de
7 notre vision de ce que devrait être selon nous le
8 distributeur de demain en ce qui a trait à
9 l'innovation. Donc, sans plus tarder, je vais céder
10 la parole à Dave qui va ouvrir le bal.

11 M. DAVE RHÉAUME :

12 Bonjour. Gaz Métro, on a amorcé une nouvelle... la
13 réflexion vers une nouvelle structure tarifaire en
14 deux mille treize (2013). L'objectif avoué de Gaz
15 Métro, c'est de mettre en place une structure
16 tarifaire flexible, optimale pour la clientèle, qui
17 va nous permettre, au cours des prochaines années,
18 d'évoluer avec les besoins de la clientèle.

19 La première étape, c'est l'allocation des
20 coûts. On est dans ce processus-là depuis
21 maintenant quelques années, qui vise à... la
22 théorie derrière l'allocation des coûts, c'est que
23 c'est le point de départ de la tarification. Au
24 cours des deux derniers jours devant vous, il y a
25 eu beaucoup de discussions sur l'interfinancement

1 et l'allocation des coûts. Puis on tient à donner
2 un peu le point de vue de Gaz Métro qui est peut-
3 être légèrement différent de certains des propos
4 qui ont été tenus ici par rapport notamment à
5 l'interfinancement.

6 Pour nous, l'exercice d'allocation de
7 coûts, c'est un estimé assez théorique de ce qu'il
8 en coûte à un distributeur de desservir les
9 clients. L'exercice, c'est de regarder la totalité
10 de notre coût de service et d'estimer quel client
11 cause ces coûts-là.

12 Toutefois, il est important de garder en
13 tête que, dans le cas principalement des activités
14 de distribution, la grande majorité des coûts sont
15 fixes. Les dossiers qu'on vient présenter devant
16 vous à chaque année dans le cadre des causes
17 tarifaires, dans le cadre des différents projets,
18 on parle de quoi? On parle de l'entretien du
19 réseau. On parle des investissements sur le réseau.
20 On parle de réglementation, de comptabilité et
21 d'approvisionnements gaziers.

22 L'essentiel, la quasi-totalité des coûts
23 associés à ces activités-là sont les mêmes
24 indépendamment de la présence ou non des clients.
25 Et dans la mesure où on considère que, on dit qu'un

1 coût est alloué à un client, mais que si ce client-
2 là quitte le service de Gaz Métro, le coût demeure,
3 on pense qu'il faut regarder la question de
4 l'interfinancement avec une lunette qui tient
5 compte de la réalité pour le client plutôt que
6 simplement vouloir se coller à l'examen assez
7 théorique d'estimer la causalité des coûts sur un
8 service comme celui de Gaz Métro. Ça, c'est
9 principalement pour la distribution.

10 (9 h 05)

11 Lorsqu'on parle, par contre, des coûts de
12 fourniture, transport et d'équilibrage, qui
13 représentent la grande majorité des coûts que nos
14 clients paient, lorsqu'on regarde la totalité de ce
15 qui est facturé par Gaz Métro à chaque année à
16 l'ensemble de sa clientèle, beaucoup plus que la
17 moitié, c'est des coûts de fourniture, de
18 transport, d'équilibrage.

19 Au niveau de la stratégie tarifaire sur ces
20 coûts-là, c'est des coûts où il n'y a pas vraiment
21 d'économies d'échelle. Il y en a quelques-unes.
22 Dans les dernières années, on a discuté avec la
23 Régie, notamment de l'usine LSR, des sites
24 d'entreposage. Mais dans la majorité des cas, si
25 Gaz Métro a un nouveau client qui consomme dix

1 gigajoules (10 GJ), qui arrive chez Gaz Métro,
2 bien, Gaz Métro se retourne de bord puis dit, j'ai
3 besoin de trouver des outils d'approvisionnement
4 pour dix gigajoules (10 GJ) supplémentaires.

5 Compte tenu qu'il n'y a pas d'économies
6 d'échelle importantes au niveau de ces coûts-là, on
7 essaie de tarifer les coûts de la façon la plus
8 proche possible de la causalité. Parce que si on
9 crée un interfinancement, on se retrouve vraiment
10 avec des clients qui paient pour le coût des
11 autres. Donc, notre stratégie au niveau de la
12 fourniture, du transport et de l'équilibrage, c'est
13 une stratégie essentiellement sans
14 interfinancement, utilisateur-payeur. Et, ça, il
15 n'y a pas pour l'instant de projets significatifs
16 de dévier de cette démarche-là.

17 Et ce qui a été déposé dans le cadre du
18 dossier 3867 en Phase 2 par Gaz Métro vise à
19 améliorer la causalité des coûts, envoyer un bon
20 signal de prix. Par contre, ça met quand même la
21 table à se dire si soixante (60), soixante-dix pour
22 cent (70 %) des coûts totaux que Gaz Métro facture
23 doit être collé le plus précisément possible sur
24 les coûts, le morceau qui reste, qui est le morceau
25 de distribution, c'est notre seul outil pour

1 s'adapter puis être capable de répondre aux besoins
2 du client.

3 On dit souvent, puis on pourra répondre à
4 vos questions plus tard si vous en avez, mais
5 lorsqu'on regarde le taux d'interfinancement,
6 notamment pour les très petits clients, on constate
7 que les petits clients résidentiels sont
8 interfinancés à des taux actuellement très très
9 élevés. Par contre, si on corrige
10 l'interfinancement puis qu'on dit, bien, on corrige
11 cent pour cent de l'interfinancement puis on va
12 leur charger ce que la méthode d'allocation des
13 coûts dit qu'il coûte puis que ces clients-là
14 quittent, les autres clients vont avoir une hausse
15 de leurs factures. Parce que ces clients-là paient
16 quand même plus que leur coût marginal en étant
17 desservis par Gaz Métro.

18 Donc, on pense que l'interfinancement,
19 c'est un outil commercial, dans le cadre du service
20 de distribution, qui doit être utilisé prudemment,
21 mais avec une démarche qui vise à desservir le
22 client pour être capable de lui offrir le service
23 le plus désirable possible et de garder la
24 compétitivité du service de gaz naturel pour
25 l'ensemble de la clientèle. Je vous remercie. Je

1 passe la parole à Stéphanie.

2 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

3 Merci Dave. Je vais brièvement vous toucher un
4 petit mot au niveau de l'efficacité énergétique. Je
5 vais me permettre même de faire un petit tour
6 d'horizon de notre performance des quinze (15)
7 dernières années. Comme vous le savez, on dessert
8 quelques deux cent mille (200 000) clients chez Gaz
9 Métro. Et on a fait au-delà de cent quinze mille
10 (115 000) projets d'efficacité énergétique avec et
11 auprès de notre clientèle. Donc, un ratio qui nous
12 apparaît quand même enviable.

13 On parle beaucoup d'environnement. C'est
14 très important. C'est des économies cumulatives de
15 quatre cent soixante millions de mètres cubes
16 (460 Mm³) de gaz naturel. Ce qui veut dire huit
17 cent quatre-vingt mille tonnes (880 000 t) de GES.
18 Mais on parle pas assez souvent d'économies en
19 termes de dollars quand on parle d'efficacité
20 énergétique, parce que c'est gagnant gagnant. C'est
21 à peu près cent soixante millions (160 M) par année
22 qui sont économisés en molécules, des économies
23 récurrentes chez la clientèle de Gaz Métro grâce
24 aux programmes d'efficacité énergétique.

25 Vous m'avez peut-être entendu le dire.

1 Même, en fait, je pense que je l'ai peut-être dit
2 directement à certains d'entre vous, je pense qu'on
3 peut dire qu'une grande partie de notre performance
4 est due notamment au cadre réglementaire dans
5 lequel on a opéré sur la plan de l'efficacité
6 énergétique dans les quinze (15) dernières années.
7 Ça nous a amené à nous mesurer et à être toujours
8 meilleur.

9 Les orientations de la politique
10 gouvernementale 20/30 portent à croire que les
11 nouvelles cibles qui nous seront attribuées seront
12 plus importantes. Comme vous le savez, les
13 objectifs du gouvernement du Québec en termes de
14 réduction de gaz à effet de serre sont très
15 ambitieuses. On parle de trente-sept virgule cinq
16 pour cent (37,5 %) sous le niveau des émissions de
17 mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990). Une des cinq
18 orientations de la politique est aussi d'améliorer
19 de quinze pour cent (15 %) l'efficacité avec
20 laquelle l'énergie est utilisée, et ce toute
21 filière confondue.

22 Donc, on croit qu'une des façons
23 d'encourager d'avantage la diminution des volumes
24 consommés, c'est de mettre en place des mécanismes.
25 C'est pourquoi Gaz Métro, comme on l'a annoncé dans

1 notre mémoire, présentera sous peu dans le cadre de
2 la cause tarifaire une demande à la Régie d'inclure
3 les aides financières, en fait quatre-vingt-cinq
4 pour cent (85 %) du total, la partie qui est
5 directement allouée aux clients dans la base de
6 tarification afin que ceci soit considéré à titre
7 d'actif réglementaire. Donc, la demande qui sera
8 présentée provient ni plus ni moins à demander un
9 traitement similaire à celui d'Hydro-Québec et à
10 beaucoup d'autres utilités gazières canadiennes.
11 Donc, je cède la parole à Renault.

12 (9 h 11)

13 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

14 Merci. Donc, je vais traiter des deux sujets
15 suivants de notre mémoire dans la partie de
16 l'intégration de nouvelles technologies.
17 Premièrement, le sujet de l'augmentation de l'offre
18 d'énergie renouvelable pouvant transiter dans le
19 réseau de distribution de gaz naturel, et
20 deuxièmement, notre désir d'accentuer le
21 déplacement d'énergie plus polluante en développant
22 le marché du transport et en permettant la desserte
23 de consommateurs hors réseau.

24 Donc, débutons par l'offre d'énergie
25 renouvelable pouvant transiter dans le réseau de

1 distribution. Plusieurs mots pour dire ce qu'on
2 appelle chez Gaz Métro verdir le réseau. Stéphanie
3 l'a touché, on est dans un contexte assez précis
4 maintenant qu'on a la nouvelle politique
5 énergétique deux mille trente (2030) du Québec.
6 C'est-à-dire que notre clientèle désire de plus en
7 plus intégrer les nouvelles technologies pour
8 consommer son énergie. On a une hausse de la
9 demande des énergies renouvelables de notre
10 clientèle et de la société. On a un désir franc, et
11 même agressif, je dirais, d'abaisser le gaz à effet
12 de serre, les gaz à effets de serre produits au
13 Québec et on a un désir d'augmenter les efforts
14 d'efficacité énergétique.

15 Tout ce contexte-là, je crois qu'on va
16 s'accorder pour dire qu'il va y avoir un effet
17 potentiel sur la consommation de gaz naturel
18 traditionnel à la baisse. Et donc, une augmentation
19 des tarifs qui va s'ensuivre. Et c'est dans ce
20 contexte-là, le contexte que je viens de décrire,
21 qu'on a en tête, que nous croyons à la nécessité de
22 verdir le réseau pour contrer les effets de ce
23 contexte économique.

24 Donc, la réponse qu'on vous soumet dans
25 notre mémoire c'est qu'on doit maximiser

1 l'utilisation du gaz naturel renouvelable pour
2 répondre aux besoins de la clientèle, tant de la
3 clientèle existante, qui nous menace de quitter, et
4 donc, de créer une hausse sur les tarifs puisqu'ils
5 désirent faire partie de la lutte aux changements
6 climatiques, et nos nouveaux clients qui désirent
7 de plus en plus avoir une énergie verte pour leurs
8 besoins énergétiques.

9 Donc, afin de maximiser l'utilisation de
10 gaz naturel renouvelable dans le réseau, on a des
11 enjeux dans notre réglementation actuellement et on
12 vous expose dans le mémoire quels sont ces enjeux-
13 là et qu'est-ce qu'on vous propose afin de les
14 atténuer, de les mitiger.

15 Donc, le premier enjeu, c'est l'état de la
16 réglementation qui n'est pas ajustée au Québec par
17 rapport aux producteurs potentiels de gaz naturel
18 renouvelable. On en a des producteurs de gaz
19 naturel renouvelable au Québec, deux grands, BFI,
20 EBI, ils produisent pour au-dessus de cent millions
21 de mètres cubes (100 Mm³) de gaz naturel
22 renouvelable et ces mètres cubes là sont exportés,
23 sont exportés à l'extérieur de la juridiction
24 québécoise, et même canadienne. Pourquoi? Parce que
25 les prix sont plus intéressants aux États-Unis et

1 la valorisation de cette molécule-là, donc, est
2 plus intéressante à l'extérieur de notre
3 juridiction. Nous devons donc offrir une meilleure
4 valorisation de cette énergie renouvelable là au
5 Québec.

6 Le prix actuel, c'est quelque chose qu'on a
7 discuté ensemble avec la Régie de l'énergie, le
8 prix actuel qu'on peut offrir aux producteurs de
9 gaz naturel renouvelable est l'équivalent d'un coût
10 évité. Donc, l'équivalent de la fourniture, du coût
11 de transport et du SPEDE.

12 Nous soumettons que ce n'est pas pleinement
13 reconnaître la valeur environnementale du gaz
14 naturel renouvelable qui est une énergie
15 carboneutre et qui a une valeur à l'horizon deux
16 mille trente (2030) puisque cette valeur-là a une
17 pression à la hausse avec tout l'horizon, avec
18 toutes les cibles que le gouvernement nous donne
19 pour abaisser les GES.

20 On soumet aussi, dans notre mémoire, que ce
21 n'est pas assez élevé le prix du coût évité pour
22 inciter des petits producteurs à se lancer dans la
23 filière du biométhane ou de la production de gaz
24 naturel renouvelable. Donc, une fois qu'on regarde
25 l'enjeu du prix actuel, on arrive à vous soumettre

1 la solution, une des premières propositions, c'est-
2 à-dire d'instaurer un prix d'achat garanti ou un
3 tarif de rachat garanti, comme le professeur
4 Audette le nomme dans son mémoire, ou TRG, là. Donc
5 en fait, établir un prix d'achat à partir de
6 paliers de production qui décroît inversement
7 proportionnel à la capacité de production des
8 sites. Pour être mis en place, le tarif de rachat
9 garanti devra être accompagné de modifications à la
10 Loi sur la Régie de l'énergie. Donc, comme discuté
11 dans notre mémoire aux articles 72 et 112, afin de
12 pouvoir offrir, donc, un prix plus élevé à ces
13 producteurs-là et voir cette filière-là vraiment
14 prendre de l'ampleur à court terme.

15 (9 h 16)

16 Le deuxième enjeu c'est, en fait, on doit
17 permettre ou faciliter l'achat de ce gaz naturel
18 renouvelable là par les consommateurs au Québec
19 pour éviter qu'il soit, encore une fois, perdu vers
20 les États-Unis.

21 Alors, il y a deux propositions ici dans
22 notre mémoire pour faciliter l'achat du GNR par les
23 consommateurs québécois. Premièrement, offrir une
24 combinaison de services à nos services de
25 fourniture et de transport, autrement dit permettre

1 l'achat direct entre le consommateur et les
2 producteurs en même temps qu'un achat par le gaz de
3 réseau. Donc, permettre une combinaison de l'achat
4 direct et le gaz de réseau, c'est déjà une
5 proposition qui vous a été soumise dans le cadre de
6 la cause tarifaire deux mille dix-huit (2018).

7 Le deuxième moyen afin de faciliter l'achat
8 de GNR par les consommateurs, c'est la mise en
9 place d'un mécanisme d'achat volontaire pour que
10 les clients qui désirent convertir une partie de
11 leur consommation de gaz de réseau puissent le
12 faire en GNR, à différents pourcentages. On vous
13 explique comment FortisBC, dans la juridiction de
14 la Colombie-Britannique, l'a établi, maintenant
15 qu'il peut offrir de cinq (5), dix (10), quinze
16 (15), vingt-cinq (25), cinquante (50) et cent pour
17 cent (100 %) du gaz de réseau en gaz naturel
18 renouvelable. Bien entendu, lorsqu'un mécanisme
19 d'achat volontaire est mis en place, on vient du
20 même coup abaisser la pression qu'il y a sur la
21 socialisation des coûts. Donc, c'est une
22 socialisation du tarif de fourniture des coûts
23 d'approvisionnement et c'est un modèle qui est très
24 intéressant, celui de la Colombie-Britannique.

25 Donc, pour conclure sur le gaz naturel

1 renouvelable ou sur notre désir de verdir le réseau
2 de gaz naturel au Québec, on croit que le gaz
3 naturel renouvelable est un outil absolument
4 nécessaire afin de maintenir certains clients
5 existants et d'aller en chercher de nouveaux. Puis
6 je peux vous dire qu'en tant que vice-président des
7 ventes de gaz métro, je m'en fais parler à chaque
8 jour par la clientèle existante et la clientèle qui
9 veut venir s'établir au Québec.

10 Pour maintenir l'utilisation du GNR au
11 Québec, on a quatre propositions dans notre
12 mémoire. Je vous les répète. Tel que décrit dans le
13 dossier tarifaire deux mille dix-huit (2018),
14 modifier les conditions de services afin de
15 permettre la combinaison de services au service de
16 fournitures et de transport. Deuxièmement, adopter
17 une nouvelle formule d'achat ou de fixation de prix
18 d'achat du GNR basée sur l'approche du tarif de
19 rachat garanti. Troisièmement, mettre en place un
20 modèle d'achat volontaire pour les clients, ce qui
21 permettra de minimiser l'impact tarifaire pour
22 l'ensemble de la clientèle. Et quatrièmement, basé
23 sur un modèle comme celui de FortisBC, envisager
24 d'investir dans les actifs de production de GNR et
25 de les inclure dans notre base tarifaire.

1 Je vais maintenant passer à notre troisième
2 point dans notre mémoire sur les nouvelles
3 technologies, donc celui d'accentuer le déplacement
4 d'énergie plus polluante en développant le marché
5 du transport et en permettant la desserte de
6 consommateurs hors réseau.

7 Donc, on est toujours dans le même contexte
8 économique, on a une pression, on estime que nous
9 avons une pression à la hausse sur les tarifs
10 devant nous, créée par l'accentuation des efforts
11 en efficacité énergétique, créée par une baisse de
12 la demande d'une énergie qui, en ce moment, est une
13 énergie qui crée des gaz à effet de serre. Et, on a
14 le désir, Gaz Métro, de maintenir notre clientèle
15 et d'aller en attirer de nouveaux clients pour
16 toujours, toujours chercher à baisser les tarifs de
17 l'ensemble de notre clientèle.

18 Donc, devant ce contexte-là, il faut se
19 permettre de cibler, de reconnaître qu'il y a des
20 marchés où le gaz naturel est désirable, tant d'un
21 point de vue environnemental que d'un point de vue
22 économique. Ces marchés-là, pour nous, c'est du
23 « win-win », il faut aller, être agressif pour
24 convertir ces marchés-là qui offrent vraiment un
25 haut niveau de désirabilité, tant environnemental

1 et économique.

2 Donc, le premier qui, je pense, est bien
3 connu c'est le marché du transport. Vous le savez,
4 au Québec le transport c'est un grand émetteur de
5 gaz à effet de serre et nous ne pouvons pas penser
6 aller chercher nos cibles d'abaissement de GES,
7 donc le trente-sept virgule cinq pour cent (37,5 %)
8 dont Stéphanie parlait à l'horizon deux mille
9 trente (2030) sans attaquer de plein fouet le
10 secteur du transport. Le secteur du transport c'est
11 quarante-trois pour cent (43 %) des gaz à effet de
12 serre émis au Québec et beaucoup de ces quarante-
13 trois pour cent (43 %)-là sont émis par les
14 véhicules lourds. La flotte de véhicules lourds au
15 Québec, c'est quatre pour cent (4 %) seulement des
16 véhicules sur les routes, mais c'est trente pour
17 cent (30 %) des GES. Donc, vraiment, là, tant qu'à
18 cibler un secteur pour baisser les GES, bien,
19 visons le transport routier des véhicules lourds
20 parce que c'est là où on a nos « low-hanging
21 fruit » pour parler en français.

22 (9 h 21)

23 Donc, le transport routier c'est vraiment
24 pour nous une cible où le gaz naturel est désirable
25 tant d'un point de vue économique et

1 environnemental. Vous le savez, en convertissant
2 des camions lourds au gaz naturel par rapport au
3 diesel, c'est jusqu'à vingt-cinq pour cent (25 %)
4 d'abaissement des gaz à effet de serre et c'est des
5 économies sur le prix de carburant aussi, et une
6 plus grande stabilité des prix aussi au gaz naturel
7 que les produits pétroliers, donc vraiment, encore
8 une fois, désirable sur les deux points de vue.

9 En plus du fait qu'on a jusqu'à vingt-cinq
10 pour cent (25 %) de baisse de GES, lorsqu'on
11 utilise le gaz naturel renouvelable dans ces
12 véhicules-là, bien, c'est quatre-vingt-dix-neuf
13 virgule cinq pour cent (99,5 %) de baisse de GES
14 par rapport aux produits pétroliers.

15 Et là, peut-être que vous allez avoir le
16 feeling qu'on n'est pas encore rendus là, le gaz
17 naturel renouvelable dans les véhicules, bien,
18 détrompez-vous, vingt-huit pour cent (28 %) des six
19 cent cinquante (650) camions au Québec utilisent du
20 gaz naturel renouvelable, donc on réduit de quatre-
21 vingt-dix-neuf virgule cinq pour cent (99,5 %)
22 leurs émissions de GES par rapport aux produits
23 pétroliers, donc c'est la réalité actuelle. Mais
24 six cent cinquante (650) camions, c'est beaucoup
25 beaucoup trop peu, et il faut être plus agressifs

1 pour nous permettre de voir ces camions-là
2 augmenter de façon très rapide dans les prochaines
3 années.

4 Donc quels sont les enjeux qui nous
5 permettraient d'être plus agressifs et d'atteindre
6 un plein potentiel, qu'on croit beaucoup beaucoup
7 plus élevé que ce qu'on voit en ce moment.

8 Bien, on doit faire davantage pour
9 faciliter les projets de conversion des flottes de
10 camions. Puis pour ce faire, on doit attaquer sur
11 deux fronts. Premièrement, augmenter les aides
12 financières pour réduire les coûts d'acquisition
13 des véhicules au GNC ou au GNL. C'est un message
14 vers le gouvernement, on doit bonifier le programme
15 Écocamionnage pour couvrir une plus grande partie
16 du surcoût des camions, et y inclure aussi, dans
17 Écocamionnage, les véhicules usagés.

18 Et pour nous, et pour la Régie de
19 l'énergie, et pour Gaz Métro, bien, on doit aussi
20 réfléchir à bonifier les offres que Gaz Métro peut
21 faire aux propriétaires de flottes afin qu'ils
22 convertissent plus rapidement leurs flottes vers le
23 gaz naturel renouvelable.

24 Deuxièmement, on doit augmenter le nombre
25 de stations-service. C'est tout le temps l'oeuf et

1 la poule. Plus il y a de stations-service, plus on
2 va convaincre les propriétaires de flottes de
3 convertir leurs camions; plus on convertit de
4 camions, plus les stations-service vont voir le
5 jour au Québec. Donc il faut attaquer les deux :
6 augmenter la conversion de véhicules, augmenter le
7 nombre de stations-service.

8 Par exemple, on pourrait permettre à Gaz
9 Métro d'intégrer, dans ses actifs, les unités de
10 compression et les actifs de stations de
11 ravitaillement, comme c'est fait dans plusieurs
12 autres juridictions nord-américaines, pour pouvoir
13 donc aller chercher les avantages de le rentrer
14 dans une base tarifaire et voir donc ces stations-
15 service-là voir le jour beaucoup plus rapidement.

16 On touche dans notre mémoire aussi le
17 transport collectif avec les autobus à gaz naturel.
18 On l'a dit sur plusieurs tribunes publiques, Gaz
19 Métro est tout à fait derrière l'électrification
20 des transports au niveau du transport collectif
21 dans les grandes villes, c'est ce qui fait le plus
22 de sens, bien entendu. Par ailleurs, dans les plus
23 petites villes, il faut penser à l'utilisation des
24 autobus à gaz naturel comprimé et donc on croit
25 qu'on pourrait voir une modification aux programmes

1 d'aide gouvernementale au transport collectif pour
2 y inclure les autobus au GNC.

3 On touche aussi dans notre mémoire le
4 transport maritime. Nos conclusions, nos
5 propositions sont au même effet qu'au transport
6 routier, c'est-à-dire qu'il faut adresser tant la
7 conversion des bateaux, donc offrir des aides
8 financières aux armateurs pour les aider à
9 convertir leurs bateaux et, en même temps, aux
10 stations de ravitaillement, donc travailler sur,
11 près des ports qui sont au long du Saint-Laurent
12 pour leur donner des aides financières afin
13 d'installer des actifs de ravitaillement.

14 Vous savez, encore une fois, le gaz
15 naturel, il est désirable dans le transport
16 maritime, c'est un abaissement, encore une fois,
17 jusqu'à vingt-cinq pour cent (25 %) des GES par
18 rapport au bunker qui est utilisé dans les bateaux
19 en ce moment. Puis en plus des GES, bien, c'est un
20 abaissement très très significatif des NOx, des SOx
21 et des particules fines qui sont présentement
22 émises par les bateaux qui passent sur le fleuve
23 Saint-Laurent.

24 Le deuxième marché après celui du transport
25 où on croit que le gaz naturel est désirable, tant

1 d'un point de vue environnemental qu'économique,
2 c'est le marché des régions éloignées, et donc des
3 régions qui ne sont malheureusement pas raccordées
4 à notre réseau.

5 L'enjeu, c'est que les règles
6 réglementaires et tarifaires qui sont applicables
7 en ce moment aux extensions du réseau gazier de Gaz
8 Métro sont limitatives et je crois, et nous croyons
9 qu'elles ont pu limiter la capacité de Gaz Métro à
10 donner accès à ces communautés-là au gaz naturel
11 dans le passé et on veut donc les assouplir pour
12 pouvoir donner la chance à ces communautés d'avoir
13 accès au réseau dans le futur.

14 (9 h 27)

15 Donc essentiellement, on veut faire preuve
16 de davantage de souplesse, on vous soumet qu'il
17 serait intéressant d'avoir plus de souplesse dans
18 nos, dans l'application de nos règles de
19 rentabilité sans pour autant impacter la clientèle
20 existante.

21 On a vu, par exemple, dans notre mémoire
22 l'exemple de Heritage Gas qui, dans ses conditions
23 de service, se permet d'avoir un cavalier tarifaire
24 seulement pour une communauté, donc une communauté
25 qui désire le gaz pour sa valeur environnementale

1 par rapport aux produits pétroliers qui sont
2 utilisés dans cette communauté-là, beaucoup moins
3 cher malgré un petit cavalier tarifaire qui est
4 appliqué à cette communauté-là.

5 On a vu aussi des règles plus souples chez
6 Enbridge, chez Union où on laisse donc des
7 extensions de réseau se faire à des coûts en
8 dessous des... avec des PRI, donc des périodes
9 d'amortissement ou des tris plus bas que ceux qui
10 sont imposés présentement à Gaz Métro.

11 Donc, par exemple, on a déposé en avril
12 deux mille seize (2016), une nouvelle méthodologie
13 qui vise l'acceptation de projets d'extension avec
14 expectative de rentabilité. Nous pensons que c'est
15 une solution très équilibrée pour nous permettre de
16 donner la chance à ces régions éloignées-là et les
17 communautés en réseau de voir des extensions du
18 réseau vers leur communauté. Donc, c'est utiliser
19 un critère de rentabilité a priori qui est
20 inférieur à nos critères historiques sachant avec
21 confiance qu'au courant des années subséquentes,
22 l'extension deviendra rentable avec l'ajout de
23 clients qui sont malheureusement inconnus au départ
24 lorsqu'on fait l'analyse a priori du dossier.

25 La deuxième solution, c'est, lorsque ces

1 régions-là sont vraiment trop éloignées pour penser
2 à étendre les réseaux de distribution, c'est de
3 penser à les rejoindre par une solution de gaz
4 naturel comprimé ou de GNL. Et donc, de réfléchir
5 à inclure les actifs de compression de GNC ou
6 certains actifs de GNL dans la base tarifaire pour
7 nous aider à rendre le tout raisonnable en termes
8 de prix pour rejoindre ces régions-là. Ça fait le
9 tour de mes deux points. Je vous remercie.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci beaucoup. Vous continuez? D'accord.

12 M. DAVE RHÉAUME :

13 Pas de problème.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 J'avais cru à une conclusion. Je vous écoute.

16 M. DAVE RHÉAUME :

17 Le dernier point de notre rapport, c'est le
18 distributeur de demain. C'est comment on fait
19 passer l'offre énergétique offerte par un
20 distributeur comme Gaz Métro à être capable de
21 répondre aux besoins du client de demain puis être
22 capable de faciliter la transition énergétique. On
23 ne parle pas d'un cent quatre-vingts (180) degrés.

24 Il n'y a pas, contrairement aux autres
25 initiatives, précédemment on a parlé d'efficacité

1 énergétique, c'est quelque chose qu'on fait déjà
2 depuis plus d'une décennie. On parle de GNR, il y a
3 déjà des propositions précises qui sont déposées
4 devant la Régie de l'énergie. On parle de GNL, de
5 GNC, il y a déjà des investissements qui ont été
6 faits qui sont connus de la Régie. Là, ici, on
7 parle de la prochaine étape.

8 Selon nous, un distributeur comme Gaz Métro
9 peut jouer un rôle central dans la transition
10 énergétique. Pourquoi on est ici aujourd'hui? Je
11 pense que ce serait se leurrer de penser qu'il n'y
12 a pas un lien avec évidemment les projets de loi
13 puis le désir du gouvernement de faciliter une
14 transition énergétique. Puis l'un des outils qu'il
15 a, c'est évidemment à travers la Régie de l'énergie
16 puis la réglementation d'un distributeur comme Gaz
17 Métro, Gazifère et Hydro-Québec.

18 Dans son rapport, le docteur Makhholm, qui
19 est joint aunnôtre, parle à quel point les utilités
20 publiques, comme Gaz Métro, peuvent être des outils
21 de transition dans nos sociétés, et qui l'ont été
22 dans le passé. De mon point de vue, je passe
23 beaucoup de temps avec vous à la Régie de l'énergie
24 avec des intervenants, le personnel de la Régie, la
25 réglementation, c'est à la base créer avec l'idée

1 de l'intérêt de la clientèle et l'intérêt public,
2 en plus évidemment, d'un traitement équitable du
3 distributeur.

4 La théorie, c'est que lorsqu'on donne un
5 monopole à un distributeur comme Gaz Métro, bien,
6 il peut, une fois que les clients sont captifs,
7 qu'ils ont fait des investissements importants puis
8 qu'ils sont prisonniers du service de Gaz Métro,
9 par exemple, Gaz Métro pourrait faire des abus. Gaz
10 Métro pourrait charger trop cher. Gaz Métro
11 pourrait offrir un service qui ne répond pas aux
12 besoins de la clientèle.

13 Ce qu'on vous présente aujourd'hui, c'est
14 l'inverse de ça. Ce qu'on vous dit, c'est, on n'est
15 pas indifférent du besoin de la clientèle de demain
16 puis qu'on cherche à avoir la flexibilité d'adopter
17 notre offre à ce que les clients vont avoir de
18 besoin puis à ce que la société veut qu'on soit
19 capable en mesure d'offrir comme consommation
20 énergétique à notre clientèle.

21 La position du professeur Gonzalez qui a
22 été présentée à la Régie dans les derniers jours et
23 discutée est essentiellement une de pas d'impact
24 économique. C'est-à-dire il faut que le coût
25 marginal des technologies qu'on met en place soit

1 inférieure à ce qu'on paie aujourd'hui pour qu'une
2 technologie soit adoptée. C'est vrai que, pour
3 l'instant, plusieurs des technologies qui sont
4 discutées n'ont pas des places prédominantes dans
5 le paysage énergétique.

6 (9 h 32)

7 Par contre, ce que Gaz Métro propose, c'est
8 justement de faciliter l'arrivée de ces
9 technologies-là. Notre objectif, ce n'est pas de
10 compétitionner avec des industries qui sont déjà
11 très performantes, très accessibles que les clients
12 adoptent facilement. Je pense que la valeur ajoutée
13 de Gaz Métro dans ce cas-là n'est pas la même que
14 dans les industries dans lesquelles on voudrait
15 être capable de venir jouer un rôle, c'est-à-dire
16 tous les cas où il faut un catalyseur. Tous les cas
17 où on est au courant qu'on a besoin d'avoir de
18 donner un coup de barre puis de faire une
19 transition sur la façon dont les gens consomment
20 leur énergie.

21 Par contre, il y a des obstacles à
22 l'adoption de ces nouvelles technologies. Il y a
23 des risques, au début, qui viennent avec l'arrivée
24 de quelque chose de nouveau. Il y a des enjeux
25 associés au financement. Selon nous, c'est là que

1 Gaz Métro peut jouer un rôle clé puis aider à
2 faciliter cette transition-là, aider à atteindre
3 les objectifs qui sont ceux de notre population
4 puis du gouvernement et en même temps, demeurer un
5 service pertinent.

6 Pour nous, devenir le distributeur de
7 demain avec uniquement l'énergie d'hier et
8 d'aujourd'hui, c'est laisser de côté une grande
9 partie des services que la clientèle va nous
10 demander au cours des prochaines années. Parmi les
11 questions que vous avez posées au cours des
12 dernières journées, il y avait la question beaucoup
13 des besoins des clients. Puis nous, ce qu'on vient
14 vous présenter aujourd'hui, c'est basé sur la
15 croyance qu'il faut regarder ce que le client a
16 besoin puis va avoir besoin. Les nouvelles
17 technologies changent la façon dont les gens
18 consomment et ça peut s'appliquer aussi à la
19 technologie. On le voit dans d'autres juridictions
20 puis on pense que si on donne les outils au
21 Distributeur d'adapter son offre, la clientèle va y
22 répondre avec les signaux de prix qu'on va être
23 capable de lui donner puis la transition, elle va
24 s'effectuer.

25 On l'a vu un peu dans les dernières années

1 sur deux, trois dossiers qui ont été discutés
2 devant vous, le GNL, on s'est posé beaucoup de
3 questions, « Qu'est-ce qui devait être fait? »,
4 « Est-ce qu'on le fait dans le réglementé, dans le
5 non réglementé? » Le GNR, on a eu des discussions
6 dans les dernières années à ces sujets-là. Puis
7 forcé d'avouer suite aux discussions qu'on a eues,
8 qui ont été présentées précédemment par Stéphanie
9 puis Renault, que le GNL et le GNC, dans les
10 véhicules, qui est une solution évidemment
11 hautement positive pour notre société, n'a pas
12 atteint le niveau qu'on voudrait que ce soit. Le
13 GNR, on en parle depuis plusieurs années, on n'a
14 pas les volumes qu'on aimerait tous voir de
15 disponibles puis de consommés.

16 Selon nous, plus on va donner de
17 flexibilité à un joueur comme Gaz Métro
18 d'intervenir dans ces dossiers-là, puis de
19 faciliter la transition, plus on va en retirer des
20 bénéfices. Puis je tiens juste à préciser, en
21 terminant, qu'on ne parle pas ici de droit
22 exclusif. Gaz Métro, on a un droit exclusif de
23 distribution du gaz dans notre franchise. Gaz Métro
24 n'a aucune intention de demander le droit exclusif
25 des stations-service, le droit exclusif de

1 l'énergie solaire, la géothermie. On ne parle pas
2 de droits exclusifs ici, on parle de permettre à un
3 énergéticien, quelqu'un qui a un contact direct
4 avec plus de deux cent mille (200 000) clients, qui
5 dessert les clients institutionnels, des grandes
6 industries qui ont des impacts significatifs sur
7 l'évolution dans notre société, d'être capable de
8 compléter son offre centrale qui est la
9 distribution du gaz naturel par des services
10 connexes, par des actifs qui permettent aux clients
11 de consommer plusieurs formes d'énergie pour être
12 capable de répondre à leurs besoins de demain. En
13 terminant, je laisserais Stéphanie compléter.

14 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

15 J'avais prévu une conclusion, qui, je pense, ne
16 sera pas nécessaire, je trouve que c'était assez
17 clair. Et j'espère que nos propos, tant dans le
18 mémoire qu'aujourd'hui, vous amènent à comprendre
19 que ce qu'on souhaite, en fait, c'est être mieux
20 apte, plus apte à répondre aux besoins, à des
21 attentes de nos clients. Puis on va le convenir,
22 des fois, les attentes sont encore en définition,
23 c'est que des fois c'est comme en mouvance. Mais ce
24 qu'on cherche, c'est de demeurer un distributeur
25 qui est responsable et qui agit dans l'intérêt des

1 clients actuels, futurs et puis aussi la population
2 québécoise. Donc on est, bien sûr, ouvert à vos
3 questions.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci beaucoup. En effet, nous aurons quelques
6 questions. D'abord, Monsieur Pilotto.

7 M. LAURENT PILOTTO :

8 Oui, bonjour à vous trois. J'avais préparé quelques
9 questions puis il m'en est venu d'autres lors de
10 votre allocution. On va y aller tranquillement. À
11 la page... bien, de toute façon, vous l'avez
12 évoqué, là, mais à la page 13 de votre mémoire,
13 vous indiquez :

14 L'arrivée de nombreuses technologies
15 pourrait néanmoins diminuer le niveau
16 de consommation de gaz naturel, et
17 donc, exercer une pression à la hausse
18 sur les tarifs de distribution de
19 l'ensemble de la clientèle.

20 Plus loin, à la page 16, vous dites :

21 L'arrivée de nouvelles technologies
22 innovantes permettant des réductions
23 très importantes de la consommation
24 pourrait avoir des impacts tarifaires
25 importants.

1 De toute évidence, vous voyez des menaces à
2 l'horizon. Puis d'abord, j'aimerais qu'on qualifie
3 l'horizon puis quelles sont-elles ces menaces-là?
4 Vous avez évoqué tantôt très clairement que vous
5 voyiez des pertes de volumes, des pertes de clients
6 aussi et j'aimerais ça qu'on... que... quelle que
7 soit la personne qui veut répondre, là, de mieux
8 camper le...
9 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :
10 O.K. Bien, je vais débiter puis Stéphanie et Dave
11 pourront compléter sur l'aspect client et les
12 discussions qu'on a présentement. Vous avez vu des
13 documents comme l'exemplarité de l'état au niveau
14 gouvernemental où on demande à l'ensemble des
15 clients institutionnels du Québec clairement de
16 repousser l'utilisation des hydrocarbures vers des
17 pourcentages, comme vingt pour cent (20 %) de la
18 consommation totale et c'est des documents qui sont
19 actuels maintenant et des demandes, des désirs du
20 gouvernement envers la clientèle institutionnelle
21 tout de suite. Donc, l'horizon pour moi, c'est
22 maintenant sur la clientèle institutionnelle, de
23 pouvoir offrir comme Distributeur une offre, par
24 exemple, de gaz naturel renouvelable afin de garder
25 cette clientèle-là, clientèle de notre réseau de

1 distribution. Parce que sinon, ils vont quitter,
2 puis ils vont s'en aller avec, bien entendu, un
3 impact à la hausse sur les tarifs de l'ensemble du
4 reste de la clientèle. Donc, c'est un premier
5 exemple d'un horizon très court terme et actuel, je
6 dirais que c'est la menace la plus actuelle et la
7 plus court terme.

8 Puis, après ça, bien, l'ensemble de notre
9 segmentation commerciale et industrielle sont en
10 discussion avec les différentes parties prenantes
11 au Québec sur qu'est-ce qui va arriver du système
12 de plafonnement et d'échanges, quel genre de crédit
13 ils vont continuer à avoir sur leur crédit carbone
14 dans le futur, donc on parle de deux mille dix-huit
15 (2018), de deux mille vingt (2020), donc un horizon
16 assez court terme sur trois à quatre ans où il y a
17 plusieurs pressions de mises sur eux afin
18 d'abaisser leur gaz à effet de serre. Et cette
19 pression-là vient inévitablement avec une
20 discussion avec leur distributeur gazier sur des
21 efforts d'efficacité énergétique qui baisse les
22 volumes de distribution, donc a un impact à la
23 hausse sur les tarifs. Mais encore plus, je dirais,
24 de façon draconienne, des changements d'énergie,
25 d'approvisionnement énergétique pour aller vers une

1 énergie plus propre, que ça soit l'électricité ou
2 la biomasse.

3 Donc, pour nous, d'avoir une carte, de les
4 accompagner vers leur désir d'abaissement des GES
5 en incluant dans notre service un gaz naturel
6 renouvelable devient vraiment une aide de
7 commercialisation et de vente très pertinente.
8 Donc, court terme maintenant, marché
9 institutionnel, court terme, moyen terme sur trois,
10 quatre ans, tout le marché commercial et
11 industriel.

12 M. LAURENT PILOTTO :

13 O.K. Là, vous me faites un peu paniquer, là. Si je
14 vous entends bien là, demain matin les commissions
15 scolaires, les établissements du réseau de la
16 santé, tout ça, se sont des ventes potentiellement
17 perdables et remplacées par quoi?

18 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

19 Bon. Là, pour rentrer dans les détails, toute la
20 clientèle existante n'a pas ces pressions-là en ce
21 moment. Si vous lisez le document d'exemplarité de
22 l'État, ça s'applique à un « refurbishment »
23 important de leur salle énergétique là, de leur
24 chaufferie, mais toute construction à venir, donc
25 un nouvel établissement scolaire, un nouvel

1 hôpital, devra répondre à ces critères-là du
2 gouvernement, effectivement, de respecter un
3 maximum de vingt pour cent (20 %) d'utilisation
4 d'hydrocarbure dans leur... Jusqu'à trente (30)?
5 Jusqu'à trente pour cent (30 %).

6 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

7 Dans certains cas jusqu'à trente (30), puis ça
8 exclu les buanderies et les choses comme ça, mais
9 ça reste quand même un gros changement pour le
10 potentiel futur sur le plan institutionnel. Donc,
11 présentement, ce n'est pas tous les volumes et loin
12 de là qui sont à risque dans le milieu
13 institutionnel, mais il y a quand même quelque
14 chose, une tendance qui se dessine. Il va falloir
15 voir comment on pourrait avoir l'intérêt d'aller
16 les desservir ces nouvelles institutions-là, même
17 si c'est à des niveaux moindres, ça va être quelque
18 chose qui va falloir regarder.

19 Puis si je peux me permettre aussi, c'est
20 vraiment un instrument commercial important pour
21 nous l'efficacité énergétique, mais il reste que
22 dans les faits, ça diminue les volumes. Au Québec
23 on a réussi chez Gaz Métro à faire le plein de
24 clients en allant brancher à peu près cinquante
25 mille (50 000) clients supplémentaires depuis deux

1 mille (2000), ce qui est quand même l'équivalent de
2 vingt-cinq pour cent (25 %) de notre clientèle. Et
3 tout ça en maintenant nos volumes à peu près à la
4 même chose, là, toutes choses étant égales par
5 ailleurs, ce qui est très bien puis qui est un bel
6 exemple de développement durable. Maintenant, on a
7 quand même fait le plein de ce qui était sur le
8 réseau et de là, tout l'intérêt de ce que Renault
9 disait, de regarder tout le potentiel du marché qui
10 est désirable, tant sur le plan économique puis
11 environnemental.

12 Puis d'ailleurs, quand le gouvernement
13 parle de Gaz Métro, quand les parties prenantes
14 parlent de Gaz Métro, nous voit une grande
15 légitimité, notamment parce qu'on parle de régions
16 éloignées, qu'on parle de GNL et qu'on parle de
17 transport lourd et maritime. Donc on voit là, une
18 façon de s'assurer de maintenir les tarifs
19 compétitifs pour l'ensemble de la clientèle en
20 rajoutant ces volumes-là qui sont à portée de main,
21 selon nous, si on peut donner un petit coup de
22 pouce supplémentaire.

23 M. LAURENT PILOTTO :

24 Oui. Ce dernier bout là, je l'avais compris là,
25 c'est très clair. Mais, vous me rassurez là sur...

1 Je comprends, je comprends la politique, je
2 comprends les souhaits qui sont émis et très
3 clairement établis par le gouvernement. Ce que vous
4 me dites, c'est que les volumes qui sont à risque à
5 brève échéance, c'est les volumes additionnels que
6 vous auriez pu prétendre avoir et que vous n'aurez
7 pas parce que ces établissements-là, par exemple,
8 ces nouvelles écoles ou nouveaux hôpitaux ne
9 pourront pas être au gaz naturel ou en tout cas, à
10 tout le moins, à très faibles doses.

11 (9 h 43)

12 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

13 Mais par contre... Par contre, comme Renault l'a
14 mentionné puis qui est non négligeable, c'est si la
15 chaufferie doit avoir des rénovations très
16 importantes ou la chaufferie, il y a un équipement
17 de chauffage qui vient en fin de vie, à ce moment-
18 là, la politique s'applique aussi pour les
19 institutions existantes. Mais on comprendra qu'ils
20 ne sont pas tous au même moment en fin de vie, là,
21 c'est pour ça qu'on dit que c'est échelonné dans le
22 temps.

23 Mais éventuellement, lorsque les
24 équipements seront en fin de vie, ils seront aussi
25 touchés par cette politique-là, et de là aussi

1 l'intérêt du biométhane parce que lorsqu'on
2 regarde, même si on était prêt, les institutions
3 seraient prêtes à payer un prix supplémentaire au
4 coût du gaz traditionnel, il pourrait, selon nous,
5 demeurer intéressant pour eux de faire la
6 démonstration qu'ils devraient rester au gaz
7 naturel en utilisant du biométhane plutôt que de
8 convertir à l'électricité, qui leur reviendrait
9 plus cher notamment parce qu'il faudrait changer
10 tous les équipements et tout ça, donc on pense que
11 le biométhane aussi a un beau potentiel dans le
12 marché institutionnel pour rencontrer l'exemplarité
13 de l'État.

14 M. LAURENT PILOTTO :

15 Merci. Vous avez répondu à ma deuxième question,
16 sans que je ne la pose. Merveilleux. Donc vous nous
17 avez parlé de l'arrivée de nouvelles technologies,
18 de leur impact, vous nous disiez qu'il est
19 important que Gaz Métro et les parties prenantes
20 aient une vision des changements à venir dans le
21 marché de l'énergie, vous avez élaboré là-dessus,
22 mais est-ce qu'il y a d'autres changements, en plus
23 de ceux dont nous venons de discuter, là, est-ce
24 que votre écran radar est complet ou il y a
25 d'autres... par exemple, Gazifère parle de

1 géothermie, y a-t-il d'autres choses, monsieur
2 Audette hier parlait de pyrolyse, là, ou, en fait,
3 d'autres technologies plus émergentes?

4 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

5 Quand on parle, bien, je vais débiter une réponse
6 puis peut-être que Dave pourra compléter sur le
7 quatrième point des nouvelles technologies.

8 Monsieur Audette parle de pyrolyse, donc
9 juste pour le bénéfice de tout le monde, le
10 biométhane peut venir de trois sources, une source
11 utilisée depuis maintenant plusieurs plusieurs
12 années, très mature, qui est l'utilisation des
13 sites d'enfouissement; et là, on a, par exemple,
14 cent quatre millions de mètres cubes (104 Mm³) déjà
15 produits depuis plusieurs années par EBI et BFI au
16 Québec.

17 La deuxième source, c'est les déchets,
18 qu'ils soient agricoles, qu'ils soient de boues, ou
19 de toutes sortes, des déchets de table maison qui
20 sont mis dans un système anaérobique pour faire de
21 la biométhanisation, donc à la place de capter le
22 méthane du site d'enfouissement, qui sinon irait
23 dans l'air, on met les déchets dans un système sans
24 air et on récupère le méthane; essentiellement, ça
25 produit cinquante pour cent (50 %) de CO₂,

1 cinquante pour cent (50 %) de méthane, et on sépare
2 les deux puis on travaille sur le cinquante pour
3 cent (50 %) de méthane pour l'amener à quatre-
4 vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-huit (98), pour
5 pouvoir l'injecter dans le réseau.

6 Donc deuxième source : biométhanisation, le
7 bon exemple, la Ville de Saint-Hyacinthe, qui
8 s'apprête, dans quelques semaines, à produire leurs
9 premiers mètres cubes et qui vise, là, une
10 production de treize millions de mètres cubes
11 (13 Mm3) à partir du mois d'avril deux mille dix-
12 sept (2017).

13 Et la troisième source, c'est effectivement
14 une source qui est un petit peu plus, je vous
15 dirais, au stade du développement, c'est la
16 gazéification de la biomasse forestière, qui se
17 rapproche d'une technologie de pyrolyse,
18 effectivement, qui est en test de pilotage, dont
19 nous avons fait, nous, Gaz Métro, avec la compagnie
20 G4, ici sur la rive-sud de Montréal, où on a donc
21 produit du biométhane à base de biomasse forestière
22 dans une usine pilote. Et donc on est rendu, là,
23 dans les stades de développement de toutes
24 nouvelles technologies donc à tenter de financer la
25 prochaine étape, qui est une plus grosse usine

1 pilote pour, à terme, là, pouvoir produire du
2 biométhane à un niveau industriel au Québec.

3 Et cette source-là est certainement celle
4 qui peut nous offrir un potentiel de biométhane
5 plus élevé. Les sites d'enfouissement, en général,
6 là, on estime qu'il y a entre sept et neuf BCF de
7 potentiel au Québec. Au niveau du biométhane, dans
8 un système anaérobique, là, on parle de deux à
9 quatre BCF, à terme, de production potentielle. Et
10 la biomasse forestière, on a soixante (60) BCF de
11 potentiel si on prend le Québec et son énorme
12 ressource forestière, de biomasse forestière.

13 Si on essaie d'être un peu plus raisonnable
14 quant à l'estimé puis voir quelles sont les sources
15 qui sont proches de notre réseau, et donc qu'il
16 deviendrait économique de le transporter vers notre
17 réseau puis de l'injecter, on parle d'environ
18 quinze (15) BCF. Donc tout ça additionné ensemble,
19 là, on a entre vingt (20) et trente (30) BCF de
20 potentiel, selon nous, à moyen terme, pour pouvoir
21 injecter du gaz naturel renouvelable dans notre
22 réseau.

23 Donc, ça répond à une partie de votre
24 question sur certaines technologies. Quant à la
25 géothermie et de solaire, donc d'autres... d'autres

1 types de production énergétique, je pense que ça
2 touche le point 4 de notre mémoire. Dave?

3 (9 h 48)

4 M. DAVE RHÉAUME :

5 Oui. En fait, ce qui est intéressant quand on
6 compare à la discussion que vous avez eu l'occasion
7 d'avoir hier avec les gens d'Hydro-Québec, c'est
8 que le rapport à la technologie est très différent,
9 puis on le voit quand on regarde la littérature,
10 entre un distributeur gazier et un distributeur
11 électrique.

12 Lorsque les gens parlent, dans le milieu de
13 l'électrique, des nouvelles technologies, le « Duck
14 Curve », le « Distributed Generation », on parle
15 toujours beaucoup d'une menace. C'est-à-dire que
16 les distributeurs électriques ont investi dans des
17 actifs importants de production électrique pour
18 être capable de desservir les gens. Et si demain
19 tout le monde se met à faire de l'autoproduction,
20 de quoi va avoir l'air le modèle de tarification
21 électrique de demain? Ça fait partie, je pense, des
22 réflexions que, autant les gens d'Hydro-Québec, que
23 la Régie de l'énergie, que les experts qui sont
24 venus vous présenter des mémoires adressent.

25 Dans le cas du gaz naturel, on n'a pas...

1 ce n'est pas... les nouvelles technologies, ce
2 n'est pas de la même façon comme une menace. C'est-
3 à-dire il n'y a pas actuellement une menace
4 tangible majeure où la majorité des gens qui sont
5 des consommateurs actuels de gaz naturel se
6 mettraient à produire eux-mêmes leur gaz naturel et
7 pourraient donc éviter le réseau de distribution de
8 Gaz Métro.

9 Et c'est peut-être ça qui est intéressant
10 justement dans le mémoire qu'on vous présente,
11 c'est pour nous, le rapport à la technologie, la
12 menace, c'est une menace essentiellement
13 d'exemplarité de l'État, de responsabilité sociale
14 et environnementale des entreprises.

15 C'est une menace de changement de gens, pas
16 parce qu'ils ont accès à une nouvelle technologie
17 gazière, mais parce que, à terme, il y a des
18 incitatifs puis des désirs de délaisser de plus en
19 plus les énergies fossiles, d'essayer de
20 décarboniser l'économie. Et donc, nous, ce qu'on
21 vous présente, c'est plutôt lorsqu'on regarde les
22 technologies, et les technologies dont on parle, on
23 parle de technologies, dans certains cas, qui
24 touchent à de l'électricité, qui touchent à de la
25 géothermie notamment, qui donnent accès à des

1 clients gaziers ou non, à des nouvelles
2 technologies pour être capable de modifier leur
3 mixte énergétique de consommation.

4 Donc, le rapport a vraiment été, le
5 mémoire, et ainsi que celui du docteur Makholm, a
6 vraiment été regardé dans cet angle-là, c'est-à-
7 dire l'arrivée des nouvelles technologies qui
8 peuvent aider à moderniser l'offre énergétique que
9 fait Gaz Métro et non pas comme une menace des
10 nouvelles technologies face aux services offerts
11 par Gaz Métro.

12 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

13 Peut-être un complément. Une des choses, dans mes
14 équipes, on regarde beaucoup le client de demain et
15 puis il y a toute une génération montante qui a
16 besoin aussi d'avoir un certain contrôle sur sa vie
17 et notamment de produire, en partie, son énergie
18 peut être quelque chose qui est très intéressant
19 pour une clientèle en devenir chez nous, donc, ça,
20 c'est une chose.

21 Et là où ça peut devenir une opportunité,
22 Renault expliquait très bien ce qui était
23 l'utilisation de la biomasse pour la transformer en
24 gaz naturel. La beauté de la chose, c'est que ça
25 crée des emplois en région, ça crée une dynamique,

1 un cycle de vie des approvisionnements à long terme
2 et souvent dans des régions qui sont en bout de
3 réseau.

4 Donc, on pourrait même voir pour une
5 opportunité qu'à un certain moment donné, plutôt
6 que d'investir de façon traditionnelle pour... sur
7 nos actifs, on pourrait peut-être produire en bout
8 de réseau, injecter ainsi, exemple, en Abitibi, au
9 Saguenay, à La Tuque et donc ne pas avoir à devoir
10 faire des investissements traditionnels en termes
11 de maintien d'actifs. Donc, en fait, ça devient
12 vraiment une opportunité.

13 Et là où on en est rendu au Québec dans le
14 développement et au Canada de cette technologie-là,
15 c'est de la tester, exemple, dans une région comme
16 le Saguenay ou La Tuque ou l'Abitibi, encore une
17 fois, en continu. Parce que présentement on l'a
18 testé, excusez l'anglicisme, en « batch » donc on
19 produisait. Mais là, on aimerait ça en continu et
20 éventuellement que ce pilote-là soit raccordé au
21 réseau pour vraiment le tester de façon plus
22 importante ce concept-là.

23 M. LAURENT PILOTTO :

24 J'ai quelques autres questions. Dans le mémoire, à
25 la page 18, vous dites, je suis en bas de la page

1 18 :
2 Bien que l'achat volontaire doive être
3 facilité et favorisé, l'injection
4 d'énergie renouvelable dans le réseau
5 doit pouvoir être assumée par
6 l'ensemble de la clientèle de Gaz
7 Métro puisque ces derniers sont ceux
8 qui bénéficieront avant tout du
9 maintien de la viabilité du service de
10 distribution du gaz naturel et du
11 bénéfice environnemental de le
12 consommer.

13 Donc, c'est un vibrant hommage à la socialisation
14 des coûts, c'est ce que je comprends. Et là vous
15 dites :

16 L'existence d'énergie renouvelable
17 disponible pouvant être injectée dans
18 le réseau de Gaz Métro est une réalité
19 actuelle [...]

20 Bon. Je vous entends sur les deux sites qu'on
21 connaît, BFI et EBI de longue date, là, mais à part
22 ces deux-là... et Saint-Hyacinthe dont on parle
23 beaucoup, j'ai comme un petit doute. Et il y a
24 probablement... et je le sais, monsieur Audette, il
25 nous dit « il y a des potentiels, mais on ne

1 s'entend pas sur le degré des potentiels et ce que
2 ça prend pour faire lever tout ça. » Et vous reliez
3 ça à la viabilité du service de distribution
4 gazier, alors qu'on parle de minuscules volumes par
5 rapport à ce que vous livrez à l'heure actuelle. Il
6 y a un parallèle que j'ai de la difficulté à faire.
7 (9 h 54)

8 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

9 Oui. C'est une évolution, vous avez raison. De
10 parler de viabilité à ce moment-ci, c'est
11 probablement des mots un peu lourds, là. Je crois
12 que le message qu'on veut envoyer dans notre
13 mémoire c'est : Nous devons agir maintenant afin de
14 voir cette filière-là lever une fois pour toutes au
15 Québec. Il y a du potentiel. Des déchets,
16 malheureusement, on va en produire comme société...
17 on en produit, on en produisait et on va en
18 produire et c'est ça la base du biométhane, du
19 futur. Donc le potentiel est là. La biomasse
20 forestière c'est un peu plus loin, mais au Québec,
21 on le sait, le potentiel est là.

22 Alors, ce qu'il faut, c'est inciter des
23 producteurs à prendre ces déchets-là, à revoir la
24 façon dont ils gèrent leur site d'enfouissement
25 puis à voir les gens qui gèrent la forêt au Québec

1 puis les inciter à rapidement rentrer dans la
2 production de gaz naturel renouvelable. C'est pour
3 ça qu'on vous propose tout de suite des mesures
4 pour pouvoir voir cette filière-là lever.

5 Donc, je suis d'accord un peu avec vous,
6 c'est difficile de voir ils sont où ces
7 producteurs-là puis... mais il faut aller les
8 chercher. Il faut agir main dans la main, nous, la
9 Régie de l'énergie, le gouvernement, Gaz Métro pour
10 pouvoir les inciter à prendre ce potentiel-là et le
11 rendre disponible dans le réseau.

12 Il y a des projets à Varennes, il y a des
13 projets à Beauharnois, il y a des projets à la
14 Ville de Québec, des projets à la Ville de
15 Montréal, il y a des projets à Longueuil, on est en
16 discussion avec l'ensemble de ces municipalités-là,
17 qui sont des projets avancés. Ils ont besoin d'un
18 signal de prix plus fort. Ils ont besoin d'un tarif
19 tel que proposé par le docteur... par le professeur
20 Audette, un tarif plus élevé afin de rentabiliser
21 cette production-là. Et nous nous attendons... bien
22 on l'espère, que le gouvernement va donner ce
23 signal-là en incitant le distributeur que nous
24 sommes à avoir un pourcentage établi de gaz naturel
25 renouvelable dans notre réseau.

1 Ça serait un premier signe politique qui
2 ferait en sorte que découlerait un ensemble de
3 mesures, de changements, par exemple, à la Loi sur
4 la Régie de l'énergie et un potentiel, pour Gaz
5 Métro, d'offrir davantage comme prix aux
6 producteurs qui feraient lever cette filière-là.
7 Donc, le potentiel, pour moi, il est bien présent.
8 Maintenant, c'est la transformation de ce
9 potentiel-là en gaz naturel renouvelable et nous
10 pouvons tous agir ensemble, là, pour pouvoir
11 l'inciter et l'encourager plus rapidement.

12 M. LAURENT PILOTTO :

13 Merci. Je crois que j'ai fait le tour de mes
14 interrogations. Ah oui, j'avais une dernière
15 question sur... Tantôt, vous avez parlé puis, c'est
16 ça, j'essaie de faire la connexion parce que je
17 comprends très bien ce que vous venez d'évoquer, le
18 plan de match pour le GNR puis... Donc, cette
19 approche-là, c'est le plus possible favoriser
20 l'injection ou, enfin, la transformation de ce...
21 mettons, la transformation de ce biogaz-là qui est
22 là, de toute façon, vers sa forme la plus noble, on
23 pourrait dire, le GNR, puis qu'il puisse être
24 injectable dans le réseau de Gaz Métro.

25 Par ailleurs, vous poursuivez d'autres

1 avenues de développement de marché pour vous, là où
2 vous voyez un avenir, puis vous l'avez évoqué, le
3 transport. Et c'est un fait, tout le monde le
4 reconnaît au Québec, il faut adresser la
5 problématique du transport si on veut gagner notre
6 pari. Sinon, c'est perdu d'avance. Les véhicules
7 électriques, c'est une chose, là, mais je suis
8 d'accord avec vous, le transport lourd, c'est
9 probablement là où il faut focuser. Puis j'ai
10 l'impression que Gaz Métro poursuit ces deux voies-
11 là, mais pas nécessairement de façon convergente
12 alors que le potentiel est plutôt là ou, en tout
13 cas, les gains environnementaux sont plutôt là?

14 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

15 J'aimerais vous convaincre que oui, nous
16 poursuivons ces deux avenues-là de façon la plus
17 agressive possible qu'on peut le faire et que pour
18 nous, effectivement, il y a un grand lien entre les
19 deux. On a hâte que le gaz naturel renouvelable
20 soit présent dans notre réseau en plus grand volume
21 pour pouvoir l'offrir le plus vite possible au
22 transport.

23 (9 h 59)

24 Comme je vous le dis, c'est étonnant, mais
25 trente pour cent (30 %) des utilisateurs de camions

1 au gaz naturel, en ce moment, utilisent du gaz
2 naturel renouvelable, six cent cinquante (650)
3 camions en ce moment, bien, trente pour cent (30 %)
4 de ces six cent cinquante (650) camions-là
5 utilisent du gaz naturel renouvelable, donc font
6 passer leurs émissions de GES de, abaissées de
7 quatre-vingt-dix-neuf virgule cinq pour cent
8 (99,5 %).

9 Donc c'est là et on veut l'encourager, puis
10 c'est sûr que c'est un, ça va être un des segments
11 de marché qui va, où on va encourager le plus
12 possible les détenteurs de flottes de camions
13 lourds à s'approvisionner en gaz naturel
14 renouvelable, que ce soit en achat direct, avec
15 l'assouplissement des règles que nous devons faire
16 ensemble, là, dans les prochains mois, ou en
17 passant par le gaz de réseau de Gaz Métro.

18 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

19 Puis, en fait, on fait même des efforts hors
20 réseau, à Rivière-du-Loup, là où la SÉMER utilise
21 ses déchets et les transforme en gaz naturel
22 liquéfié, on vient avec l'usine compléter
23 l'approvisionnement de leurs stations pour les
24 camions qui passent par Rivière-du-Loup.

25 Et puis pour nous, c'est vraiment

1 complémentaire, en fait, on a une stratégie, dont
2 le titre n'est pas nécessairement chic, là, on
3 l'appelle le « one-two-three punch », mais c'est
4 pratiquement une obsession chez nous, c'est de
5 dire, premièrement, continuer ce qu'on fait en
6 efficacité énergétique, même y aller un cran plus
7 loin, avoir un minimum de cinq pour cent (5 %) de
8 biométhane à l'horizon vingt vingt-cinq (2025), ce
9 qui est très facile, peut-être dix (10 %) pour
10 vingt trente (2030), et ensuite faire une percée
11 dans le domaine du transport, aller chercher quinze
12 pour cent (15 %) des camions lourds, dix pour cent
13 (10 %) des navires, ce qui permettrait à Gaz Métro
14 de contribuer à une réduction de deux point huit
15 millions (2,8 M) de tonnes de GES à l'horizon vingt
16 trente (2030), ce qui représente onze pour cent
17 (11 %) du trente-sept virgule cinq (37,5 %), ce qui
18 est quand même non négligeable, je pense que ça, on
19 s'inscrit comme faisant partie de la solution avec
20 ces trois solutions-là.

21 Puis quand on regarde même certains
22 documents du gouvernement du Québec, où ils
23 pensent, le trente-sept virgule cinq pour cent
24 (37,5 %), en faire plutôt un soixante pour cent
25 (60 %) de réduction ici domestiquement et le reste

1 serait compensé sur le marché du carbone, bien, les
2 trois solutions dont on vous a parlé, qui sont tout
3 aussi importantes pour nous et qu'on mène de front,
4 représenteraient dix-sept à dix-huit pour cent
5 (17 - 18 %) de l'objectif du gouvernement du
6 Québec. Donc c'est quand même assez important.

7 M. DAVE RHÉAUME :

8 Puis peut-être juste une précision en lien avec le
9 rapport du professeur Audette, peut-être la raison,
10 puis... pour laquelle cette perception-là peut
11 être... peut-être que c'est fait séparément, bien
12 que ce n'est pas le cas à l'interne, un des
13 éléments clés pour nous qui ressort du rapport du
14 professeur Audette, c'est : on ne peut pas demander
15 aux gens, si le marché du transport est prêt à
16 s'approvisionner en GNR, on ne peut pas demander
17 aux producteurs de risquer des investissements qui
18 sont importants pour la production en n'ayant pas
19 certaines formes de garanties que les volumes vont
20 être au rendez-vous.

21 C'est difficile pour des gens qui sont dans
22 le milieu du transport routier de déjà garantir :
23 « Hé! en passant, pour les vingt prochaines années,
24 là, je ne connais pas les technologies qui vont
25 arriver, je ne sais pas quelle transformation va se

1 passer dans l'industrie, je vais être là donc
2 bâtis-le, ton site de production, je vais être ton
3 preneur pendant vingt ans. »

4 Donc c'est là qu'on vient jouer un peu un
5 intermédiaire puis c'est pour ça qu'on a une
6 stratégie dédiée sur chacun de ces marchés-là,
7 c'est parce que c'est justement là où nous, on peut
8 jouer ce rôle-là, un peu comme une compagnie
9 d'assurance, d'agrégateur de la demande, puis
10 d'être capables de, nous, offrir plus de certitude,
11 de rassurer les producteurs de GNR à l'effet que ça
12 va peut-être, pendant certaines années, être plus
13 dans le transport, peut-être, dans certaines
14 années, ça va se déplacer vers un modèle qui est
15 plus proche de l'exemplarité de l'État, de
16 l'institutionnel. Mais au total, avec un partenaire
17 comme Gaz Métro dans la filière GNR, les
18 producteurs sont rassurés à l'idée qu'il va y avoir
19 de la demande, puis ça donne suffisamment de
20 sécurité de revenu à long terme pour être capable
21 d'investir dans de la production.

22 (10 h 07)

23 M. LAURENT PILOTTO :

24 Madame Trudeau, je vous ai entendue, puis
25 j'aimerais ça que vous répétiez vos chiffres parce

1 que j'ai l'impression que transition énergétique
2 Québec, c'est vous. Je le sais que c'est aux notes
3 sténo, mais je veux les entendre de nouveau, parce
4 qu'ils m'apparaissaient beaucoup plus élevés que ce
5 que j'ai entendu et lu jusqu'à maintenant.

6 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

7 J'imagine qu'on peut faire parvenir à la Régie
8 l'information sur une page. Mais si je la répète.
9 Notre objectif est d'augmenter un petit peu nos
10 efforts comparativement à ce qu'on a fait, de
11 tendre un peu plus vers le un pour cent (1 %) par
12 année d'efficacité énergétique dont parle le
13 gouvernement lorsqu'il parle de quinze pour cent
14 (15 %). D'avoir cinq pour cent (5 %) de biométhane
15 dans notre réseau à l'horizon vingt vingt-cinq
16 (2025) et de l'horizon vingt trente (2030) de
17 convertir quinze pour cent (15 %) de la flotte de
18 camions lourds et dix pour cent (10 %) des navires
19 permettrait lorsqu'on met ça ensemble, on pourrait
20 vous donner les chiffres précis, mais ça arrive à
21 un total de deux point huit millions (2,8 M) de
22 tonnes de GES en termes de réduction. Ce qui
23 représente onze pour cent (11 %) du trente-sept
24 virgule cinq (37,5).

25 Et si on regarde, comme je vous disais, il

1 y a des prévisions de ce qui pourrait être réalisés
2 domestiquement réalistement sur ce trente-sept
3 virgule cinq-là (37,5). Et à ce moment-là, ça
4 représente plutôt autour de dix-sept pour cent
5 (17 %) de ce qui pourrait être réalisé comme
6 réduction de GES sur le territoire du Québec en
7 vingt trente (2030), sachant que le reste sera
8 compensé sur le marché du carbone avec la
9 Californie et l'Ontario.

10 M. LAURENT PILOTTO :

11 Merci. Je relirai les notes sténo avec attention.
12 Ça fait le tour de mes questions. Je vais passer la
13 parole à mes collègues. Merci beaucoup.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci. Maître Turmel.

16 Me SIMON TURMEL :

17 À l'égard du transport, qu'est-ce qui explique,
18 j'ai entendu votre explication tout à l'heure par
19 rapport à la difficulté, la poule et l'oeuf, hein,
20 on est souvent pris avec ce phénomène-là, est-ce
21 que c'est strictement à cause de ce phénomène-là
22 que ça se développe si lentement la conversion des
23 camions puis je ne parle pas juste au Québec, mais
24 à travers, je dirais, l'Amérique, est-ce que c'est
25 le même phénomène, deuxième sous-question, en

1 Europe?

2 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

3 Il y a deux éléments du contexte économique, je
4 pense, qui viennent affecter notre lenteur à tous
5 d'atteindre les cibles qu'on se donne.

6 Premièrement, la baisse du dollar canadien par
7 rapport au dollar américain vient faire en sorte
8 que cette conversion-là coûte plus cher aux
9 détenteurs de flotte routière. Et la baisse, je
10 dirais, récente sur les deux dernières années de la
11 valeur du produit pétrolier lui-même qu'on veut
12 remplacer n'aide pas à convaincre les gens. Nos
13 équipes de ventes s'y efforcent beaucoup beaucoup.
14 Mais quand les modèles de période de retour sur
15 investissement de PRI d'un détenteur de flotte,
16 c'est au-dessus de quatre ans parce que le prix du
17 produit pétrolier qu'on veut remplacer est quand
18 même assez bas.

19 C'est un contexte économique qui n'est pas,
20 je dirais, favorable, là. Donc, ce contexte-là
21 pourrait, on ne le contrôle pas. On n'a pas les
22 deux mains sur le volant, comme disait quelqu'un
23 d'autre. Donc, éventuellement, on peut se faire
24 aider par ce contexte économique-là si le dollar
25 canadien remonte et si le baril de pétrole remonte.

1 Hormis ça, et ça, on n'aura jamais le
2 contrôle là-dessus, travaillons sur ce sur quoi
3 nous avons le contrôle, c'est-à-dire offrir
4 davantage à ces détenteurs, à ces propriétaires-là
5 de flotte, de flexibilité financière pour les
6 convaincre à convertir leur flotte, et agissons
7 potentiellement, nous comme distributeur, dans les
8 stations-service sur la route, à peut-être les
9 incluant dans notre base tarifaire. Donc, comme
10 actifs de Gaz Métro pour s'assurer que ces
11 stations-service là voient le jour plus rapidement.

12 Me SIMON TURMEL :

13 Merci, Monsieur Lortie. Vous avez suggéré, vous
14 parlez de la base tarifaire, d'inclure dans la base
15 tarifaire les actifs liés, certains actifs de
16 stations-service et même chose pour les régions
17 éloignées. Est-ce que ça porte également, je crois
18 l'avoir lu dans le mémoire, mais aussi sur d'autres
19 technologies dont géothermie et choses du genre,
20 certains actifs qui devraient être inclus dans la
21 base tarifaire?

22 (10 h 08)

23 M. DAVE RHÉAUME :

24 En fait, ce qu'on... Je dirais que la réponse,
25 c'est oui dans un temps deux. C'est-à-dire qu'il

1 n'y a pas une proposition précise de, on pense que,
2 désormais, la loi dès demain être modifiée pour
3 dire que la géothermie rentre dans la base de
4 tarification. Est-ce que c'est la géothermie? Peut-
5 être, peut-être pas. Ce qu'on dit, c'est inclure
6 des actifs associés à des nouveaux services que Gaz
7 Métro pourrait offrir la clientèle sur sa
8 franchise. On pense que certains de ces actifs-là,
9 en effet, devraient pouvoir d'être inclus dans la
10 base de tarification. Donc, la géothermie pourrait
11 être un exemple, absolument.

12 Me SIMON TURMEL :

13 C'est ce que j'avais compris, c'est des services
14 accessoires et non pas principaux, je présume?

15 M. DAVE RHÉAUME :

16 Je pense que la prémisse de base c'est que c'est
17 accessoire et non principal, mais comme monsieur
18 Renault le disait tout à l'heure, ça pourrait être
19 des actifs de nettoyage de gaz naturel, puis ça
20 pourrait être une station qui donne accès à du gaz
21 naturel pour véhicules, comme ça pourrait être de
22 la géothermie en complément...

23 Me SIMON TURMEL :

24 En complément.

25

1 M. DAVE RHÉAUME :

2 ... de l'offre de gaz naturel, par exemple, pour le
3 chauffage dans des résidences.

4 Me SIMON TURMEL :

5 Et vous avez mentionné qu'il y a certaines
6 juridictions qui le permettent l'inclusion dans la
7 base tarifaire?

8 M. DAVE RHÉAUME :

9 Je ne sais pas si je l'ai mentionné, mais oui, en
10 fait, on constate... absolument, pour certaines
11 technologies, il y a l'inclusion, dans la base de
12 tarification, qui est autorisée. Notamment... puis
13 je vais donner un exemple, là, en Colombie-
14 Britannique, bien, les systèmes de chargement des
15 navires en gaz naturel liquide sont dans la base de
16 tarification. C'est vu comme un actif qui est
17 complémentaire à la distribution du gaz naturel.
18 Les actifs de nettoyage de gaz naturel renouvelable
19 sont inclus dans les activités réglementées dans la
20 base de tarification du Distributeur.

21 Et je dirais même, et on a déjà un pied un
22 peu dans ces éléments-là lorsqu'on regarde certains
23 des programmes d'efficacité énergétique.

24 Évidemment, là, Gaz Métro donne des aides, donc des
25 aides financières qui sont récupérées à même les

1 tarifs de distribution de Gaz Métro pour des actifs
2 qui ne sont évidemment pas des actifs de
3 consommation de gaz naturel. On a maintenant des
4 murs solaires, des murs chauffants, de préchauffage
5 de l'air, on a aussi des éléments qui sont sur
6 l'enveloppe du bâtiment. Donc selon nous, il y a
7 déjà des pas qui ont été faits dans les dernières
8 années qui montrent un peu la complémentarité des
9 actifs qu'on peut parfois voir autour de la
10 consommation du gaz naturel.

11 Me SIMON TURMEL :

12 Et vous avez précisé que vous ne demandiez pas
13 l'exclusivité, évidemment, sur votre territoire?

14 M. DAVE RHÉAUME :

15 Absolument. Selon nous, on comprend la logique très
16 clair de quand est-ce que tu donnes un droit
17 exclusif lorsqu'il y a un monopole naturel puis
18 quand est-ce que tu n'as pas besoin d'avoir un
19 droit exclusif. Ce qu'on veut, ce n'est pas un
20 droit exclusif pour déplacer un marché qui pourrait
21 être compétitif, ce qu'on veut, c'est un droit de
22 rentrer dans ce marché-là pour l'aider à se
23 démarrer. Puis peut-être que dans certains cas,
24 « down the road », là, quelques années plus tard,
25 on constatera que l'arrivée de... puis c'est ce

1 qu'on vous avait dit il y a quelques années dans le
2 GNL, qui, clairement, n'a pas encore atteint des
3 proportions où ça serait approprié de se dire :
4 « Gaz Métro est rendu... bloque un libre marché
5 parce qu'il y a tellement d'offres de GNL puis
6 c'est tellement un marché compétitif. » Mais ce
7 qu'on vous avait dit, à l'époque, c'est : « Ça a
8 besoin d'être démarré ce marché-là, il faut que
9 quelqu'un donne un coup de barre pour que ça se
10 démarre. Gaz Métro travaille très fort à y arriver
11 puis on ne sait pas ce que ce sera dans cinq ans,
12 dans dix (10) ans, quelle sera la place puis peut-
13 être qu'à ce moment-là, on jugera que les efforts
14 de Gaz Métro sont meilleurs ailleurs pour démarrer
15 un autre marché que celui-ci.

16 Me SIMON TURMEL :

17 Hum. Et dans les exemples que vous avez pu
18 répertorier où est-ce qu'on a permis l'inclusion
19 dans la base tarifaire sans exclusivité, est-ce que
20 la concurrence peut, malgré tout, parce que ça
21 donne un avantage concurrentiel, l'entité
22 réglementée, est-ce que la concurrence peut se
23 développer malgré cet avantage-là?

24 M. DAVE RHÉAUME :

25 Absolument. C'est-à-dire que... et on connaît

1 certains exemples reliés aux filiales, notamment,
2 de Gaz Métro, mais il y a des filiales de Gaz Métro
3 qui sont actives dans la génération de nouvelles...
4 de formes plus innovantes d'énergie et ce n'est pas
5 un droit exclusif puis il y a d'autres façons, pour
6 les gens, de compétitionner aussi dans ces marchés-
7 là. Puis on voit une progression de ces
8 innovations-là dans le marché puis dans le paysage
9 énergétique. Donc selon nous, il y a des façons de
10 baliser la capacité d'un joueur comme Gaz Métro à
11 rentrer dans ces marchés-là sans craindre... des
12 fois, je... sans craindre trop rapidement les
13 impacts dévastateurs que ça pourrait avoir alors
14 qu'aujourd'hui, bien, l'impact dévastateur, c'est
15 que cette énergie-là, elle n'est pas très présente
16 dans notre paysage énergétique. Donc, selon nous,
17 qu'il y a beaucoup plus d'avantages à laisser un
18 joueur de plus rentrer que de vouloir limiter
19 l'offre.

20 Me SIMON TURMEL :

21 Merci. Je vais rentrer dans le coeur du mémoire
22 pour deux questions un petit peu plus techniques.
23 Vous n'avez pas besoin de référer aux pages en soi,
24 je suis persuadé que vous vous souvenez des
25 extraits. À tout événement, pour les notes

1 sténographiques, c'est à la page 17. Gaz Métro
2 souligne qu'elle « doit être en mesure de s'adapter
3 et d'intégrer les énergies renouvelables dans son
4 réseau lorsqu'elles peuvent être complémentaires au
5 gaz naturel ». Quand vous parlez de complémentarité
6 d'énergie renouvelable, outre le gaz naturel
7 renouvelable, est-ce que vous référiez à la
8 géothermie et autres? Page 17 :

9 Gaz Métro doit être en mesure de
10 s'adapter et d'intégrer les énergies
11 renouvelables dans son réseau
12 lorsqu'elles peuvent être
13 complémentaires au gaz naturel.

14 Quelles sont ces autres énergies?

15 M. DAVE RHÉAUME :

16 En fait, on parlait d'énergies complémentaires à...
17 donc, l'exemple de la géothermie, là, comme vous le
18 disiez, ou de panneaux préchauffants. Par contre,
19 on voulait aussi référer à plus large que le gaz
20 naturel renouvelable, mais à parler de l'arrivée de
21 l'hydrogène, donc du H₂.

22 Me SIMON TURMEL :

23 O.K.

24 M. DAVE RHÉAUME :

25 C'est pour ça qu'on a dévié du terme « gaz naturel

1 renouvelable », là. Les énergies renouvelables, il
2 y a d'autres formes d'énergies renouvelables qui
3 peuvent être distribuées à même le réseau gazier.
4 Le H₂, l'hydrogène, c'est une technologie qu'on
5 voit de plus en plus, qui pourrait être
6 particulièrement intéressante dans un contexte
7 comme le Québec où on a une grande disponibilité
8 d'électricité renouvelable. Donc, je dirais la
9 connexion, la complémentarité entre la production
10 d'électricité renouvelable et la présence
11 d'hydrogène dans le réseau de Gaz Métro, c'est
12 certain que selon nous, c'est quelque chose que
13 dans la... plus on en apprend, plus il va falloir
14 le faciliter dans la mesure où c'est quelque chose
15 qui peut être fait à l'avantage de tout le monde.

16 Me SIMON TURMEL :

17 Enfin, comme dernière question, vous indiquez, à la
18 page 24, que l'offre tarifaire n'est présentement
19 pas adaptée pour répondre à l'arrivée d'un nouveau
20 type de consommateur qui nécessite du gaz naturel
21 pour véhicules. Vous avez aussi mentionné que vous
22 demandiez une combinaison de services dans un autre
23 dossier, ici, à la Régie. Est-ce que vous
24 demandez... est-ce que vous envisagez un tarif
25 particulier pour ce type de service?

1 M. DAVE RHÉAUME :

2 Actuellement, il n'y a pas de demande précise qui a

3 été faite dans ce cadre-là parce qu'on est dans le

4 dossier 3867 puis il y a tout un processus qui va

5 mener à une vision tarifaire. Le message qui était

6 véhiculé ici, c'est, historiquement, il y a eu une

7 perception, puis c'est intéressant parce qu'il y a

8 eu des messages différents qui ont été faits par

9 les experts devant vous dans les derniers jours. Il

10 y a eu une perception, du moins chez Gaz Métro, que

11 la Régie cherchait à éviter la tarification à

12 l'usage, qui est le terme qu'on utilise à

13 l'interne. C'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de

14 raison de tarifer différemment un client, par

15 exemple, qui consommerait mille mètres cubes

16 (1000 m3) de chauffage pour une résidence à un

17 client qui consommerait mille mètres cubes

18 (1000 m3) de gaz naturel pour du carburant.

19 Historiquement, donc, quand on a eu une approche

20 beaucoup basée sur les coûts, l'idée était de

21 dire : « Bien, ça prend le même compteur, c'est

22 deux personnes qui consomment mille mètres cubes

23 (1000 m3), un profil de consommation similaire »,

24 présumons, et donc, il n'y avait pas de raison de

25 le tarifer différemment.

1 Ce qu'on essaie de dire, c'est, mais les
2 besoins puis la compétition qu'il y a dans le
3 milieu du carburant peut être complètement
4 différente que dans le milieu du chauffage. Donc,
5 de se donner la flexibilité, les outils de tarifier
6 différemment en fonction des différents usages, et
7 le carburant en est un de ceux que, on le sait,
8 c'est une nouvelle avenue qu'on pousse de plus en
9 plus, qui a des réalités complètement différentes
10 que, notamment, le chauffage, on pense que c'est le
11 niveau de flexibilité qu'il faut se donner
12 ensemble, Gaz Métro, les intervenants, la Régie, de
13 voir comment on maximise l'utilisation du réseau.
14 Parce que tout ça se fait toujours au bénéfice de
15 l'ensemble de la clientèle. Plus on a
16 d'utilisateurs demain de gaz naturel carburant, le
17 moins cher le reste de la clientèle paye ses
18 tarifs. Donc, même si le client résidentiel
19 pourrait, à première vue, dire : « Pourquoi je
20 suis tarifé pour le même volume à un prix différent
21 que ce client-là? » Si la tarification différente
22 fait en sorte qu'on augmente l'utilisation du
23 réseau puis que le client résidentiel paye moins
24 cher, je pense que tout le monde est gagnant.
25

1 Me SIMON TURMEL :

2 Merci.

3 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

4 En plus, dans tout le cas des camions à gaz naturel
5 compressé, la plupart du temps, c'est des camions
6 qui se rechargent la nuit et donc, au moment où le
7 réseau est moins sollicité en plus.

8 M. LAURENT PILOTTO :

9 J'ai une dernière petite question toujours par
10 rapport au gaz naturel liquéfié ou compressé qui
11 déplace du diesel, puis corrigez-moi si je me
12 trompe, mais le propriétaire de flotte de
13 véhicules, à l'heure actuelle, quand il achète du
14 diesel, il paye une taxe provinciale, une taxe
15 d'accise fédérale, enfin, bref, le prix du litre
16 comporte beaucoup de taxes. Quand on déplace du
17 diesel puis qu'on le remplace par du gaz naturel,
18 ce gaz naturel-là ne comporte pas les mêmes taxes,
19 n'est-ce pas?

20 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

21 Exact.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Donc, dans l'équation, du point de vue du
24 gouvernement, il faut prendre en considération la
25 perte fiscale?

1 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

2 Je suis sûr qu'ils le font.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 Oui? Mais comme notre objectif, c'est de conseiller
5 le ministre, je voulais être sûr de ne pas parler à
6 travers mon chapeau. Donc, il y a... dans
7 l'équation, il y a ça, là?

8 Mme STÉPHANIE TRUDEAU :

9 Je pense qu'ils en sont... bien, pour avoir eu des
10 discussions, ils en sont conscients. En fait, c'est
11 un avantage fiscal, d'écofiscalité qui est donnée à
12 cette filière-là qui est un carburant moins
13 émissif.

14 M. RENAULT-FRANÇOIS LORTIE :

15 Donc, pour eux, ça va revenir à financer la tonne
16 de GES évités, là, donc à combien coûte la tonne
17 évitée à travers la perte fiscale de... Et je ne
18 veux pas rentrer dans d'autres sujets, là, mais je
19 suis certain que le coût de la tonne va être très
20 intéressant pour le gouvernement dans ce cas-ci.

21 M. LAURENT PILOTTO :

22 Merci. C'est tout.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci. Je n'aurai pas de questions. Les
25 interrogations que j'avais ont été couvertes par

1 vos commentaires. Alors, merci beaucoup, nous
2 reprendrons à dix heures quarante-cinq (10 h 45).
3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
4 REPRISE DE L'AUDIENCE
5 (10 h 45)
6 LA PRÉSIDENTE :
7 Alors, bonjour, Madame, Monsieur. Alors, comme nos
8 autres témoins, je vous inviterais à vous présenter
9 et ensuite, procéder à la présentation. Merci.
10 PRÉSENTATION DE GAZIFÈRE
11 Mme JULIE-CHRISTINE LACOMBE :
12 Bonjour. Mon nom est Julie-Christine Lacombe, je
13 suis analyste aux Affaires réglementaires,
14 efficacité énergétique et marché du carbone.
15 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :
16 Alors, Jean-Benoît Trahan, directeur Affaires
17 réglementaires, marché du carbone et efficacité
18 énergétique. Alors...
19 M. LAURENT PILOTTO :
20 Excusez-moi.
21 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :
22 Oui.
23 M. LAURENT PILOTTO :
24 Tous deux pour Gazifère.
25

1 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

2 Tous deux pour Gazifère, bien sûr. Je suis désolé.

3 Vous avez volé le punch de ma première page.

4 Alors... bien, écoutez, rapidement je voulais juste

5 présenter Gazifère. Je pense que c'est important de

6 se représenter un petit peu comme entreprise.

7 L'idée n'est pas d'en faire un long discours, mais

8 simplement de remettre les choses en perspective.

9 Gazifère appartient à la grande société
10 d'Enbridge. Vous êtes peut-être au courant qu'il y
11 a eu, dans les derniers mois, quelques
12 développements avec l'achat de Spectra. Donc,
13 aujourd'hui, la grande famille d'Enbridge inclut
14 deux grands distributeurs gaziers soit Enbridge et
15 Union en Ontario, mais également trois petits
16 distributeurs gaziers de plus petite envergure. IL
17 y a Gazifère, il y a Enbridge Nouveau-Brunswick et
18 il y a également St. Lawrence Gas dans l'État de
19 New York. Donc, c'est une famille quand même
20 relativement large.

21 Et, bien entendu, il y a toute une
22 évolution qui se fait dans le système, mais on est
23 relativement imbriqué au niveau des processus
24 d'affaires. Et ça, bien, ça touche bien entendu à
25 tous les éléments qu'on peut retrouver comme les

1 approvisionnements gaziers, ça peut être les
2 finances, la comptabilité, à certains égards
3 l'ingénierie, les tarifs, l'allocation des coûts,
4 mais ça inclut également tout ce qui peut être
5 également lié à toutes les nouvelles énergies,
6 recherches et développements, ces choses-là. Donc,
7 ça nous permet, en tant que grande famille, de
8 pouvoir s'entraider.

9 De manière plus précise... Donc, de manière
10 plus précise, Gazifère, c'est quoi? C'est quand
11 même plus de quarante et un mille (41 000) clients.
12 J'aime bien souvent dire que, Gazifère, c'est un
13 grand petit distributeur. Quand on se compare, on
14 parle d'environ de près de vingt pour cent (20 %)
15 des consommateurs au Québec, donc c'est loin d'être
16 négligeable bien entendu. Et c'est, par contre,
17 seulement trois pour cent (3 %) des volumes
18 distribués au Québec, donc ça donne une saveur
19 différente de notre ami Gaz Métro.

20 La raison de ça, bien c'est bien entendu
21 principalement parce qu'on est dans le secteur
22 résidentiel, plus de trente-huit mille (38 000)
23 clients résidentiels, trois mille (3000) clients
24 commerciaux et environ quatorze (14) clients
25 industriels.

1 Actuellement, on est dans une seule
2 municipalité et c'est important parce qu'on va en
3 reparler un peu plus tard. À compter de deux mille
4 dix-sept (2017), on va desservir la municipalité de
5 Chelsea également, mais on a aussi d'autres projets
6 d'extension de réseau dans le secteur. On parle
7 bien sûr de Thurso qui est toujours dans la mire et
8 on parle également de Cantley-Wakefield qui est un
9 autre projet et puis il y a d'autres projets
10 également à l'intérieur des frontières de la
11 municipalité de Gatineau actuellement. Voilà pour
12 la brève présentation de ce qu'est Gazifère.

13 Lorsqu'on a vu passer la lettre du ministre
14 et la demande d'avis du ministère, on a voulu se
15 positionner quel était l'objectif en arrière de
16 tout ça. Et on s'est positionné un petit peu. On a
17 dit, O.K., parfait, on veut avoir... le
18 gouvernement a mis en place des cibles de
19 stratégies énergétiques. On va avoir moins quarante
20 pour cent (40 %) de produits pétroliers, donc c'est
21 quand même important, plus quinze pour cent (15 %)
22 d'efficacité énergétique, plus cinquante pour cent
23 (50 %) de bioénergie, plus vingt-cinq pour cent
24 (25 %) d'énergie renouvelable.

25 Alors, on s'est posé la question chez nous.

1 On s'est dit, O.K., mais qu'est-ce qu'on peut
2 faire, nous, comme action là-dedans.

3 Alors, au niveau des produits pétroliers,
4 on peut densifier le réseau. C'est un élément
5 important et lorsqu'on parle de densifier le
6 réseau, on parle d'extension de réseau, on parle
7 également d'utiliser davantage notre réseau où est-
8 ce qu'on est déjà présent, on parle du transport.

9 Quand on parle de transport, il faut le
10 voir de deux manières. Je vais vous amener sur le
11 projet de Thurso, par exemple. Le projet de Thurso,
12 à notre connaissance, à l'heure actuelle, il y a
13 plusieurs centaines de camions par année qui
14 amènent des produits pétroliers à l'usine de
15 Thurso. Donc, le fait de faire l'extension de
16 réseau ne va pas seulement venir réduire les
17 émanations au site au niveau de l'utilisation du
18 pétrole, du gaz naturel versus le pétrole, mais va
19 également éliminer cent pour cent (100 %) des gaz à
20 effet de serre de ces fameux centaines de camions
21 qui viennent sur place.

22 Donc, c'est des effets qui peuvent être
23 majeurs et qui ne sont pas nécessairement remplacés
24 transport par transport. C'est un transport routier
25 par un transport pipeline et dans lequel, le

1 transport pipeline, on ne rajoute pas de pression,
2 elle est déjà là la pression. Donc, il n'y a même
3 pas d'effets ultimement d'énergie à l'intérieur du
4 système. Donc, c'est une démonstration ici où les
5 extensions de réseau pourraient offrir davantage
6 que ce qu'on pouvait peut-être à la limite se
7 mettre en tête jusqu'à ce jour.

8 Lorsqu'on parle de l'efficacité
9 énergétique, bien, bien entendu, c'est les
10 programmes. On est au courant et on en parlera un
11 peu plus tard, mais il y a une certaine limitation
12 qui aujourd'hui fait en sorte qu'on a de la
13 difficulté à aller chercher davantage de projets,
14 mais avec les objectifs gouvernementaux, il va
15 falloir s'y atteler.

16 (10 h 51)

17 On parle plus d'énergie renouvelable, on
18 parle de géothermie, on parle de solaire, on parle
19 d'hydrogène. Et lorsqu'on parle de bioénergie, on
20 parle de plus de biométhane. J'ai voulu prendre un
21 pas de recul aussi, me positionner en me disant,
22 mais quel est le rôle d'une entreprise
23 fondamentale, parce que la première chose qu'on est
24 chez nous, Gazifère, on est une entreprise, avant
25 d'être un service public, avant d'être un

1 distributeur de gaz naturel, on est une entreprise.

2 Et comme entreprise, bien, une des choses
3 qu'on aime bien faire, bien sûr, c'est d'essayer
4 d'avoir des prix qui sont sur la base de nos coûts,
5 nos coûts d'aujourd'hui. Et c'est une des
6 difficultés qu'on retrouve à l'heure actuelle dans
7 notre situation. On aime également offrir ce que
8 les clients recherchent, parce que, bien entendu,
9 si on n'offre pas ce que les clients recherchent,
10 on n'est plus dans le marché. On aime toujours
11 augmenter nos parts de marché, hein, je pense que
12 toute entreprise a de l'intérêt pour ça, et on veut
13 répondre aux attentes des clients actuels, mais
14 également aux clients futurs.

15 Et qu'est-ce qui nous distingue du rôle
16 d'une entreprise normale, bien entendu, c'est le
17 fait qu'on est un distributeur gazier, c'est le
18 fait qu'on est réglementés. Et qu'est-ce que ça
19 veut dire, ça, bien, ça veut dire ultimement qu'on
20 cherche également à intégrer l'équilibre entre les
21 risques de l'entreprise et les risques soutenus par
22 la clientèle. On cherche à répondre aux
23 orientations du gouvernement et on cherche l'équité
24 entre les clients.

25 D'un point de vue économique, bien sûr,

1 dans l'acétate précédent, je vous disais qu'on
2 devait être en concurrence parfaite, donc je
3 prenais en considération que la réglementation nous
4 menait tranquillement dans la concurrence, mais à
5 ce niveau-là, bien, il faut tenir compte de ces
6 éléments-là additionnels, ce qui nous distingue
7 d'une entreprise ordinaire, on est un service
8 public et pour nous, ça compte dans notre
9 réflexion.

10 On a pris la peine de lire certains
11 mémoires et on s'est positionnés, on s'est
12 questionnés, on s'est dit : bien, qu'est-ce que le
13 statu quo réglementaire nous amènerait? Pour nous,
14 la réponse est très claire, c'est, le statu quo
15 réglementaire, c'est ne pas répondre aux objectifs
16 de la Stratégie énergétique de 2030. Pourquoi?
17 Bien, on cherche, dans la stratégie actuelle,
18 d'avoir les tarifs les plus bas pour les
19 consommateurs actuels, on cherche à limiter le
20 déploiement des infrastructures usuelles selon les
21 normes et critères actuels, on cherche à ne pas
22 permettre la diversification dans l'offre des
23 services gaziers des distributeurs gaziers.

24 Pour nous, ça, c'est une analyse qui est
25 limitée, c'est une analyse qui exclut tous les

1 gains sociétaux... ou sociaux plutôt...
2 sociétaux... prenez celui que vous voulez, je dis
3 les deux... les gains sociétaux qui sont associés
4 aussi avec ces éléments-là.

5 Donc quand je reparle, par exemple, de
6 Thurso où je veux enlever des véhicules sur la
7 route, O.K., c'est intéressant, on va enlever du
8 pétrole qui est consommé pour transporter les
9 camions, mais c'est plusieurs centaines de camions
10 également qui ne sont pas sur les routes, c'est des
11 réductions au niveau des coûts d'entretien des
12 routes et c'est également des possibilités
13 d'accidents qui sont réduites, donc il y a un
14 paquet d'autres gains qui doivent être pris en
15 considération lorsqu'on regarde ces choses-là et
16 dans le statu quo réglementaire, on ne tient pas
17 compte de ces éléments-là.

18 Ça amène également à l'absence
19 d'innovations. On est dans un domaine où, on a
20 entendu Gaz Métro, là, je suis un peu le deuxième à
21 venir vous chanter la pomme aujourd'hui, là, donc
22 vous avez déjà entendu beaucoup de choses là-
23 dessus, il y a une absence d'innovations. Le statu
24 quo actuel ne nous permet pas énormément
25 d'innovations, pour ne pas dire pas beaucoup, et

1 c'est un éloignement au niveau des objectifs du
2 gouvernement.

3 Alors, ça nous a amenés à nous positionner,
4 quel est le nouveau rôle que doivent jouer les
5 distributeurs gaziers. Pour nous, c'est très clair
6 que le nouveau rôle que les distributeurs gaziers
7 doivent faire, c'est d'offrir du leadership, du
8 leadership très important dans le déploiement des
9 options de gestion des besoins énergétiques des
10 citoyens, des clients actuels et des clients
11 potentiels.

12 C'est un rôle qui est déjà connu, ce n'est
13 pas un rôle qui est inconnu. L'efficacité
14 énergétique, c'est l'exemple patent, l'efficacité
15 énergétique, ce n'était pas du rôle traditionnel de
16 distributeur, non pas que les distributeurs n'en
17 faisaient pas auparavant, qu'il n'y avait pas des
18 programmes commerciaux ou autres qui ne faisaient
19 pas en sorte d'aider leurs clients, mais
20 fondamentalement, on s'entend que ce n'était pas
21 aussi large que ça l'est aujourd'hui, c'était
22 surtout axé vers la grande clientèle industrielle
23 et ça se limitait grosso modo à ça.

24 Qu'est-ce qui a fait qu'au bout de la
25 ligne, on a décidé de mettre en place l'efficacité

1 énergétique dans le système réglementaire? On a
2 changé la législation, c'est ce qu'on a fait dans
3 le temps, mais parce qu'on considérait que les
4 distributeurs étaient les bons vecteurs pour être
5 capable de répondre à ces projets-là. Et non
6 seulement on était les bons vecteurs, mais les
7 résultats démontrent que ça a été une bonne
8 décision.

9 Et non seulement tout ça, on a aussi réussi
10 à l'intégrer au modèle réglementaire. Donc est-ce
11 que c'est possible de le faire, de faire de
12 l'innovation? La réponse est oui, mais il faut que
13 la législation nous permette de le faire. Et c'est
14 pour ça que, pour nous, et je vais me plaire à lire
15 ici mon petit passage :

16 La législation doit être ajustée pour
17 permettre aux distributeurs gaziers
18 d'innover, d'être les vecteurs d'une
19 partie du déploiement des différentes
20 approches pour atteindre les objectifs
21 de la Stratégie énergétique 2030.

22 Et je vais revenir sur l'aspect Stratégie
23 énergétique 2030, j'ai entendu, à certains égards,
24 madame Asselin notamment, ici à la Régie, où on
25 disait : « Notre objectif, c'est deux mille trente

1 (2030). » Donc ce que je vais vous parler à partir
2 de maintenant, c'est dans un objectif de nous
3 amener vers deux mille trente (2030), ça ne veut
4 pas dire que demain matin, toutes les options
5 doivent être mises en place dans la journée 1,
6 c'est d'ouvrir les options pour que lorsque
7 l'occasion se présentera, qu'on puisse les mettre
8 en application et qu'on ne se retrouve pas avec
9 plusieurs années de retard dans la capacité de les
10 mettre en application puisque la législation ne
11 nous le permet pas.

12 Alors, si je veux atteindre ma stratégie
13 énergétique deux mille trente (2030) le premier
14 élément que je dois voir chez moi, je suis un
15 distributeur de gaz naturel, alors qu'est-ce que je
16 peux faire au niveau de la distribution du gaz
17 naturel qui va venir aider à l'atteinte des
18 objectifs de la stratégie énergétique deux mille
19 trente (2030)?

20 Tout d'abord, le premier élément pour nous
21 c'est l'assouplissement de l'article 79, qui doit
22 s'adapter à une situation où nos coûts marginaux
23 sont plus importants que nos coûts moyens. Ça va
24 faciliter la desserte des clients potentiels, ça va
25 notamment et également, ça devrait... on devrait

1 permettre aux distributeurs de pouvoir installer
2 leur réseau gazier au moment où est-ce qu'il y a
3 des travaux d'infrastructure. Actuellement, on
4 trouve malheureux de devoir repasser quelques
5 années plus tard, d'avoir des coûts plus élevés que
6 ce qu'on pourrait avoir si on était mieux organisés
7 à ce sens-là et si on avait un peu plus de latitude
8 pour pouvoir déployer notre réseau.

9 On parle d'être capable de faire du
10 déploiement dans de nouvelles régions, ce qui veut
11 dire des nouvelles municipalités, des sections qui
12 sont encore non exploitées. On parle de nouveaux
13 secteurs, des parcs industriels, par exemple, le
14 secteur agricole qui n'est pas nécessairement très
15 bien pourvu en gaz naturel. Il y a moyen de faire
16 des travaux pour être capable de mieux répondre à
17 ces secteurs-là.

18 Et il y a les clients à proximité du
19 réseau. À cet égard-là, on a, bien entendu, les
20 clients qui consomment déjà du pétrole chez eux,
21 mais il y a également tous les clients au bois.
22 Vous avez certainement lu notre mémoire là-dessus,
23 il y a une problématique au niveau des fines
24 particules, c'est pas les CO2, c'est une
25 problématique différente, il y a une problématique

1 de sécurité civile qui est associée à ça et pour
2 nous, ce serait intéressant de pouvoir répondre à
3 cette problématique-là avec le gaz naturel. Mais
4 malheureusement, l'article 79, de la manière dont
5 il est conçu aujourd'hui, nous empêche de pouvoir
6 avancer là-dedans.

7 Quels seraient les bénéfices d'agir ainsi?
8 Bien c'est une réduction de coûts de construction.
9 C'est une augmentation des revenus réglementés,
10 c'est un impact économique positif au niveau de la
11 construction, au niveau de la maintenance, c'est
12 une réduction de coûts importante pour les clients
13 potentiels. On a fait des calculs encore récemment,
14 on parle de vingt-cinq (25), trente (30) et plus...
15 plus grand que ça encore d'économies pour nos
16 clients lorsqu'il consomment le gaz naturel. C'est
17 beaucoup de sous qui restent dans la société, c'est
18 beaucoup de sous qui peuvent être utilisés à autre
19 chose que simplement répondre à leurs besoins
20 énergétiques.

21 Tout ça, quant à nous, ça aurait une
22 augmentation marginale des tarifs pour les clients
23 actuels. Vous savez, on ne pense pas, nous, que le
24 fait d'ouvrir les vannes... c'est sûr que si demain
25 matin Gazifère arrive avec un projet de mettre du

1 réseau à la grandeur de la région et desservir
2 l'ensemble des petits... des petits villages, ça va
3 créer un impact tarifaire important. Mais d'y aller
4 de manière intelligemment, d'y aller pas à pas,
5 d'avancer, de sortir un peu du carcan dans lequel
6 on est, on n'aura pas des impacts tarifaires qui
7 vont être importants et on va répondre aux besoins
8 de la société et également du gouvernement. C'est
9 une réduction des émissions des carbones et c'est
10 aussi une réduction des fines particules qui, comme
11 vous le savez, composent le smog et tous les
12 méfaits que le smog nous engendre.

13 L'autre élément, c'est l'utilisation du gaz
14 naturel. L'utilisation du gaz naturel, c'est un
15 rôle structurant et c'est un rôle d'appui pour
16 faire éclore le marché du gaz naturel compressé,
17 qui devrait être dévolu aux distributeurs gaziers.
18 On l'a entendu tantôt, donc j'ai pas besoin d'en
19 parler très longtemps, mais grosso modo, c'est la
20 mise en place des infrastructures de base qui est
21 le problème. C'est un support technique et
22 financier également pour les équipements.

23 Je peux vous donner un exemple de manière
24 un peu plus claire. C'est le marché du transport
25 dans la région de l'Outaouais au niveau du

1 transport de bois. On a plusieurs usines de bois,
2 il y a plusieurs camions qui pourraient utiliser le
3 gaz naturel, aujourd'hui la technologie n'est pas
4 encore là. Semble-t-il qu'en deux mille dix-sept-
5 deux mille dix-huit (2017-2018) le moteur pour les
6 transporteurs de bois va apparaître, donc ce
7 serait... il pourrait être intéressant de pouvoir,
8 bien entendu, avoir ces flottes de camion-là au gaz
9 naturel. Malheureusement, ces flottes-là, c'est
10 tous des conducteurs indépendants, des travailleurs
11 indépendants ou à peu près. Donc être capable de
12 venir structurer le marché. Non pas que le produit
13 ne peut pas être intéressant, c'est des « return to
14 base », c'est des camions qui reviennent à l'usine
15 tout le temps, donc tout le système, tout est en
16 place pour que ce soit intéressant.

17 Malheureusement, la composition du marché
18 fait en sorte que ce marché-là va être très
19 difficile à faire éclore s'il n'y a pas quelqu'un
20 qui s'en occupe pour le faire éclore. Et c'est là,
21 quand on parle de vecteur, quand je reviens à
22 l'efficacité énergétique, c'est là que le vecteur
23 du distributeur gazier peut avoir un effet
24 important. On ne parle pas nécessairement de
25 l'innovation dans la technologie, mais on parle

1 souvent dans l'innovation de la mise en marché de
2 la technologie. C'est souvent là plutôt que le
3 Distributeur va se retrouver. Et si on veut faire
4 encore un parallèle avec l'efficacité énergétique,
5 bien c'est exactement ce qui s'est passé. C'est pas
6 Gazifère qui s'est mis à inventer des nouvelles
7 machines qui consommaient moins de gaz naturel.
8 C'est le marché qui a produit des machines qui
9 utilisent moins de gaz naturel. Mais ce qui a été
10 fait, par contre, c'est de permettre davantage la
11 commercialisation et l'adoption dans le marché de
12 ces produits-là.

13 (11 h 02)

14 Les bénéfiques, bien on a les bénéfiques
15 économiques bien entendu. On parle
16 d'investissements, on parle réduction de coûts pour
17 les utilisateurs. On parle de possible effet
18 positif à terme sur les tarifs. Donc, on entendait
19 tantôt Gaz Métro qui disait, j'ai peur, j'ai peur
20 d'un côté parce que je peux perdre des volumes.
21 C'est sûr, ça nous inquiète tous. Mais on pense
22 sincèrement que l'utilisation additionnelle du gaz
23 naturel devrait être là pour une bonne partie du
24 temps pour compenser minimalement ces pertes-là.
25 Donc, on pense que c'est aussi une manière

1 d'assurer le futur des réseaux gaziers. Puis
2 environnementaux, bien, bien entendu, on a les
3 réductions des émissions de carbone et de fines
4 particules dans ce secteur.

5 L'efficacité énergétique, c'est l'autre
6 élément qui s'ajoute pour être capable d'arriver,
7 et si je reprends le terme de monsieur Audette, au
8 cocktail qui devra être utilisé pour atteindre
9 l'objectif deux mille trente (2030). Au niveau de,
10 j'appelle ça l'énergie distribuée, on parle de
11 l'efficacité énergétique dans notre cas ici, et un
12 autre élément qu'on viendra par la suite, on vous
13 indique que, bien entendu, que l'écémage a été
14 effectué, mais il y a encore du potentiel qui est
15 présent. Cependant, ces potentiels-là selon ce
16 qu'on connaît aujourd'hui coûtent plus cher que ce
17 qu'on avait jusqu'à ce jour. Et ce que les tests de
18 rentabilité nous permettent d'atteindre.

19 Et donc, conséquemment, est-ce qu'il y a du
20 potentiel? La réponse est oui. Mais aux règles
21 actuelles, ça va être beaucoup plus difficile
22 d'atteindre ces options-là. Et donc de là
23 l'importance de revoir les critères d'acceptabilité
24 pour les projets si on veut être capable de faire
25 plus d'efficacité énergétique dans le domaine du

1 gaz naturel.

2 L'autre élément, c'est la géothermie et le
3 solaire. Ce sont deux sources d'énergie
4 intéressantes. Notamment, chez nous, on vous dira
5 qu'on regarde plus la géothermie que le solaire, ne
6 serait-ce que parce que le temps est limité et on a
7 peut-être un peu plus de connaissances sur le sujet
8 ou c'est moins complexe. Je ne le sais pas, mais à
9 tout événement, c'est ce qu'on regarde davantage.
10 Mais c'est grosso modo dans la même optique.
11 Pourquoi? Bien, parce que c'est un marché qui,
12 malheureusement, manque d'essor. Donc, ce n'est pas
13 que le produit n'est pas là. Ce n'est pas que le
14 produit n'est pas commercialement accessible. Il
15 l'est, mais il manque d'essor. Pourquoi? Parce
16 qu'il y a des barrières.

17 Quelles sont ces barrières? Bien, c'est des
18 coûts importants à l'achat. Et c'est des coûts
19 échoués à la vente de la propriété. Ça, c'est super
20 intéressant parce que, ultimement, qu'est-ce qui
21 rentabilise la géothermie? C'est le temps. Et les
22 gens, bien, aujourd'hui ne possèdent pas
23 nécessairement leur maison trente (30) ans. Donc,
24 lorsque j'achète une maison et que je décide
25 d'installer un système géothermique dedans de

1 trente mille dollars (30 000 \$), si deux ans après
2 je revends ma maison, il y a des grandes chances
3 que je ne serai pas capable de monétiser le retour
4 de mon trente mille dollars (30 000 \$). Je vais
5 vendre ma maison du même prix qu'auparavant. Parce
6 que la société n'est pas rendue au point de donner
7 une valeur additionnelle à une maison qui utilise
8 la géothermie.

9 Et c'est donc le type de projet qui
10 ressemble beaucoup à la nature même d'une
11 entreprise réglementée. Notre travail à nous
12 lorsqu'on décide de brancher un client au gaz
13 naturel, ce n'est pas de lui charger trente mille
14 dollars (30 000 \$) pour amener le tuyau jusque chez
15 lui. C'est de lui charger tant de cents le mètre
16 cube pendant plusieurs années pour récupérer le
17 fameux trente mille dollars (30 000 \$) qu'on a mis
18 pour amener le tuyau chez lui.

19 Donc, ici, l'objectif n'est pas de devenir
20 les creuseurs de projets de géothermie, mais c'est
21 de permettre l'essor du marché de manière à ce que
22 celui-ci puisse fonctionner. Et, ultimement, quand
23 on regarde, il est exactement dans le même panier,
24 c'est dans le même type de service qu'un
25 distributeur gazier. C'est les mêmes critères de

1 marché qu'on retrouve. Et c'est là l'intérêt pour
2 nous d'aligner la géothermie.

3 On comprendra que lorsqu'on fait cette
4 analyse-là chez Gazifère, on le fait aussi avec
5 notre connaissance de notre marché. On le fait
6 aussi avec ce que, nous, on peut apporter dans
7 notre marché et avec les compétences qu'on a. Donc,
8 bien entendu, si on me dit, est-ce que Gazifère est
9 prêt à faire une immense centrale géothermique...
10 pas géothermique, mais d'éoliennes, de trois cents
11 (300) éoliennes de deux mégawatts (2 MW), je vais
12 dire non. Donc, ce qu'on regarde chez nous, c'est
13 ce qu'on peut faire chez nous avec les capacités de
14 Gazifère pour la clientèle de la région de
15 l'Outaouais.

16 L'autre élément, c'est le potentiel du gaz
17 renouvelable. À ce niveau-là, bien, potentiel à
18 court terme, c'est les résidus municipaux pour le
19 moment, de ce qui est connu. C'est relativement
20 limité pour Gazifère. Et donc, pour nous, ce qui
21 est important, c'est de s'assurer, c'est, oui, on
22 veut en faire, mais si on a une obligation d'en
23 avoir chez nous, faite chez nous, c'est sûr que ça
24 risque d'être un peu complexe et ultimement, à tout
25 événement, risque tout simplement d'augmenter le

1 coût pour être capable d'organiser le système si
2 jamais on devait avoir des obligations associées à
3 ça.

4 Au niveau du potentiel à moyen terme, bien,
5 ça, c'est beaucoup plus important. On parle
6 d'hydrogène. Je peux vous dire qu'il y a des tests
7 associés à l'hydrogène. En Allemagne, on parle de
8 huit à neuf pour cent (8-9 %) d'intégration
9 d'hydrogène dans les réseaux. Donc, ce n'est pas
10 négligeable. Il y a des travaux en cours à l'heure
11 actuelle en Ontario chez Enbridge Gas pour faire un
12 projet de recherche et développement sur
13 l'hydrogène. Donc, c'est quelque chose qu'on laisse
14 le grand frère faire pour le moment, mais qu'on est
15 en train d'évaluer tranquillement pour voir la
16 possibilité d'intégrer ce système-là chez nous.
17 Quand on parle des avantages d'avoir des grands
18 frères, bien, c'est un des avantages d'avoir un
19 grand frère.

20 (11 h 07)

21 Le GNR à partir du bois. Donc, on en a
22 parlé au niveau de la pyrolyse. Si vous allez voir
23 G4, la compagnie qui a été discutée ce matin avec
24 Gaz Métro, il y a un projet commercial dans lequel
25 aussi le grand frère participe financièrement pour

1 essayer de faire développer le projet. Ils ont deux
2 projets dans le... Si vous allez voir, juste pour
3 le plaisir de la chose, le site Internet, vous
4 allez voir qu'ils ont deux projets : un projet de
5 petite production et un projet de plus grande
6 production. On a évalué, chez nous, que le
7 potentiel, pour Gazifère, de devenir cent pour cent
8 (100 %) GNR est très présent. O.K. C'est très
9 présent parce que là, on est à trois pour cent
10 (3 %) du volume québécois, là, on est dans une
11 région où est-ce qu'on a une ville centre
12 importante, tout ce qui tourne autour de Gatineau
13 et on est entouré de bois. Donc, on est à une
14 position excellente pour devenir cent pour cent
15 (100 %) carboneutre dès que ça, ça sera accessible
16 et économiquement viable. Donc, lorsqu'on regarde
17 le futur, est-ce que c'est possible d'avoir de
18 belles choses? La réponse est oui. Il faut
19 attendre, par contre, et se préparer. Lorsque ces
20 choses-là apparaîtront, d'être capable de les
21 prendre et de les intégrer au système.

22 Les ajustements à la législation doivent
23 permettre l'intégration de GNR lorsque le produit
24 sera accessible, c'est ce que je vous disais. Donc
25 l'idée, ce n'est pas nécessairement que ça prend

1 tout de suite les choses, mais il faut mettre tout
2 de suite en place les éléments pour pouvoir le
3 faire lorsque ça arrivera et nous donner
4 l'occasion, également, de développer, de
5 s'informer, de faire de la recherche sur ces
6 choses-là pour être capable d'y participer.

7 L'imposition de quotas, pour nous, à
8 l'heure actuelle, ça serait un trop gros risque
9 étant donné la situation. Et pour nous, j'entendais
10 monsieur Pilotto parler de... je ne me souviens
11 pas, là, d'un grand discours positif envers la
12 socialisation des coûts, pour nous, ça apparaît un
13 sens logique d'aller en ce sens-là. C'est ce qu'on
14 a fait pour l'électricité renouvelable, c'est ce
15 qu'on a fait pour l'efficacité énergétique
16 également, c'est plus simple, c'est plus favorable
17 également pour son déploiement. C'est sûr qu'il
18 peut y avoir... puis j'entends très bien monsieur
19 Audette avoir parlé des possibilités d'avoir
20 plusieurs options associées avec des tarifs
21 particuliers et autres, il y a quelques clients,
22 mais vous savez, dans notre cas à nous, on parle de
23 quarante et un mille (41 000) clients,
24 principalement de la clientèle résidentielle et
25 petit commercial, je ne pense pas qu'on va avoir un

1 gros, gros succès dans la capacité de mettre des
2 écologos en avant des maisons pour dire que ma
3 maison est verte versus mon voisin. Dans le cas de
4 l'industriel, dans le cas du grand commercial,
5 c'est plus positif, c'est des choses qui peuvent
6 plus monétiser, justement, comme Walmart, comme on
7 le disait, on a aussi un ou deux Walmart dans notre
8 région, mais ça reste quand même relativement
9 limité. Donc, pour nous, il nous apparaît que la
10 possibilité de socialiser a plus de possibilités de
11 faire éclore le marché que d'utiliser une autre
12 option. Soit dit en passant, c'est des options
13 combinées. Nous ne voyons pas de problème du tout.

14 Alors, les effets d'innover pour atteindre
15 les objectifs de la stratégie énergétique deux
16 mille trente (2030), ça va créer des impacts
17 économiques positifs. On parle de réduction de
18 coûts pour les clients résidentiels, l'amélioration
19 de la productivité pour les entreprises, on parle
20 de constructions et autres développements
21 économiques associés aux différents modes de
22 production ou d'utilisation des énergies. On parle
23 d'impacts environnementaux importants. On parle de
24 la réduction des CO2, mais il me tient à coeur de
25 ne pas oublier la réduction des fines particules

1 qui sont associées également aux propositions qu'on
2 vous fait. Et on parle également de sécurité
3 civile. Si on a l'autorisation de pouvoir aider
4 davantage au déploiement du gaz naturel dans les
5 résidences, notamment au niveau des foyers, eh
6 bien, c'est un élément important. On se souviendra
7 tous du grand verglas mais moi, il n'y a pas
8 longtemps, à Gatineau, on a eu l'occasion d'avoir
9 une panne d'électricité généralisée d'environ trois
10 heures. Donc, ça n'a pas été trop pire, là, on
11 parle de trois heures, mais c'est généralisé dans
12 la ville, c'est tout un branle-bas de combat qui
13 apparaît, c'est vraiment problématique. Et c'est
14 dans ces moments-là qu'on peut mieux saisir la
15 valeur d'avoir quelque chose qui nous permet de
16 réduire les impacts associés à la sécurité civile.
17 Heureusement, les gens n'ont pas manqué de
18 chauffage, trois heures, les résidences ont assez
19 de chauffage à l'intérieur, mais si ça avait été un
20 peu plus grave, on s'entend que ça aurait été bien
21 différent.

22 L'atteinte des objectifs de la stratégie
23 énergétique deux mille trente (2030), ça passe,
24 quant à nous, par une réglementation plus souple,
25 par la mise de l'avant de l'innovation et par

1 l'élargissement du rôle traditionnel des
2 distributeurs gaziers. Mais tout ça, ça doit se
3 faire aussi par la recherche d'un équilibre. Un
4 équilibre qui doit se faire devant vous, à la
5 Régie, c'est pour ça que vous êtes là et on pense
6 que vous êtes capables de prendre, justement, cet
7 élargissement-là de rôle et de l'appliquer. Un
8 équilibre qui devra s'assurer des risques pour les
9 clients actuels, des risques associés aussi aux
10 nouvelles technologies et des risques pour la
11 société d'agir ou de ne pas agir dans les
12 différents dossiers.

13 Donc pour nous, ce n'est pas un chèque en
14 blanc qui est demandé, on demande une ouverture
15 dans la législation et on demande de pouvoir
16 dialoguer avec la Régie pour faire autoriser les
17 différents projets qui nous sembleront utiles. On
18 parle de la mise en place de la géothermie, peut-
19 être, avec une tarification associée à la
20 géothermie. Lorsqu'on parle de tarification, c'est
21 vraiment, c'est s'ouvrir dans cette aire-là, c'est
22 complètement revoir les fondements dans lesquels on
23 travaille à l'heure actuelle. C'est beaucoup
24 demander, mais si on veut atteindre la stratégie
25 énergétique, c'est ce qu'on croit qui est

1 nécessaire.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci beaucoup. Alors, je vais débiter avec
4 quelques questions qui sont en lien avec ce que
5 vous venez de dire puis ce qui est en lien aussi
6 avec les lectures que j'avais faites auparavant.
7 Vous parlez, dans votre mémoire, puis vous parlez
8 parfois d'un rôle différent ou d'un rôle... nouveau
9 rôle pour... l'élargissement du rôle traditionnel
10 des distributeurs. Vous nous en avez parlé, mais
11 j'aimerais ça vous entendre un peu plus là-dessus.
12 Vous parlez d'un rôle différent dans le domaine de
13 l'énergie, en soutien, des activités accessoires,
14 comment... comment vous envisagez vous définir dans
15 l'avenir, différent, autre, non traditionnel, ça
16 veut dire on change, mais ça ne me dit pas encore
17 assez comment on devrait vous voir, comment vous
18 vous voyez.

19 (11 h 12)

20 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

21 Nous, on se voit vraiment devenir une entreprise
22 qui va être capable de répondre aux attentes des
23 clients. Et cette réponse-là des clients doit être
24 alignée également avec les besoins, ou enfin,
25 l'alignement qui est donné par le gouvernement. Et

1 ce qu'on pense être capables, nous, de cette
2 définition-là nous amène comment, à se voir, bien,
3 à se voir offrir une multitude d'options
4 énergétiques chez le client.

5 Vous savez, lorsqu'on est un distributeur
6 gazier, on est très proches, hein, on s'en va
7 jusqu'au compteur chez le client. Chez Gazifère, il
8 ne faut pas oublier qu'on a toute l'activité non
9 réglementée qui est liée également avec toute
10 l'allocation des équipements, on est, dans certains
11 cas, dans la maison des clients, et les nouvelles
12 technologies vont être dans la maison, la
13 géothermie va être sous la maison, le solaire
14 risque d'être sur la maison, donc on est dans un
15 environnement très différent.

16 Cependant, quand on regarde l'entreprise
17 distributeur gazier, on a à peu près les mêmes
18 principes. Si on met en place de la géothermie,
19 ultimement, on va investir de l'argent, on va faire
20 venir un contracteur qui va mettre en place
21 l'équipement et on va envoyer des factures, puis si
22 jamais il est mauvais payeur, on va envoyer le
23 groupe de crédit dessus.

24 Ultimement, là, c'est la même espèce de
25 travail qui est accompli par l'entreprise, notre

1 objectif n'est pas de devenir des... je ne sais
2 pas, moi, des... des gens qui vont faire de la
3 recherche et développement nécessairement, on doit
4 faire plutôt de l'application commerciale des
5 choses, on doit être des vecteurs pour permettre
6 l'ouverture des marchés.

7 Puis si, à un moment donné, il y a d'autres
8 entreprises qui peuvent embarquer, comme le disait
9 Gaz Métro tantôt, par exemple dans la géothermie,
10 puis ils sont capables de vraiment faire ouvrir le
11 marché, bien tant mieux, ils le feront, mais à
12 l'heure actuelle, ça bloque.

13 Je vais prendre la géothermie, chez nous,
14 on a, on parle avec des gens, on regarde des
15 options, et ces gens vont faire une trentaine de
16 résidences par année; et qu'est-ce qui bloque,
17 c'est les coûts, ce n'est pas la technologie, ce
18 n'est pas la rentabilité de la technologie, ce
19 n'est pas, c'est les coûts qui fait que les gens,
20 au bout de la ligne, n'investissent pas le montant
21 additionnel parce qu'ils ne pensent pas pouvoir
22 récupérer les coûts.

23 Bien là, encore une fois, c'est là, quand
24 on dit d'élargir notre rôle, on va venir intégrer
25 ça dans notre système, dans notre tarification,

1 dans nos coûts, et qu'est-ce qu'on va être capables
2 de faire, c'est de venir enlever un élément, la
3 commercialisation d'une technologie connue,
4 fonctionnelle, on va le permettre, le déploiement
5 de cette technologie-là.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Je voudrais creuser un petit peu, c'est approprié,
8 la géothermie.

9 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

10 Oui.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Quand vous parlez de tarification pour la
13 géothermie, et puis de problèmes de financement qui
14 sont à la base du peu d'implantation, vous la voyez
15 comment, votre tarification, pour deux voisins,
16 l'un au gaz naturel puis l'autre à la géothermie,
17 mais tous deux chez Gazifère, elles vont avoir
18 l'air de quoi, leurs tarifications, et est-ce que
19 l'engagement ou la durée du contrat que vous
20 envisagez serait à très long terme pour un client
21 de géothermie?

22 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

23 J'entends. Bien, dans le cas du client au gaz
24 naturel, quant à moi, pour le moment, il n'y a pas
25 beaucoup d'évolution, on reste pas mal à la même

1 place. Pour ce qui est de la clientèle géothermie,
2 c'est sûr qu'il va falloir réfléchir un peu plus en
3 dehors de la boîte, je ne pense pas que le système
4 géothermique devrait être facturé sur la base de
5 l'énergie, contrairement à ce qui est fait dans le
6 cas du gaz naturel, beaucoup plus par rapport au
7 coût d'installation de l'équipement.

8 Et il y a des durées différentes des
9 équipements associés à la géothermie également,
10 donc tout ce qui est les tuyaux, et il y a
11 l'équipement de... voyons... de... de thermopompes,
12 là, qui est installé. Les thermopompes, c'est à peu
13 près une vingtaine d'années, les tuyaux, on parle
14 d'une cinquantaine d'années, et davantage.

15 Et, encore une fois, quand on va se
16 recomparer, on se recompare parfaitement à ce qu'on
17 fait, un service, un compteur à peu près quinze
18 (15), vingt (20) ans, les tuyaux principaux dans
19 les rues, dans les tuyaux, l'ossature du réseau, on
20 parle d'une cinquantaine, cinquante-cinq (55) ans,
21 et plus encore une fois, donc c'est vraiment des
22 systèmes qui sont très similaires.

23 Alors, ça serait une facturation qui serait
24 beaucoup plus statique d'une certaine manière,
25 comparativement à la tarification de gaz naturel.

1 Pour l'instant, c'est ce qu'on a en tête, là, on ne
2 vous dit pas, peut-être qu'on va avoir des
3 meilleures idées, mais à ce moment-ci, c'est plus
4 dans cette optique-là. Et c'est une tarification
5 qui devrait assurer également le temps au client;
6 et là-dessus, bien, il y a des réflexions qui vont
7 devoir être faites également, on fait des, on en
8 fait déjà un peu à l'interne, là, mais tout ce qui
9 est au niveau de l'acte notarié, des choses de
10 cette nature-là, pour s'assurer qu'à tout
11 événement, il peut y avoir peut-être des « opting
12 out », hein, si jamais la personne veut sortir,
13 pourra peut-être sortir mais devra, à tout
14 événement, peut-être éponger les coûts associés à
15 l'investissement, des choses de cette nature-là,
16 c'est un peu dans cet alignement-là qu'on regarde
17 ça.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 O.K. Une autre question, celle-là, elle vient de
20 votre présentation, la planche numéro 11. Vous êtes
21 aux assouplissements de l'article 79 puis vous
22 mentionnez une liste de bénéficiaires...

23 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

24 Oui.

25 (11 h 17)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 ... dans une liste de bénéfices.

3 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

4 Oui.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Dans les bénéfices, vous parlez d'une augmentation
7 marginale des tarifs.

8 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

9 Oui.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Pouvez-vous m'expliquer un peu ce que ça veut dire
12 pour vous, parmi les bénéfices, cette augmentation
13 marginale des tarifs?

14 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

15 À l'heure actuelle, quand on regarde le système
16 gazier, on parle souvent de vingt-cinq pour cent
17 (25 %) et plus de... d'avantages économiques. Et là
18 je vais vous amener sur un projet très précis pour
19 essayer de donner un exemple très précis.

20 Et je tente d'aller chercher un client
21 additionnel dans une rue. Chez nous, on utilise
22 toujours la rue en demi-lune parce que ça adonne
23 qu'on a deux demi-lunes une en face de l'autre. Et
24 il y en a une qu'on a été chanceux parce que le
25 premier qui a voulu le gaz naturel, c'est le

1 premier et après ça a été le deuxième, après ça le
2 troisième, ça fait qu'on a réussi à faire la demi-
3 lune et donc cette demi-lune-là est devenue très
4 rentable et fonctionnelle.

5 Dans l'autre cas, notre malheur, c'est que
6 la demi-lune a commencé par l'autre bord et on n'a
7 pas été capable d'aller chercher le client. Donc,
8 selon l'article 79, je ne peux pas faire mon
9 investissement parce que je ne peux pas garantir
10 que mes autres clients, dans un an, deux ans, trois
11 ans, quatre ans vont faire le passage au gaz
12 naturel, mais ils sont à peu près tous des maisons
13 à l'huile identiques à ce que j'ai de l'autre côté
14 au point de vue de ma demi-lune.

15 Alors, qu'est-ce que j'ai fait? Je n'ai
16 rien fait, j'ai perdu mon client. Mais, si j'avais
17 été chercher mon client, probablement que l'année
18 d'après ou dans deux ans, j'aurais eu le deuxième
19 et le troisième et le quatrième et le cinquième qui
20 seraient embarqués. Alors, j'ai peut-être une
21 augmentation marginale temporaire, mais
22 probablement que je vais pouvoir bénéficier aussi
23 d'économies qui vont venir par la suite.

24 Donc, quand on parle d'augmentation
25 marginale, on a un écart comparatif très important,

1 donc on a de l'espace pour jouer. Et on pense qu'on
2 ne va pas manger cet espace-là, mais au contraire
3 qu'on va pouvoir, en se donnant un peu de lousse
4 dans le système, on va être capable d'aller
5 chercher ces projets-là qui ont des possibilités de
6 gains futurs très importants.

7 La Ville de Thurso, c'en est un autre
8 exemple. On travaille actuellement pour la Ville de
9 Thurso, on espère l'avoir. Je ne veux pas prendre
10 Thurso parce que j'ai des choses là-dedans qui ne
11 sont peut-être pas... que je ne peux pas dire tout
12 de suite. Je vais aller à Chelsea. Excusez-moi.

13 À Chelsea, on a monté le projet, on avait,
14 on a eu beaucoup beaucoup de difficultés à monter
15 le projet. On est allé chercher un client en haut,
16 c'est-à-dire le client principal qui est un spa et
17 deux projets commerciaux. Je m'excuse, je parle
18 avec mes mains parce que je n'ai pas de mappe, mais
19 le client est là et les deux commerciaux sont là.
20 Et ici, là, désolé pour Internet, mais ici j'ai la
21 rue principale.

22 Or, lorsqu'ils ont fait l'investissement
23 sur la rue Principale pour remettre à jour les
24 infrastructures, on n'a pas été capable de venir
25 chercher l'autorisation d'investir à la Régie. Ce

1 n'est pas à cause de la Régie, là, c'est à cause
2 que les deux contracteurs ici n'étaient pas prêts.
3 Et avant qu'eux soient prêts et tant que je vienne
4 ici puis que finalement j'aie une autorisation,
5 bien il était trop tard, la rue a été repavée.

6 Bien là, je viens de perdre cinq ans où je
7 ne peux pas aller chercher des clients qui sont
8 déjà là, qui attendent. C'est des restaurants, une
9 église, et caetera, et caetera, des clients qui
10 veulent le gaz aujourd'hui.

11 Je vais devoir probablement repasser sur
12 cette rue-là dans cinq ans, ouvrir la rue, avoir
13 des coûts plus élevés que ce que j'aurais eu en le
14 faisant immédiatement. Donc, j'ai perdu des revenus
15 puis j'ai augmenté mes coûts pour être capable de
16 desservir le même client. Dans un système, si
17 j'avais eu un peu plus de flexibilité, bien
18 j'aurais réduit mes coûts puis j'aurais eu des
19 revenus plus longtemps du même groupe de clients.

20 Vous savez, c'est là où est-ce que, quand
21 on regarde cette marginalité-là, il y a l'expansion
22 fou, là, on peut dire on s'en va à, je ne sais pas
23 moi, à Saint-André Avellin, ils sont deux cents...
24 je ne sais pas combien qu'il y a de personnes là.
25 Deux mille (2000) personnes? Mille (1000) personnes

1 dans le village? Il n'y a pas vraiment d'industrie.
2 On s'en va là-bas puis on étend le réseau puis ça
3 n'arrivera jamais, il n'y aura jamais de gains.

4 Mais, il y a d'autres endroits où les gains
5 sont potentiels, sont très importants. Et le fait
6 de ne pas être là et de ne pas être là au bon
7 moment fait en sorte qu'on va avoir des coûts
8 additionnels, qu'on va perdre du potentiel et, au
9 bout de la ligne, c'est pour ça qu'on dit que
10 l'augmentation devient marginale, en réalité, si on
11 assouplit. C'est sûr que c'est un assouplissement
12 grandiloquent, on s'en va ailleurs. Ce n'est pas ça
13 qui est demandé.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci. Maître Turmel? Non. Ça va. Monsieur Pilotto?

16 M. LAURENT PILOTTO :

17 Oui. J'ai toujours des questions. Monsieur Trahan,
18 ça fait longtemps qu'on ne s'est pas vus.

19 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

20 Quelques semaines seulement.

21 M. LAURENT PILOTTO :

22 Bien oui, c'est ça. Je m'en souviens très bien.

23 Vous avez parlé... Je veux vous amener d'abord...

24 Bien, je veux revenir sur la géothermie parce que

25 je vous entends puis j'acquiesce à vos affirmations

1 quant à la similitude de la business. Je me pose
2 juste une question.

3 Gazifère, je sais que Gazifère a une
4 filiale non réglementée qui loue des chauffe-eau ou
5 loue des systèmes de chauffage, donc qui est déjà
6 dans la business d'offrir un service de confort,
7 hein, sous forme d'eau chaude, sous forme de
8 chauffage dans une résidence. Évidemment, le
9 « payback » est probablement plus court que sur un
10 chauffe-eau ou sur une fournaise au gaz que sur un
11 système de géothermie. Mais, qu'est-ce qui vous
12 empêche d'offrir un service de confort géothermie
13 par cette filiale-là à l'heure actuelle?

14 (11 h 22)

15 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

16 Rien. Absolument rien.

17 M. LAURENT PILOTTO :

18 O.K. Alors...

19 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

20 Question qui suit : Pourquoi?

21 M. LAURENT PILOTTO :

22 Oui. Pourquoi ça devrait être dans les activités
23 réglementées?

24 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

25 Ultiment, à l'heure actuelle, on évalue l'option.

1 Les deux options sont sur la table. On va regarder
2 comment la législation va aller. On a même commencé
3 des travaux pour essayer de monter un projet pilote
4 pour essayer de l'évaluer. C'est sûr que si c'était
5 à l'intérieur d'un système réglementé, ça va...
6 bien, au niveau d'une assurance de récupération de
7 capital, ça vient donner un peu plus de souffle, si
8 on veut, au déploiement de la chose.

9 Donc, c'est à cet égard-là où ça va venir
10 aider. Est-ce que ça va se faire quand même sans le
11 réglementer? Les chances sont que ce soit possible.
12 On y travaille à l'heure actuelle. Mais
13 probablement que le déploiement ne serait pas de la
14 même nature. Ce qui ne veut pas dire que ça ne
15 pourrait pas devenir plus grand aussi. Ça peut
16 aller dans tous les sens.

17 Ultimement, ce qu'on vous soumet, c'est
18 qu'il est nécessaire d'ouvrir la législation pour
19 nous permettre de vous le présenter. Ce qui ne veut
20 pas dire qu'on va le faire nécessairement par là.
21 Il ne faut pas s'empêcher si jamais on sent qu'on a
22 ce besoin-là de le faire. Peut-être que la
23 géothermie, on est rendu un peu plus loin. Peut-
24 être que ce sera le solaire en réalité qui vous
25 sera demandé plutôt que la géothermie. Mais pour

1 nous, quand on parle d'ouverture, c'est cette
2 ouverture-là. On ne demande pas encore une fois, je
3 reprends, on ne demande pas un service
4 d'exclusivité. On ne demande pas à ce que,
5 ultimement, ce soit sûr que ça passe par là. Mais
6 l'idée, c'est de nous donner l'ouverture. Ce n'est
7 pas souvent qu'on a la chance de regarder la
8 législation ensemble. On veut se donner l'ouverture
9 que si c'est ça le modèle qui est préférable pour
10 les différentes raisons qui devront être trouvées
11 d'ici là, qu'on puisse le faire et qu'on ne soit
12 pas limité.

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 On jase, là, hein. On envisage une réouverture de
15 la loi, des modifications aux articles, et caetera.
16 Votre actionnaire par rapport à ce risque-là
17 additionnel, parce que c'est sûr, si c'est fait
18 entièrement dans l'activité non réglementée, bon,
19 bien, c'est l'actionnaire qui assume le risque et
20 qui bénéficie des gains potentiels à cent pour cent
21 (100 %). Vous préconisez une introduction, enfin
22 une ouverture de la loi pour permettre ce genre
23 d'actif-là dans les activités réglementées. Mais
24 est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir une approche
25 hybride où il y a une certaine partie du risque qui

1 est assumée par l'actionnaire, puis que si ce qui
2 apparaît être une bonne idée aujourd'hui puis qui,
3 dans cinq ans, se révèle, on fait un bilan puis on
4 dit, bien, finalement, on pensait que c'était une
5 bonne idée, mais ça n'a pas levé, puis... bref, on
6 arrête l'activité, mais on est pris avec des
7 actifs, et caetera? Est-ce qu'il y a une ouverture
8 du côté de l'actionnaire à partager ce risque-là?
9 Pourquoi ce serait cent pour cent (100 %) du risque
10 assumé par la clientèle existante du réseau gazier?

11 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

12 C'est une question qui est intéressante. Vous
13 savez, le débat, il n'est pas qu'au Québec, hein,
14 avec tout ce qui se passe en Ontario. C'est un
15 débat qui est très similaire, puis où je vous
16 dirais que, à certains égards, les craintes des
17 distributeurs gaziers sont peut-être même
18 supérieures à ce qu'on retrouve ici à l'heure
19 actuelle de l'autre côté.

20 C'est bien entendu que comme entreprise
21 réglementée, il y a toujours une préférence dans le
22 système. Je veux dire, à la base, c'est présent,
23 puis il faut l'avoir en tête.

24 Cependant, est-ce qu'on serait prêt à aller
25 partager le risque jusqu'au bout de la ligne? Puis

1 pourquoi je fais le lien avec en Ontario? En
2 Ontario, il y a beaucoup de conversations pour
3 l'intégrer dans le système réglementaire pour
4 permettre un déploiement plus vaste, plus
5 important. Ils ont d'autres réalités aussi qui
6 doivent être prises en considération, ne serait-ce
7 qu'à peu près tous les clients en Ontario sont au
8 gaz naturel, ce qui n'est pas le cas chez nous.

9 Donc, en quelque part, ça donne des
10 limitations également si jamais on décide
11 d'embarquer là-dedans pour s'assurer que, par
12 exemple, les quarante mille (40 000) clients ne
13 deviennent pas des gens qui vont supporter les
14 coûts de géothermie aux Îles-de-la-Madeleine. Hein?
15 Je veux dire, à un moment donné, il va falloir
16 limiter un paquet de choses si jamais on embarque
17 là-dedans.

18 Il n'est pas dit que Gazifère ne serait pas
19 prête à partager les risques. Ce que je veux vous
20 dire par là, quand on dit qu'il faut ouvrir la
21 législation, c'est de l'ouvrir, la législation, ce
22 n'est pas nécessairement, aujourd'hui on ne dit pas
23 c'est quoi le modèle qui doit être mis en place,
24 mais comme je vous disais, peut-être que le modèle
25 sera complètement non réglementé. C'est une

1 possibilité. On veut juste que l'ouverture soit là
2 et qu'on soit capable de venir vous présenter des
3 projets. Et à ce moment-là, ces discussions-là
4 pourront avoir lieu pour déterminer, est-ce qu'il
5 n'y a pas une possibilité de soit partager des
6 risques, soit en faire en partie réglementée, non
7 réglementée ou autres. Mais, là, pour l'instant, je
8 ne peux pas le faire du tout, du tout, du tout.

9 M. LAURENT PILOTTO :

10 Bien, vous ne pouvez pas le faire! Vous pouvez le
11 faire, vous n'avez pas besoin de notre permission
12 pour faire des activités non réglementées.

13 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

14 On s'entend. Je parle ici dans le réglementé que je
15 ne peux pas le faire du tout, du tout.

16 M. LAURENT PILOTTO :

17 Très bien. Puis vous avez mentionné, restons, pour
18 une dernière question, dans la géothermie, vous
19 avez mentionné avoir parlé à des acteurs actuels du
20 marché. Comment ils voient ça, eux autres? Parce
21 que ça peut être un bénéfice pour eux parce que ça
22 peut augmenter le nombre d'installations qu'ils
23 vont faire s'ils les font en partenariat avec vous.
24 Mais c'est quand même un gros joueur. Gazifère a
25 beau être Gazifère, c'est quand même une filiale

1 d'Enbridge, c'est un gros joueur qui débarque dans
2 un marché qui, à l'heure actuelle, est compétitif.
3 Comment... c'est quoi leur réaction, si vos
4 discussions ont été jusque-là?

5 (11 h 28)

6 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

7 Pour ma compréhension jusqu'à ce jour, je vous
8 dirais que la réaction est assez similaire à notre
9 situation dans notre réseau de gaz naturel. Je
10 dirais que Gazifère ne construit pas un réseau de
11 gaz naturel. Ce sont des entrepreneurs qui
12 construisent. On entretient, on fait de la
13 maintenance, mais on donne à contrat la majorité
14 des travaux associés à la construction du réseau de
15 gaz naturel.

16 Dans l'entreprise non réglementée, Gazifère
17 n'installe pas de chauffe-eau, elle n'entretient
18 pas les chauffe-eau, c'est donné à des entreprises
19 également. Donc le modèle est vraiment basé sur
20 l'organisation du secteur, sur le financement, sur
21 la tarification, sur la récupération des sous, le
22 crédit, et caetera.

23 Donc ultimement c'est un modèle qui laisse
24 amplement l'espace aux acteurs du secteur. Parce
25 qu'en tout cas à ma connaissance, moi, je ne

1 connais pas beaucoup de contracteurs à l'heure
2 actuelle dans le système de la géothermie qui
3 financent les systèmes géothermiques. Le cas
4 échéant, ils vont avoir... ils vont vous proposer
5 d'être financé avec AccordD, là. Mais qu'eux vont
6 embarquer dans le système pour le gérer, ça, moi, à
7 ma connaissance, ce ne sont pas leurs pratiques.
8 Alors pour l'instant je n'ai pas senti de répulsion
9 à cette situation-là.

10 M. LAURENT PILOTTO :

11 Ils vous voient plutôt comme un catalyseur plus
12 que... je peux comprendre ça. Je veux revenir sur
13 votre... votre potentiel de gaz naturel compressé,
14 là. Puis je comprends, votre problématique est
15 associée au fait que c'est de multiples petits
16 joueurs, dans le fond, les...

17 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

18 Les camions.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 ... propriétaires des camions.

21 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

22 Oui.

23 M. LAURENT PILOTTO :

24 Bien qu'ils fassent du aller-retour quotidien ou...
25 je ne sais pas si c'est quotidien ou sur une courte

1 période de temps, là, mais donc ils alimentent des
2 scieries, des papeteries, mais ils sont
3 indépendants, c'est ça?

4 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

5 Oui.

6 M. LAURENT PILOTTO :

7 O.K. Puis vous envisagez combien de stations de...
8 de « refueling », là?

9 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

10 Je veux dire c'est malheureux, pour le moment on
11 rêve à une!

12 M. LAURENT PILOTTO :

13 Vous commencez petit.

14 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

15 On va y aller en étapes. On découvre aussi, parce
16 que c'est un marché qui apprend à se connaître, là,
17 dans le sens qu'il y a... j'ai parlé de ça, mais il
18 y a autre chose, il y a des usines qui sont en
19 place. On en a... ces usines-là amènent le bois à
20 l'usine, mais le matériel qui ressort de l'usine,
21 ça aussi il y a un certain niveau de transport qui
22 est associé à ça, qui peut être intéressant.

23 Dans certains cas... dans certains cas il
24 peut y avoir des petites flottes qui pourraient
25 peut-être nous aider à partir plus vite. La

1 difficulté aussi avec les gens indépendants
2 c'est... c'est à l'effet qu'il faut convaincre
3 plusieurs personnes individuellement pour arriver à
4 amener le groupe. Et ça aussi c'est complexe. On le
5 vit quand on essaye de faire de la conversion.

6 Contrairement dans... quand on fait du
7 nouveau développement, non pas que c'est très
8 facile, mais c'est plus facile. On s'entend avec un
9 contracteur, cent (100) maisons, et puis on a un
10 projet. Quand je veux faire la conversion où est-ce
11 je devrais être, quand vous parliez tantôt de
12 difficulté, si je devais faire la conversion je
13 devrais viser les vieux secteurs pour aller enlever
14 l'huile, mais je ne suis pas capable, je m'entends
15 toujours avec le huitième, le sixième, l'école est
16 au bout du chemin, je ne suis pas capable de pogner
17 tout le monde en même temps. Les équipements ne
18 sont pas en fin de vie utile au moment où je dois
19 faire signer les papiers, donc cette difficulté-là
20 qu'on retrouve dans la conversion est la même chose
21 dans le cas du... dans le cas des stations.

22 L'objectif c'est vraiment d'en mettre une
23 initiale, probablement à mon avis c'est dans notre
24 secteur, là, c'est probablement deux à trois qui
25 serait... qui serait suffisant pour... pour

1 vraiment lancer le marché. Par la suite, on verrait
2 ce qui arriverait, là, mais à mon avis deux à
3 trois, là, le secteur un peu plus... dans le
4 secteur de Thurso il y a beaucoup de camionnage,
5 beaucoup d'usines, beaucoup de choses qui se
6 passent dans ce secteur-là. Puis on est sur le bord
7 de la 50. Il y a également... dans Gatineau il y a
8 aussi deux-trois usines de pâtes et papiers. Donc
9 c'est dans les deux à trois, là, qui devrait être
10 suffisant. Puis là, par incidence, une fois qu'on a
11 ça on peut avoir également les camions de vidanges,
12 on peut avoir également d'autres... d'autres
13 entreprises qui viennent à la même place, mais
14 comme le secteur n'est pas complètement... il est
15 très grand, là, d'une certaine manière, d'un point
16 de vue géographique, là, deux à trois appareils
17 c'est peut-être pas mal quelque chose qui nous
18 permettrait de lancer le secteur pas mal bien.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 Merci. Puis je crois que c'est ma dernière
21 question, enfin peu importe. En matière de gaz
22 naturel renouvelable vous avez mentionné que - puis
23 je comprends, là, que pour vous imposer des quotas
24 pour l'instant ce ne serait pas une bonne idée ou,
25 en tout cas, ça vous amènerait plus de problèmes

1 que d'autre chose. Mais je suis étonné, là, Gaz
2 Métro nous parle souvent de Saint-Hyacinthe qui est
3 une plus petite ville que Gatineau. Vous êtes des
4 extraterrestres, vous ne produisez pas de déchets?
5 (11 h 33)

6 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

7 Ça va me faire plaisir de répondre à ça parce
8 que... et d'améliorer peut-être la connaissance. La
9 première usine de gaz naturel renouvelable a été
10 bâtie à Gatineau et l'usine de Saint-Hyacinthe est
11 une copie de ce qui s'est fait à Gatineau et une
12 amélioration de ce qui s'est fait à Gatineau. À
13 l'heure actuelle, l'usine de Gatineau le fait avec
14 les boues des épurations des eaux et ils utilisent
15 le biométhane sur place pour sécher les boues, pour
16 les renvoyer sur les terres. Donc il reste un petit
17 résidu estival qu'ils brûlent à l'heure actuelle.
18 On a évalué l'option de l'intégrer dans le réseau,
19 mais on parle vraiment d'un très, très petit niveau
20 de volume de gaz naturel renouvelable qui ferait
21 que mettre en place un système de nettoyage pour
22 quelques mètres cubes, là, ça serait complètement
23 pas rentable. Alors, ce n'est pas possible à ce
24 niveau-là d'aller chercher du volume additionnel.

25 On a discuté avec eux un petit peu, la

1 raison pour laquelle ils préfèrent sécher, c'est
2 que ça coûte beaucoup moins cher qu'aller étendre
3 les lisiers non séchés par la suite. Ultiment
4 c'est, ou bien non tu consommes plus de « fuel »
5 dans un camion ou plus de gaz naturel pour,
6 renouvelable, pour sécher les boues, au bout de la
7 ligne ça finit par se ressembler cette histoire-là.

8 Donc, c'est là qu'on est un peu bloqué.
9 Pour l'instant, à notre connaissance, la Ville de
10 Gatineau s'aligne beaucoup plus pour le compostage
11 pour ce qui est des déchets et il y a une
12 discussion aussi avec la Ville d'Ottawa pour faire
13 un projet commun. Donc, est-ce qu'il pourrait être
14 possible d'avoir un projet de gaz naturel
15 renouvelable de la région de l'Outaouais et
16 d'Ottawa à Gatineau qui ferait en sorte qu'on
17 aurait le gaz naturel renouvelable produit chez
18 nous avec des déchets de Gatineau et d'Ottawa?
19 C'est une possibilité, comme nos déchets peuvent se
20 ramasser de l'autre côté également, puis être
21 traités de l'autre côté.

22 La difficulté c'est que si on m'impose,
23 bien, il va falloir que j'aille voir Gatineau, puis
24 avec un couteau sur la gorge parce que c'est mon
25 seul qui a vraiment des volumes suffisants et je

1 vais devoir dire, bien, je dois m'entendre avec toi
2 et puis là, bien, je n'ai aucun pouvoir de
3 négociation, c'est terminé, je vais bien entendu
4 payer le prix. Donc, c'est là où lorsqu'on parle de
5 difficulté, c'est là les difficultés qu'on retrouve
6 à l'heure actuelle si on s'en va en quota dans
7 notre région.

8 M. LAURENT PILOTTO :

9 O.K. Puis, donc monsieur Audette le disait hier,
10 là, puis c'est marqué très clairement dans son
11 rapport, que le compostage c'est l'ennemi numéro 1
12 du GNR, là, c'est ça que j'ai compris.

13 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

14 C'est l'ennemi numéro 1 et il y a une raison pour
15 ça, c'est parce que c'est simple. Et c'est quand on
16 dit qu'on veut être un vecteur, là, bien, moi
17 demain matin si j'étais capable, je vous
18 demanderais d'avoir quelqu'un qui s'occupe
19 d'essayer de développer ça. Il faut aller... Il
20 faut même monter probablement le projet pour la
21 Ville de Gatineau.

22 Tu sais, demander à une Ville qui a déjà de
23 la misère à faire son déneigement puis à gérer ses
24 cols bleus, puis et caetera, de devenir, de
25 s'imposer l'obligation de mettre en place une

1 usine, là, c'est rare que ça marche. C'est le fun
2 ce qui s'est passé à Saint-Hyacinthe, c'est très,
3 très sympathique, parce qu'il y avait quelqu'un qui
4 avait beaucoup de « drive », qui avait beaucoup
5 d'ambition puis qui aimait ça, puis ce directeur-
6 là, il a été superbe, puis il a mené à un projet
7 qui est merveilleux. Mais ce n'est pas pour rien
8 que ça traîne à Québec, ce n'est pas pour rien que
9 ça traîne à Montréal, c'est parce que c'est
10 compliqué pour une Ville de commencer à devenir un
11 industriel. Ce n'est pas son « day-to-day » de
12 faire ça.

13 Alors, si nous on n'a pas de capacité
14 d'influencer, si on n'a pas des ressources pour
15 être capable de monter le projet, peut-être même de
16 faire le projet pour la municipalité, lui dire :
17 « Bien, viens juste me porter tes déchets chez nous
18 à la place, puis on va s'occuper de faire le
19 projet », bien, dans plusieurs villes, ça ne se
20 fera pas. Tu sais, ce n'est pas leur rôle naturel
21 d'être des gestionnaires d'usine, là, puis de
22 prendre des risques pour une municipalité, ce n'est
23 pas son plaisir. Ça fait qu'elle a une option à
24 côté qui est très simple, ça s'appelle le
25 compostage; pas de risques, ça coûte moins cher,

1 puis pas de difficultés techniques. C'est assez
2 simple comme décision.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 Une dernière question. Hydrogène.

5 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

6 Oui.

7 M. LAURENT PILOTTO :

8 Dites m'en plus parce que je ne comprends pas, là,
9 je ne suis pas au fait de cette particularité-là,
10 d'où elle vient, à quoi elle sert, pourquoi
11 l'injecter dans le réseau?

12 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

13 L'hydrogène est injecté dans le réseau en mélange
14 avec le gaz naturel et le gaz naturel hydrogéné est
15 consommé de la même manière que le gaz naturel
16 ordinaire. L'hydrogène est un élément qui peut
17 devenir dangereux s'il est en trop grande quantité,
18 au niveau du brûlage, il peut y avoir des
19 explosions, et caetera, qu'on connaît, là, c'est
20 des choses qui sont connues. Ce qui fait que de là
21 le besoin de limiter l'intégration à un certain
22 pourcentage.

23 L'hydrogène a aussi un pouvoir calorifique
24 plus important que le gaz naturel. Alors, ça a
25 commencé en Europe et, comme je disais tantôt, en

1 Allemagne ils sont rendus à peu près à huit à neuf
2 pour cent (8-9 %) de composition d'hydrogène à
3 l'intérieur du réseau. Donc il est injecté comme le
4 gaz naturel, c'est une injection que tu peux faire
5 localement ou pas, là. Ça peut être fait sur TCPL
6 ou ça peut être fait dans ton réseau local et tu
7 amènes un certain niveau d'hydrogène.

8 Pour ce qui est de la production, bien là,
9 c'est libre cours aux meilleures idées. Ultimement,
10 ça peut être fait, dans notre cas, on ose imaginer,
11 c'est pour ça qu'on l'a mis en tant qu'énergie
12 renouvelable, ça peut être fait à partir de
13 l'électricité directement soit d'Hydro-Québec par
14 exemple en période de non-pointe. Mais ça peut être
15 également produit peut-être avec d'autres idées que
16 je ne peux pas révéler ici qui nous pointent en
17 tête, mais qui pourraient faire sorte que ce soit
18 cent pour cent (100 %) considéré vert, donc
19 renouvelable également. Donc c'est vraiment une
20 injection d'un gaz. Vous pouvez vraiment l'imaginer
21 comme étant du biométhane qui s'ingère tout
22 simplement dans le système et dans lequel je ne
23 pourrai pas mettre cent pour cent (100 %) du
24 volume.

25 Et même si je veux faire un pas de plus,

1 là, au point de vue de la situation, de manière
2 générale, le biométhane est à un degré calorifique
3 moindre que le gaz naturel qu'on reçoit sur le
4 réseau de TCPL, alors si on était capable de venir
5 joindre hydrogène et biométhane, on serait capable
6 de conserver, ou peut-être d'améliorer un petit peu
7 la composition en puissance du gaz naturel pour ces
8 secteurs... pour... lorsqu'il y a l'intégration du
9 biométhane dedans.

10 (11 h 38)

11 M. LAURENT PILOTTO :

12 Une façon de doper le biométhane qui est faiblette
13 en pouvoirs calorifiques, c'est ça?

14 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

15 Exactement. Ce n'est pas des grosses différences,
16 là, dans le cas du biométhane, mais il est quand
17 même un peu inférieur, tout en restant dans les
18 normes de TCPL.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 Ça fait le tour de mes questions, merci beaucoup.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Maître Turmel?

23 Me SIMON TURMEL :

24 Bonjour, Madame Lacombe et Monsieur Trahan. Je
25 n'avais pas de questions mais mon collègue m'a

1 inspiré. C'est des précisions, probablement que lui
2 avait la réponse, mais moi je vais vous la poser
3 quand même.

4 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :
5 Ça va me faire plaisir.

6 Me SIMON TURMEL :
7 Non, je suis sûr qu'il n'avait pas la réponse. Vous
8 avez parlé d'un besoin d'un coup de pouce pour agir
9 comme vecteur dans certains secteurs dont
10 l'investissement est important. Et ce coup de pouce
11 là peut passer par l'intégration partielle ou
12 totale dans la base de tarification des coûts. Vous
13 savez, quand on doit donner un avis à un ministre,
14 souvent, le ministre - c'est le mandat qui nous a
15 été confié - va demander des exemples. C'est
16 rassurant, des exemples. « Est-ce que ça se fait
17 ailleurs? » « Est-ce que ça s'est déjà vu? » « Est-
18 ce qu'il y a eu des échecs, des pour, des contre? »
19 Alors, c'est toutes des choses que nous devons
20 évaluer. Et vous avez mentionné l'exemple de
21 l'Ontario où est-ce qu'il y a une réflexion qui se
22 fait. Est-ce que vous êtes capable de m'en dire un
23 peu plus sur cet exemple-là, où est-ce qu'ils en
24 sont, c'est-tu un dossier précis, c'est-tu
25 gouvernemental, c'est-tu l'Office qui réfléchit? Et

1 après l'Ontario, est-ce qu'il y a d'autres
2 juridictions, qui, à votre connaissance,
3 réfléchissent à la possibilité d'inclure ces
4 nouvelles façons de faire dans la base de
5 tarification? Et après, j'aurai une autre question.
6 Après ces deux questions-là.

7 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

8 O.K. Mon Dieu que j'aimerais ça avoir beaucoup de
9 temps puis de lire sur plein de choses, mais je
10 vais vous dire ce que je sais. Malheureusement, je
11 vais me limiter à ça.

12 En Ontario, c'est beaucoup tout ce qui est
13 le plan du gouvernement, tout comme ici on a la
14 stratégie énergétique, ils ont également leur
15 espèce de stratégie énergétique et l'intégration du
16 marché du carbone dans le réseau. Il y a eu des
17 discours qui ont été jusqu'à l'objectif d'une
18 disparition complète du gaz naturel en deux mille
19 cinquante (2050) ou des choses de cette nature-là,
20 ce qui a amené à tout un paquet de réflexions sur
21 comment est-ce qu'on pouvait gérer cette
22 transition-là.

23 Donc, d'une certaine manière, en Ontario,
24 je vous dirais que... quand je disais précédemment
25 qu'il y avait une certaine crainte qui était même

1 probablement plus grande que ce qu'on a ici au
2 Québec, au point de vue politique, les discours ont
3 été, à certains égards, relativement durs envers
4 l'industrie du gaz naturel. Pas seulement que le
5 gaz naturel, mais notamment le gaz naturel. Donc ça
6 a créé un effet de choc, là, un peu plus grand et
7 ça a amené vraiment les acteurs à vouloir réfléchir
8 et essayer d'avancer.

9 Maintenant, est-ce qu'il y a des projets
10 qui sont en cours à l'heure actuelle? La réponse
11 est non. C'est qu'il y a beaucoup de projets de
12 développement. Il y a des projets de gaz naturel
13 compressé, il y a des projets d'hydrogène chez
14 Enbridge qui se font à l'heure actuelle, qui est en
15 mode de recherche et développement. Donc, il y a un
16 paquet de projets de cette nature-là qui sont en
17 train d'émerger mais qui sont beaucoup plus en mode
18 d'innovation. Le choc, ça ne fait pas longtemps, ça
19 fait un an, un an et demi, à peu près, là, que le
20 choc a été donné, là, grosso modo et il a été
21 perçu, et il a été répondu. On n'en est pas au
22 point où est-ce qu'on a des exemples.

23 Et moi, quand je regarde ce qu'on fait au
24 Québec, on est quand même assez... nos objectifs
25 sont quand même assez grands et par incidence,

1 quand je dis qu'on doit regarder l'innovation, bien
2 par incidence, on s'oblige à essayer d'aller
3 beaucoup plus loin que ce qu'on retrouve chez nos
4 voisins pour les atteindre. Donc, à ce niveau-là,
5 les chances d'avoir des exemples sont plus
6 limitées.

7 Ce que je vous amènerais, par contre, à
8 faire, c'est regarder un peu plus ce qui s'est fait
9 avec ce que monsieur Audette disait ce matin...
10 hier matin, plutôt, avec ce qui est fait dans le
11 gaz naturel renouvelable. Il y a eu des ouvertures
12 dans le cadre, notamment, de la Colombie-
13 Britannique sur certaines options, bien c'est un
14 peu... c'est le même système qui doit se mettre en
15 place et quand on doit faire cette analyse-là, et
16 c'est pour ça que je regardais... quand on regarde
17 par la géothermie, il faut se demander pourquoi ce
18 produit-là ne fonctionne pas. Est-ce que c'est la
19 technologie qui ne fonctionne pas? Est-ce que c'est
20 la mise en marché qui ne fonctionne pas? Où sont
21 mes barrières puis est-ce que c'est vraiment le bon
22 vecteur le distributeur gazier pour faire ce
23 travail-là? Je vous sou mets dans certains cas que
24 c'est oui puis dans d'autres cas, c'est non.

25 Tu sais, je ne vous ai pas proposé ici de

1 faire la distribution des granules de bois, même si
2 ça peut être une très belle solution, mais quand je
3 regarde mon modèle d'affaires, il ne rentre pas
4 dedans. Donc, ce n'est pas là que je dois aller. Et
5 donc, ces exemples-là, on doit plus les prendre
6 dans cette optique-là, c'est-à-dire de mettre en
7 place une filière qui ne fonctionne pas et de la
8 faire lever, bien, oui, il y en a des exemples pour
9 ce faire.

10 (11 h 43)

11 Cependant, et je reviens à mon dernier
12 acétate que je vous avais... planche, j'ai bien
13 aimé, Madame, je vais essayer de dire ça. Je vais
14 arrêter de faire rire de moi. On me dit que je suis
15 trop vieux déjà parce que je dis « acétate ».
16 Alors, je vais dire « planche » à partir de
17 maintenant.

18 Il faut regarder le risque au bout de la
19 ligne du total. C'est que quand on parle d'injecter
20 des sous, c'est sûr que si vous nous... si « vous »
21 étant la législation et ce qui est demandé, qu'on
22 se doit de se mettre à courir, bien c'est sûr qu'on
23 va s'enfarger. Mais, si on y va par petit pas,
24 petit projet, un projet défini, présenté à la Régie
25 puis que les coûts sont raisonnables. J'arrive avec

1 un projet de, je ne sais pas, moi, deux, trois
2 millions (2-3 M\$) sur une base tarifaire de cent
3 millions de dollars (100 M\$), est-ce que c'est
4 faisable? Oui, c'est faisable.

5 J'arrive avec un projet de cent cinquante
6 millions (150 M\$) sur une base tarifaire de cent
7 millions (100 M\$), ça ne marche pas. C'est ça qu'il
8 faut se donner comme outil. C'est cette nature
9 d'innovation-là.

10 On n'a pas besoin d'une innovation folle,
11 on a besoin juste un peu d'air pour être capable de
12 permettre à ces innovations-là de rentrer sans
13 qu'on vienne casser le système, sans qu'on vienne
14 mettre à risque la clientèle actuelle des
15 distributeurs gaziers. Désolé d'en dire pas
16 davantage, mais...

17 Me SIMON TURMEL :

18 Non. J'aime mieux en savoir... j'aime mieux en
19 avoir plus que moins. Et rassurez-vous pour les
20 planches et les acétates, moi je parlais de
21 diapositives. Alors, imaginez! Dernière question.
22 Vous avez un voisin proche, Ottawa.

23 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

24 Oui.

25

1 Me SIMON TURMEL :

2 Vous avez du partenariat, j'ai compris, dans

3 certains secteurs. Est-ce que vous voyez poindre

4 des choses chez votre voisin au niveau du

5 transport, par exemple, les camions? Est-ce qu'ils

6 ont des camionneurs eux autres qui sont transformés

7 et qui peuvent aller dans des stations-service?

8 Autrement dit, allez-vous faire... est-ce qu'il y a

9 un potentiel que vous vous fassiez couper l'herbe

10 sous le pied simplement en traversant une frontière

11 puis en allant « tanker », comme qui dirait, je

12 cherchais le terme français, là, mais... faire le

13 plein, faire le plein ailleurs. Est-ce qu'il y a

14 quelque chose que vous demandez qui existe déjà

15 l'autre côté de la frontière qui est très proche?

16 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

17 Pas au niveau du camion lourd. Pas au niveau du

18 camion lourd. Puis nous, c'est ce qui est regardé

19 tout ce qui est transport lourd. Au niveau des

20 voitures, il y a eu un temps où... et il y a

21 toujours encore des stations de gaz naturel en

22 Ontario, du côté d'Ottawa. C'est toujours

23 accessible à l'heure actuelle. Ça, il pourrait y

24 avoir du déplacement, ne serait-ce que pour une

25 question de coûts, c'est des petits déplacements,

1 une voiture, mais, t'sais, un camion de bois n'ira
2 pas gazer au centre-ville d'Ottawa, là, ça ne
3 marche pas. Ça fait que... et les ponts, de la
4 manière que c'est fait, c'est pas mal vers le
5 centre-ville que ça s'aligne. Ça fait que... ça
6 fait que cette possibilité-là n'est pas présente
7 pour ce marché-là.

8 Si vous me disiez « on s'en va dans le
9 taxi »... Et d'ailleurs, si on fait juste un
10 historique, il n'y en a plus de station chez nous,
11 mais il y a encore de temps en temps des voitures
12 au gaz naturel qu'on peut voir passer qui viennent
13 de l'autre côté, mais elles vont toutes prendre
14 leur gaz naturel de l'autre côté. Les tarifs au
15 Québec sont un peu plus chers que l'autre côté. Ce
16 n'était pas très développé, donc ultimement les
17 gens se sont mis à aller... à utiliser le gaz
18 naturel de l'autre côté puis ça ne s'est jamais...
19 on n'a jamais réussi à développer ce secteur-là à
20 Gatineau d'une certaine manière.

21 Donc, ça, dans ce secteur urbain là, mais
22 ce n'est pas là qu'on est. Ça fait que, ça, ce
23 serait problématique. Dans le secteur, comme je
24 vous disais, du bois, on serait à Thurso. On peut
25 penser peut-être même se rendre jusqu'à Maniwaki.

1 On peut penser être peut-être justement à la pêche
2 à Wakefield. C'est un autre endroit où il y a
3 beaucoup de bois, ça peut devenir des consommations
4 très importantes dans ces secteurs-là pour ça parce
5 que, ça, ils ne feront pas le transfert de l'autre
6 côté.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, merci beaucoup. Mesdames de l'ACIG, serez-
9 vous disponibles dès treize heures (13 h 00)?

10 Alors, nous reprendrons à treize heures (13 h 00)
11 avec mesdames de l'ACIG.

12 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

13 Merci beaucoup pour votre écoute. Merci.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16 (13 h 01)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, bonjour à tous, bonjour et bienvenue à
19 mesdames de l'ACIG. Alors, je vous inviterais à
20 vous présenter et puis ensuite à procéder à la
21 présentation de votre présentation d'aujourd'hui.
22 Merci.

23 Mme SHAHRZAD RAHBAR :

24 Shahrzad Rahbar, présidente de l'Association des
25 consommateurs industriels de gaz.

1 Mme ESTHER FALARDEAU :

2 Je suis Esther Falardeau, consultante pour le
3 compte de l'ACIG.

4 PRÉSENTATION DE L'ACIG

5 Mme SHAHRZAD RAHBAR :

6 Bonjour, mesdames et messieurs, merci de m'avoir
7 invitée pour présenter aujourd'hui la vision de
8 l'ACIG en complément à notre mémoire. Si vous
9 permettez, je vais continuer en anglais, car je
10 suis plus l'aise de m'exprimer en anglais. Mais si
11 vous préférez poser des questions en français, ça
12 me convient; en tout cas, madame Falardeau peut
13 m'aider si je ne comprends pas.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Très bien, nous en avons convenu, vous pouvez vous
16 exprimer en anglais sans problème.

17 Mme SHAHRZAD RAHBAR :

18 Merci bien. I stopped short of making a promise
19 that if I come next year, ça va, ça sera tout en
20 français. Thank you.

21 So we very much appreciate the opportunity
22 to come and expand, you've had the memoir, you've
23 had a chance to look at it, and in the memoir, we
24 really answer the question that you had asked us.
25 Today, I ask for a little bit of leeway to answer a

1 question that you hadn't asked us, but to
2 industrial users' ear, when you ask us about rates,
3 the internalization of that question becomes landed
4 price of gas. So if I may, I would like to take a
5 little bit of liberty and chat about that to you
6 today.

7 A little bit about who we are, we've been
8 around for some four decades, we have members in
9 Ontario and Québec. In Québec, we have ten
10 companies, twenty-three (23) locations, and almost
11 a quarter of the volumes distributed and consumed
12 in Québec.

13 What I wanted to chat about is, what do
14 these industrials use gas for and how they use it.
15 Although they're all industrials, they use gas for
16 very different reasons, and they have very
17 different profiles consequently. Some use it as
18 feedstock, some use it for process heat, and some
19 use it as backup or alternate fuel.

20 Therefore, the profiles are vastly
21 different. The feedstock people would have a very
22 constant profile -- no peaks, no valleys, you will
23 have the process heat people who will be more or
24 less constant but with some seasonality exposed,
25 and then you would have a large section of the

1 industrials in Québec who use gas as backup fuel --
2 when something else in their process goes down,
3 they call for a lot of gas. These are the load
4 profiles I characterize as event driven. And they
5 obviously have different... may apologies, I have
6 to get my notes... and they have different load
7 profiles, different sensitivities, and different
8 requirements.

9 What we have done is asked our members,
10 when we asked them about rates, the answer
11 inevitably came back to us not only about rates,
12 it's about the landed cost of gas. So let me share
13 with you what that looks like.

14 I'd like to talk about two examples, both
15 are from our members, one which is a very compact
16 and steady load profile, and the other one which is
17 an event-driven one. Both of these companies have a
18 lot of sister plans in the same business in other
19 jurisdictions.

20 (13 h 06)

21 Let me show you this first graph, it's a
22 busy graph, it's the trends I would like you to
23 focus on, not the actual numbers. I asked members,
24 and the classification you see on this graph is the
25 way members see it. So, for example, what we call

1 distribution in this graph also includes load
2 balancing and transportation costs. Anything that
3 comes out of the Gaz Métro bill basically, from the
4 members' perspective, becomes distribution.

5 So, the slicing and dicing of the numbers
6 is slightly different than what the rigour required
7 in the regulatory process would demand. What you
8 see in this case is five locations, five plants in
9 Quebec, a few in the US and one in Europe. As you
10 can see, the height of the bars is the total landed
11 cost of gas. The five Quebec plants venture amongst
12 the highest, the exception is Europe, it's slightly
13 higher than even the highest of the Quebec plants.
14 So, moving on to the... and this is for someone
15 with a very solid flat load profile. Example 2, my
16 apologies, example 1 was actual numbers used in two
17 thousand sixteen (2016), so actual data from two
18 thousand sixteen (2016).

19 This is a second example, it's from a
20 company whose demand is event-driven, so variable.
21 Again, you'll see a bunch of US plants, a few other
22 Canadian plants and one Quebec plant.

23 The numbers are based on two thousand seven
24 (2007) contracts and forecasts. So, the rates, the
25 distribution rates are known and the company would

1 have contracted for their winter strip and so it's
2 a mix of forecast and actual. Again, you can see
3 that in this instance the landed price, landed cost
4 of gas in Quebec is quite high, in this instance
5 higher than all of the other ones.

6 Somewhere between two to three dollars a GJ
7 (\$3/GJ) more expensive than the lowest or the
8 average of the other ones without Quebec,
9 depending, so the three or the two. And for an
10 average industrial usage, this adds up to naught in
11 significant dollars per year.

12 The second graph shows you the same thing
13 as last time, except we've shown the distribution
14 costs in red. Again, the industrial definition of
15 distribution also includes load balancing and
16 transport paid by Gaz Métro, so you can see how the
17 distribution fares compared to the other ones. Some
18 of the US plants where you see no distribution,
19 these are the ones that have bypassed and take
20 directly from transmission.

21 Moving on, just an observation on the price
22 of carbon because some of the jurisdictions, we
23 have covered the price of carbon. Example, one at a
24 plant in BC, example, and a plant in Europe. So, in
25 Quebec, with one exception of a small plant that

1 fell below the threshold, the allocations have
2 covered the cost of carbon. So, there was no cost
3 on carbon on the Quebec plants in the past couple
4 of graphs. We looked at the cost of carbon in the
5 jurisdictions that had coverage and they ranged
6 from about eight cents a GJ (8¢/GJ) for the
7 European plant to about just under one and a half
8 dollar per GJ (\$1.50/GJ) in British Columbia.

9 Moving on, so the question we thought is,
10 at least worth exploring, is: is the landed price
11 of carbon competitive? And in our view, it is
12 really not competitive regardless of the profile
13 you have, be it a very flat profile or an event-
14 driven challenging profile for the utility.

15 So, basically, there is an issue related to
16 competitiveness. Most of it has nothing to do with
17 the gas rates. The actual distribution rates as we
18 will define them are somewhere between seven to
19 twenty percent (20%) of the surcharge difference.
20 Most of the difference is the landed cost and
21 getting the gas to Quebec.

22 (13 h 12)

23 The reason we wanted to share this
24 perspective with yourselves is this consultation is
25 done for MERN, and in addition to rates, they have

1 instruments, other instruments that we have seen
2 them apply, so we felt it was useful, or necessary,
3 to share our perspective on the landed price as
4 well as on rates.

5 So, now that I've opened the Pandora's box,
6 what is it that we want to see about lowering this
7 landed cost, because most of it is not rates.
8 Obviously, the piece that is not rates needs
9 political will, and we need Government to recognize
10 that we have a problem in the landed cost of gas in
11 Québec and for them to turn their minds to it.

12 Secondly, the carbon management framework
13 that Government introduces needs to be cognizant of
14 and careful so that it does not introduce an added
15 burden on the industry in Québec. As far as
16 distribution rates go, yes, they could be a bit
17 more competitive than they are now, and we do
18 understand totally the difference between
19 initiatives that need to be paid by the tax payer
20 and those that we think need to be born by the rate
21 payer.

22 And, so let's start with the easy one, can
23 we talk about rates. So most of our memoir focused
24 on this, and we'd both be happy to answer any
25 questions that you would have. Reflecting on the

1 rate structures that we have today, we asked
2 ourselves the question -- if today, with the
3 current profile, with the current priorities that
4 we have as a society, if we were composing rates
5 today, with the state of technology, would they
6 look the way they are now?

7 And we had to answer that honestly and say
8 -- no, the rates would look different. You heard
9 from the utilities earlier on how their world would
10 be different if they had these parameters, and
11 they're looking for additional leeway to engage in
12 a bunch of other activities. So we have to say, if
13 you were looking at setting rates today, could you
14 find a better way of setting rates that would
15 reduce the rates for the consumers and would
16 benefit the system?

17 I'd have to say again -- yes, the sensor
18 technologies, the communication technologies that
19 we have today, we could do dynamic rate setting,
20 there's a whole myriad of activities we could do
21 instead of the cast in stone, looking at historic
22 to set rates, and you only have two of them. I may
23 be exaggerating when I say -- the way rates appear
24 to me today are like Mr. Ford's days when it was,
25 "You can have any colour you want provided it's

1 black." I think we could do better today, we have
2 the analytical tools.

3 So how would we come up with this? I think
4 the only way to come up with this is not to have a
5 hearing where we are confrontational and are
6 defending our positions to death, it would be some
7 way of bringing smart people who understand rates,
8 who understand technology, put them together and
9 ask the question -- how would you be structuring
10 rates that took advantage of the technology, of the
11 SCADA systems, all the data that you get out of
12 your SCADA system about your actual system use.

13 And so, I think we could do a better job on
14 rates, nevertheless, living with the existing rate
15 structures that we have... we think... again, we've
16 elaborated extensively in the memoir on this, there
17 could be a better balance between allocation of
18 fixed and variable costs. We believe that fixed
19 costs should cover the actual costs of the
20 distribution system that needs to be in place to
21 serve, and with, presumably for historical reasons
22 but for no obvious data-based reason, we see a
23 difference in treatment of different customer
24 classes between variable and fixed costs.

25 (13 h 16)

1 And specifically for large-volume
2 customers, the daily obligations that we have we
3 think could be relaxed. Again, using the SCADA data
4 and the wealth of information that we have today,
5 you should be penalized only if you're actually
6 harming the system, and if you're not, then there's
7 no need for the penalties. Again, the static
8 penalty structure and daily obligations cause some
9 difficulties. Yep. And, of course, we would like to
10 see the rates structures be a bit more customer-
11 focused and be a bit more up-to-date in that they
12 can reflect the wealth of data and information that
13 the utility has from their SCADA system on what's
14 actually happening in the system.

15 Moving on, please. Before getting on to the
16 policy play of what the taxpayer could be doing to
17 help with reducing the landed cost of gas, I wanted
18 to share with you - and I only have maybe three
19 slides on this - an exercise that we undertook on
20 behalf of our members. We wanted to get a sense of,
21 everybody talks about deep decarbonization. What
22 will the world look like in deep decarbonization?

23 We went to an expert who isn't us, not one
24 of the industry darlings, we went to Dr. Bataille
25 who is an economist who does work on deep

1 decarbonization under the United Nations framework.
2 Most of his work is for European countries. We
3 asked him what the world looks like in a minus
4 eighty percent (-80%) carbon. We've kept
5 temperature rise to below one and a half degrees.
6 What are people living in, what are they wearing,
7 do they need stuff, who's making the stuff?

8 So, the assumption he made in his study
9 was, yes, the world has somehow found the political
10 will to act and keep the temperature rise below one
11 and a half degrees. In the course of this, we all
12 developed a whole lot of waste management systems
13 and reduced the intensity of material use.

14 Even in such a scenario, there will be a
15 need for more of the conventional commodities of
16 today. So people are going to need steel, metals,
17 minerals, cement and there will be a need for a lot
18 more carbon-neutral new materials, so synthetic
19 hydrocarbons and a bunch of new bulk materials.

20 So, the question for Canada then becomes:
21 do we make the stuff or do we buy the stuff? At
22 times, we had felt this question was left unclear.
23 From some quarters, the dialogue seemed to suggest
24 that we could, like a perpetual machine motion,
25 keep using what we have and recycle and there will

1 never be a need for making anything new. That
2 doesn't seem to be the case.

3 That being said, then for Canada and for
4 Quebec, the decision becomes: do I make the stuff
5 or do I buy them? And the answer to that is: do I
6 have a competitive advantage in making the stuff or
7 does somebody else have a competitive advantage? In
8 our view, Quebec has a lot going for it and can
9 have a real competitive advantage in a low-carbon
10 world producing commodities, continuing to
11 producing commodities. The power is cleaner than
12 most, the resource industry is there, the resource
13 is there, the educated workforce is there, we've
14 got a taxation system that's competitive, so we
15 think it will be a missed opportunity if we do not
16 actually go after becoming a low-carbon producer in
17 a low-carbon world.

18 So, the catchphrase I like is:
19 decarbonization need not mean deindustrialization
20 for Quebec and for Canada. Again, we're going to
21 need our conventional stuff and we're going to need
22 new stuff.

23 I think I've covered... Oh, okay, so what
24 did the study also find? We had also asked Dr.
25 Bataille to take a look and tell us who in the

1 world is doing something tangible to reduce carbon
2 emissions or decarbonize heavy industry. And what
3 he found was theoretically you can decarbonize all
4 heavy industry. Again, I underline theoretically,
5 you can decarbonize all heavy industry really be
6 three things: you change the fuel mix that's going
7 into it. Earlier today, you heard from monsieur
8 Trahan about hydrogen-spiked natural gas and we
9 heard about renewable natural gas. There's ways to
10 clean up what you feed it. You can redesign your
11 industrial process. Most of the transformation that
12 industry does, it's using brute force and high
13 pressure to transform materials. Nature does these
14 with time and at lower temperatures, so presumably,
15 you can find a compromise and redesign processes
16 altogether, and finally, you can capture your
17 emissions and do something with it at the end.

18 He looked at, is anybody doing this for
19 heavy industry sectors that we had asked him to
20 look at, and the answer was no, technologies are
21 available in a range of development phases, from
22 proof of concept to pilots, but even if everybody
23 had all the money in the world they needed and they
24 were to go to a shop or to an engineering design
25 firm and say, "Give me a new mind that is no

1 emitting, non emitting today", the could not buy
2 technology that would give it to them.

3 So long way of saying, we're going to need
4 a transition phase to get from here to there, and
5 my message to Government is -- industry is a
6 partner in here, industry knows how to produce
7 stuff, they can mobilize people, they've got the
8 technology, they've been in these communities for a
9 hundred (100) years, they'd like to stay around for
10 another hundred (100) years, let's partner and find
11 a way to reduce carbon that actually respects the
12 investment cycles.

13 This heavy industry has got long investment
14 cycles, if a person has a facility age, expected
15 age of fifty (50) years of operations, and they're
16 in here twenty-eight (28), they'd be very open to
17 reinvesting in a much different technology. If you
18 have a technology that has got another forty (40)
19 years of life left in it, you'd want to be careful
20 if you want to strand those assets or not.

21 So, again, unfortunately, no cookie-cutter
22 one size doesn't fit all, the good news is, when it
23 comes to heavy industry, the numbers are small, so
24 you can afford to be specific and actually look at
25 what you have and come up with something.

1 Yes, so again, this is less to the Board
2 and Régie, this is more our plea to Government, and
3 we will, of course, take our message directly to
4 Government as well. The political will is required
5 to clearly specify that there's commitment to keep
6 industry here, we were very encouraged by the
7 energy plan of Québec, it mentions industry for the
8 first time, so building on that and committing to a
9 transition phase that would help industry get
10 there.

11 We were also encouraged by the rebate
12 program that Government recently introduced on the
13 electricity side, which we understood also resulted
14 from Government actually wanting to take a look to
15 see if Québec electricity rates continue to remain
16 competitive with the rest of the world, and mainly
17 with their competition. And presumably, they saw it
18 fit to address the imbalance that they saw there,
19 we would very much appreciate if a closer look were
20 paid to the landed cost of gas in Québec as well.

21 Finally, we, again differentiating between
22 the tax payer, rate payer, the bigger issue for
23 Québec is the landed cost, and it requires the
24 political will to act, and, of course, rates could
25 be more competitive, more dynamic, and more

1 customer-centric.

2 With that, I thank you for your time and
3 would be happy to answer any questions, on the
4 memoir or on the presentation.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci. Monsieur Pilotto?

7 M. LAURENT PILOTTO :

8 Oui. Bonjour. J'ai d'abord une question sur le
9 mémoire. Vous mentionnez à deux endroits, d'abord,
10 à la page 9, l'ACIG dit qu'elle est d'avis que :

11 ... l'ACIG est d'avis qu'il soit
12 prudent de résister à la tentation
13 d'étendre le champ d'activités
14 réglementées des distributeurs en y
15 incluant des activités dont le marché
16 serait autrement concurrentiel.

17 Et plus loin, à la page 21, vous concluez en
18 disant :

19 L'ACIG est d'avis que les conditions
20 et tarifs des services de réception et
21 de distribution devraient être évalués
22 en vue d'être adaptés pour faciliter
23 les nouvelles configurations...

24 et plus loin, vous dites :

25 Au besoin, le cadre réglementaire

1 devra aussi être évalué en vue de
2 faciliter la cohabitation d'activités
3 réglementées et non réglementées de
4 manière optimale.

5 (13 h 26)

6 Alors, vous semblez souffler le chaud et le froid
7 en même temps, dire la Régie doit être prudente à
8 recommander au ministre d'étendre le champ
9 d'activités réglementées des distributeurs à des
10 activités non réglementées d'une part, mais d'autre
11 part, vous dites, vous vous montrez ouverts à
12 faciliter des nouvelles configurations, redessiner
13 le cadre réglementaire. Alors, quelle position
14 doit-on retenir?

15 A. Unfortunately, both. Again, most of everything, I
16 find, is grey. So, the world is changing. We heard
17 Gaz Métro talk about renewable natural gas, we
18 heard our colleagues from Gazifère talk about
19 geothermal Hythane and renewable natural gas. The
20 world is changing. Our governments have set targets
21 that if they have to meet, they really have to
22 transform the way they do business.

23 So, what is the role of the utility? Yes,
24 they are a monopoly. You don't want to become a
25 market, but by virtue of being a monopoly, they can

1 expedite things. They can play a positive role in
2 market transformation. What we said, I think it's
3 on the page 21, we said yes, we can concede to a
4 market transformation role, but please, it needs to
5 be bound both in scope and in time.

6 Some examples come to mind of interesting
7 projects which demonstrated... This is no longer
8 new, some fifteen (15) years ago, a developer
9 wanted to do a novel community outside of Calgary
10 called Okotoks. They did regional community
11 storage, so geothermal at a community level. It was
12 a mix of passive solar, geothermal in a community
13 style and it all looked really good.

14 And the province slipped in and said, "Hang
15 on, what if this doesn't work? I want the utility
16 involved in this so that if something doesn't
17 work..." the technological risk that Jean-Benoît
18 Trahan spoke about "... what if that happens? I
19 need somebody in here other than the really
20 innovative scientific types who will be able to
21 actually supply the community."

22 In that instance, the province actually
23 invited the gas distribution company to backstop
24 that exercise which, actually, proved reasonably
25 successful and I think it's been replicated and the

1 cost came down and people got trained on
2 activities. So, there are examples that gas
3 utilities can de-risk some of these new ventures
4 and help put the training in place, debug and give
5 market confidence.

6 So, we recognize that. We say two things:
7 we say bounded in scope, bounded in time and when
8 it comes to cost allocation, please make sure that
9 people who are benefiting from it are the people
10 who are paying for it. In the case of large
11 industry where, and I represent industries in
12 Quebec, Ontario where carbon price will eventually
13 hit us and these people have their own caps.

14 So, we would like the flexibility of
15 options to choose to remain with the large industry
16 as opposed to be given whatever solution that
17 distribution company feels works for the rest of
18 the customer base. If you're a chemical producer,
19 you can make your own renewable natural gas without
20 ever touching anyone's distribution line and we may
21 want to do that rather than pay for RNG through our
22 gas rates.

23 So again, grey. There is a place. Find it
24 and pay very close attention to the cost allocation
25 so that it makes sense. That's what we were trying

1 to get. If we didn't quite land the balance right,
2 we'll attempt to do better next time.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 Je comprends que c'est gris. Mais vous le
5 mentionniez tantôt dans votre présentation puis on
6 l'avait bien compris aussi de votre mémoire, l'ACIG
7 a des attentes en matière de refonte de la
8 structure tarifaire et vous l'avez mentionné dans
9 votre présentation tantôt qu'il y avait quand même
10 un écart important du coût de la molécule livrée à
11 une usine au Québec par rapport à d'autres
12 juridictions au Canada ou même en Europe, aux
13 États-Unis. Donc, on est conscients que faire plus
14 de place à toutes ces nouvelles technologies ou à
15 ces nouvelles sources d'approvisionnement ne va
16 qu'ajouter des coûts à la situation actuelle,
17 n'est-ce pas?

18 (13 h 31)

19 Mme SHAHRZAD RAHBAR :

20 Again, it becomes, in my mind, the cost allocation
21 becomes key, and that needs the rigour and the
22 detailed analysis of who's benefitting from it. For
23 having... we believe that the large industrials who
24 have their own cap and their own obligation for
25 carbon reduction needs to have the flexibility to

1 choose the right tool. Commercial, residential,
2 don't have the same level of flexibility.

3 If, going back to the example, if I have an
4 old boiler and that is in dire need of replacement
5 in the next five years, I don't want to pay a cent
6 for renewable natural gas, I'm just going to
7 replace my boiler and hit my cap, don't make me pay
8 for renewable natural gas. If I then need to pay
9 for renewable natural gas, large industrials get
10 their own supply molecule anyway, let there be a
11 market for renewable natural gas and I'll go buy
12 the market, or my members will go buy market base.

13 So, generally, the same way that currently
14 we respect the difference between people on system
15 gas and the options and obligations they have, and
16 large industry who isn't on system gas, we would
17 like to retain the level of flexibility and
18 optionality for large industry. Anything to add?

19 (13 h 33)

20 Mme ESTHER FALARDEAU :

21 En ce qui concerne ce que vous apportez,
22 l'apparente contradiction dans le mémoire ou
23 l'apparente... Je pense que la position première de
24 l'ACIG, c'est que, par rapport à la réglementation,
25 c'est qu'elle est là pour s'assurer que le marché

1 se comporte de la façon... comme si c'était un
2 marché concurrentiel. Et dans cette façon-là, de
3 cette manière, toute intervention ne devrait pas
4 apporter un avantage indu au Distributeur.

5 Il faut... la réglementation, son objectif
6 premier, l'intention du législateur, c'est de
7 s'assurer que le marché se comporte comme si
8 c'était un marché concurrentiel ou de ramener les
9 paramètres à des paramètres qui seraient observés
10 dans un marché concurrentiel. Et donc, comme dit
11 madame Rahbar, si par ailleurs les distributeurs
12 ont un rôle à jouer dans l'émergence des nouvelles
13 technologies et des nouveaux procédés. Et si une
14 aide leur est accordée, comme ils le demandent en
15 demandant par exemple d'intégrer des actifs dans la
16 base de tarification. Bien, toute aide qui leur
17 serait accordée soit définie dans le temps, dans
18 leur forme et dans leur ampleur. C'est son
19 affirmation.

20 Et puis l'affirmation à la page 21 aussi où
21 on met en valeur le fait qu'il y a des... en ce
22 moment, il y a des activités réglementées qui se
23 produisent en même temps que des activités où le
24 distributeur est impliqué dans des activités
25 réglementées, la distribution du gaz naturel

1 gazéifié, et dans des activités non réglementées,
2 la distribution du gaz naturel liquéfié par
3 exemple.

4 Et dans certains cas, la cohabitation de
5 ces deux formes de gaz naturel là est dans un seul
6 projet. Et le fait qu'il y ait une partie des
7 activités qui soit réglementée, il y a une partie
8 des activités qui ne soit pas réglementée, bien ça
9 cause de inefficience, si on veut.

10 Alors, comment est-ce qu'on peut respecter
11 notre désir de garder les marchés le plus
12 concurrentiels possible, mais tout en facilitant
13 ces projets-là où cohabitent du gaz naturel
14 distribué de façon non réglementée, du gaz naturel
15 liquéfié et du gaz naturel vaporisé qui est
16 réglementé. Donc, c'était ça l'essentiel qui ne
17 représente pas une contradiction, qui ne se voulait
18 pas comme ça.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 O.K. Très bien. Attendez. J'avais une autre
21 question qui m'est venue avec votre présentation
22 par rapport à... Et vous comprendrez, et ce n'est
23 pas parce que votre mémoire n'était pas
24 intéressant, mais pour toutes les questions qui
25 touchent les modifications qu'on a à apporter à la

1 structure tarifaire et qui seront traitées
2 abondamment dans le dossier que je préside par
3 ailleurs, on n'ira pas plus loin dans le détail, à
4 tout le moins, puisqu'on aura une occasion, je
5 dirais une, de multiples occasions d'en traiter et
6 d'en discuter.

7 Par contre, ce que je retiens et ce que
8 vous semblez préconiser, j'essaie de retrouver
9 votre planche. Voilà! C'est à la page 12. Vous
10 semblez préconiser une approche qui, je crois, a
11 été employée aussi en Ontario, d'autoriser un
12 groupe de travail composé de parties prenantes et
13 d'experts pour faire une réflexion ou aller plus
14 loin avant plutôt que... plutôt que d'utiliser le
15 processus contradictoire habituel.

16 (13 h 36)

17 Ms. SHAHRZAD RAHBAR:

18 Yes. The process, the current process that the
19 regulatory process is phenomenally useful and
20 effective when you're making marginal change. When
21 you want to step back and say, "Okay, how would I
22 do things differently?" it's awfully difficult to
23 do it in a hearing because either you come across
24 as sounding like you're contradicting yourself,
25 that you can never afford to do because you look

1 really, you discredit yourselves, so it's not
2 necessarily, at least in my humble opinion, and I
3 don't do regulatory every day that's why maybe I
4 have a slightly different perspective.

5 It is not the most useful tool if what you
6 want to do is some blue sky thinking, but if you
7 can see your way under the regulatory umbrella to
8 allowing really free exchange of ideas without each
9 party or any party getting very defensive about the
10 position that they have filed, any process would
11 work. I just haven't quite got my head around how
12 to do it in a regulatory scenario.

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 Madame Falardeau, rien à ajouter là-dessus? Merci
15 beaucoup.

16 Mme ESTHER FALARDEAU :

17 R. Merci.

18 M. LAURENT PILOTTO :

19 Je n'ai pas d'autres questions.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bonjour. J'aurais deux questions liées à l'ensemble
22 de l'audience plutôt qu'à des questions précises.

23 D'abord, une suggestion que vous avez entendue

24 hier, la firme Éconolair soumettait dans sa

25 présentation à la Régie que :

1 Une piste de solution pour améliorer
2 la tarification du gaz naturel serait
3 d'explorer la possibilité de permettre
4 à des entreprises de s'approvisionner
5 en gaz directement à partir du réseau
6 de transport comme cela peut se faire
7 ailleurs au Canada et aux États-Unis.

8 Avez-vous un point de vue sur cette position?

9 Ms. SHAHRZAD RAHBAR:

10 Thank you for allowing us to comment on that. As I
11 showed you in one of the graphs, one of our
12 companies in the US, I think four of their plants
13 bypassed the distribution system. When the report
14 came out, I actually did a little bit of an
15 exercice chez moi. I got a map, I put the pipelines
16 on it and marked the locations of my member company
17 plants on it. Frankly, there weren't any that would
18 benefit from a bypass. So, theoretically, for the
19 future, if you want to attract, maybe you have
20 industries sitting very closely to a high pressure
21 line or a transmission line, you could do it, but
22 for the existing industry, we could not see any
23 obvious opportunity for benefiting because,
24 theoretically, if you could do it, it was
25 brilliant. But yes, they didn't fit.

1 Malheureusement.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci. Une autre question. Dans le cadre de la mise
4 en oeuvre de la Politique énergétique, dans la loi
5 de mise en oeuvre, le gouvernement a annoncé la
6 création de l'organisme Transition énergétique
7 Québec et des instruments à sa disposition, un plan
8 quinquennal notamment, un conseil d'administration,
9 un groupe consultatif autour et son mandat dans le
10 domaine de transition énergétique. Comment voyez-
11 vous le rôle de cet organisme par rapport à vos
12 préoccupations? Ou est-ce que c'est trop tôt pour
13 vous le demander, mais j'aimerais ça vous entendre.

14 Ms. SHAHRZAD RAHBAR:

15 We can only dream and hope. We've actually invited
16 madame Asselin to come to our spring seminar and
17 hope to have a more realistic dialogue beyond
18 hoping.

19 So, do we see a role? Obviously. We think
20 it's a very smart move to have someone paying
21 attention to the transition. We would hope and like
22 to see a bit more rigour in making sure that
23 industrial interests are part of that. Actually, I
24 should remember which province I'm speaking with.
25 Quebec is really good, it normally knows that it

1 can use its energy advantage to attract industrial
2 investment. Some other provinces get confused and
3 don't do as well.

4 It would be, in our mind, very helpful for
5 the energy transition agency to make sure that
6 either both on the governance side and on their
7 consultative side, they do have direct
8 representation from heavy industry because the
9 perspective is unique, it's rather different than
10 small and medium-sized industry.

11 (13 h 42)

12 Could you please go back to the first graph
13 of example, I just want to show you one thing. If
14 you look at this graph, the one... a plant that
15 shows British Columbia. If you look at the
16 distribution rates there, do you see that they go
17 through the roof? Let me tell you a little bit
18 about what that is all about.

19 This is the Pacific Northern Gas system,
20 this is the PNG system. The system was put into
21 place to serve Methanex. It went out of business,
22 what, almost a decade ago. This is what happens to
23 the industrial rates when you're the anchor load
24 goes. So, being aware of those things as one
25 determines a transition plan is useful. You don't

1 want to see these kinds of rates happening on the
2 gas system, but if you're not watching out for
3 them, you may inadvertently get there.

4 So, I think we look forward to having heavy
5 industry participate with the energy transformation
6 agency to make sure that Quebec remains competitive
7 for a long time to come and connects the dots
8 between the wealth of its resources, its human
9 capital and the industry that it has.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci beaucoup. Alors, ça complète nos questions.

12 Merci beaucoup. Nous reprendrons à quatorze heures
13 (14 h 00) avec l'UPA.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16 (14 h 09)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, Mesdames, Messieurs de l'UPA, bonjour. Je
19 vais vous demander de vous présenter avec votre
20 fonction et puis ensuite de désigner votre
21 présentateur et de procéder. Alors, la parole est à
22 vous.

23 PRÉSENTATION DE L'UPA

24 Mme ISABELLE BOUFFARD :

25 Bonjour, Madame la Présidente. Isabelle Bouffard,

1 Union des producteurs agricoles. Je suis la
2 directrice de la direction recherche et politique
3 agricoles.

4 Mme LAURE VINSANT Le LOUS :

5 Bonjour. Laure Vinsant Le Lous, Union des
6 producteurs agricoles. Je suis coordonnatrice
7 économie et commerce.

8 M. CLAUDE LANIEL :

9 Alors, bonjour. Claude Laniel, directeur général
10 pour les producteurs en serre du Québec.

11 M. CYRIL MICHAUD :

12 Bonjour. Cyril Michaud, je suis agent de projet à
13 la DREPA.

14 Mme ISABELLE BOUFFARD :

15 Tout d'abord, je voulais vous remercier de nous
16 avoir invité à cette audience dans le cadre de
17 l'avis du ministère de l'Énergie et des Ressources
18 naturelles. Ça nous fait plaisir de venir
19 participer avec vous à la réflexion de la Régie de
20 l'énergie sur les pratiques tarifaires dans le
21 domaine du gaz et de l'électricité. Ces enjeux
22 touchent l'ensemble des producteurs agricoles, y
23 compris les producteurs en serre qui sont ici
24 représentés comme on vous l'a annoncé, par monsieur
25 Laniel.

1 Nous espérons que vous avez apprécié la
2 pertinence de notre mémoire. Les membres de notre
3 délégation vont vous présenter plus en détail nos
4 principaux points de vue, donc les trois personnes
5 qui sont là vont vous présenter un bout de
6 présentation.

7 Peut-être vous relever tout de suite,
8 insister sur les points suivants qui sont
9 particulièrement importants pour les producteurs
10 agricoles, mais aussi pour le milieu rural en
11 général. Tout d'abord, on a un attachement au
12 maintien du principe de l'interfinancement. On a un
13 besoin d'étendre le réseau triphasé en milieu
14 rural. Et puis on a besoin d'étendre également le
15 réseau triphasé, le réseau de gaz naturel et
16 améliorer les conditions d'accès pour les
17 producteurs en serre au tarif OÉA et au DT.

18 Donc, avant de laisser la parole à mes
19 collègues, j'ajouterais que ces différents éléments
20 vont permettre non seulement d'améliorer la
21 compétitivité du secteur agricole, mais aussi ça va
22 aligner avec les objectifs exprimés par le
23 gouvernement dans sa politique énergétique deux
24 mille trente (2030). D'autre part, ceux-ci vont
25 également dans le sens d'Hydro-Québec qui

1 mentionnait, le directeur la semaine dernière
2 monsieur Murray, vouloir réduire la consommation de
3 mazout au Québec.

4 Donc, nous sommes ici pour vous faire la
5 démonstration que les producteurs agricoles sont
6 capables de faire partie de la solution en matière
7 de transition énergétique.

8 M. CYRIL MICHAUD :

9 Pour notre présentation, on va commencer par vous
10 faire un rappel, en fait, de l'évolution et de la
11 composition du bouquet énergétique du secteur
12 agricole québécois. Ensuite, on présentera plus en
13 détail nos commentaires par rapport au secteur de
14 l'électricité. Donc, notre intérêt au maintien de
15 l'interfinancement, comment, en fait, on pourrait
16 faciliter l'intégration des nouvelles technologies
17 et l'extension du réseau triphasé.

18 Et pour finir, ce sera des commentaires sur
19 le secteur du gaz naturel avec là aussi, en fait,
20 ça va rejoindre des préoccupations de Gaz Métro et
21 de Gazifère, je pense, sur les modifications
22 législatives requises pour l'extension du réseau et
23 donc l'intégration du gaz naturel renouvelable.

24 Donc, pour commencer, un petit rappel, en
25 fait, de l'importance du secteur agricole dans

1 l'économie québécoise. On constate, en fait, que
2 depuis, pour la période deux mille sept (2007),
3 deux mille quinze (2015), si on considère
4 l'ensemble du secteur agroalimentaire, il y a eu
5 une croissance de l'emploi plus importante que pour
6 l'économie québécoise en général puisque l'emploi a
7 crû de quatorze pour cent (14 %) sur cette période,
8 alors que c'était sept pour cent (7 %) pour
9 l'économie québécoise, même chose pour le PIB.

10 Il y a eu une croissance de vingt-huit pour
11 cent (28 %) pour l'industrie agroalimentaire, alors
12 que c'était de sept pour cent (7 %) pour l'ensemble
13 de l'économie. Pour le secteur juste agricole,
14 c'était trente-trois pour cent (33 %). Et au niveau
15 des exportations, on constate aussi que les
16 produits agroalimentaires ont connu une croissance
17 beaucoup plus forte que celle des produits exportés
18 de l'économie québécois en général. Donc, c'est un
19 secteur compétitif et qui a une importance au
20 niveau de l'économie en général.

21 (14 h 14)

22 Le prochain point, c'est sur... pour rappeler
23 pourquoi le secteur de l'énergie est important pour
24 la compétitivité du secteur agricole québécois. On
25 convient que l'énergie, c'est une part des dépenses

1 moins importantes que chez les grands consommateurs
2 industriels, par exemple. Mais néanmoins, ça se
3 produit dans le secteur qui a des marges réduites
4 et des taux de rendement relativement faibles. On
5 parle de taux de rendement sur le capital entre
6 deux et quatre pour cent (2-4 %).

7 Donc, même des dépenses... même une petite
8 évolution des dépenses peut avoir un impact
9 important à la fois sur les marges et donc sur les
10 rendements des exploitations agricoles.

11 Et le dernier point, c'est que cette
12 composante énergétique, en fait, c'est un facteur
13 de compétitivité qui est en train de s'effriter
14 pour le secteur agricole. En pratique, on constate
15 que la part des dépenses... Excusez-moi! On
16 constate que la part des dépenses dans les coûts
17 d'exploitation agricole sur la période mil neuf
18 cent quatre-vingt-dix, deux mille quinze (1990-
19 2015) au Québec, elle tournait autour de huit pour
20 cent (8 %), assez constante en fait. Et on constate
21 qu'elle était inférieure à celle, par exemple, de
22 l'Ontario ou du Manitoba.

23 On les a choisis parce qu'ils avaient
24 théoriquement des coûts d'énergie plus importants.
25 Mais en fait on constate que c'est ça, ils sont...

1 l'avantage que le Québec avait a fortement diminué
2 au cours des dernières années, particulièrement
3 depuis la période en fait deux mille six (2006),
4 deux mille sept (2007) à peu près. Ça, ça
5 s'explique par la composition du bouquet
6 énergétique au Québec et dans les autres provinces,
7 notamment en Ontario. Au Québec, on consomme
8 relativement plus d'électricité. Et en Ontario,
9 c'est relativement plus de gaz naturel. Et au cours
10 de la période récente, bien, les coûts
11 d'électricité ont augmenté lentement au Québec.
12 Alors qu'en Ontario, ils ont eu de fortes baisses
13 du coût du gaz naturel. Ce qui fait qu'au total,
14 leurs coûts d'énergie ont augmenté moins vite qu'au
15 Québec.

16 M. CLAUDE LANIEL :

17 Bonjour. C'est à mon tour de vous parler de la
18 production en serre qui était une des industries
19 qui étaient visées au niveau des besoins
20 particuliers dans l'avis de monsieur Arcand, du
21 ministre. Dans un premier temps, bon, vous parlez
22 que la production en serre, c'est essentiellement
23 deux secteurs d'activité qui sont distincts, le
24 secteur de la production ornementale. La production
25 ornementale, c'est la production de fleurs

1 annuelles, plantes vivaces, pots fleuris et ce
2 qu'on utilise, là, règle générale dans nos
3 aménagements paysagers. Et la production de
4 légumes, c'est essentiellement la production de
5 tomates, concombres, laitue et poivrons, les
6 poivrons qu'on appelle doux, de couleur, en serre.

7 Donc, le PIB est important. C'est deux cent
8 vingt-cinq millions de dollars (225 M\$). Et les
9 recettes fiscales qui sont générées au gouvernement
10 du Québec, du Canada et aux municipalités sont de
11 l'ordre de quatre-vingts millions de dollars
12 (80 M\$). Et à ce chiffre-là, j'ai exclu environ
13 quinze millions de dollars (15 M\$) qui est versé en
14 taxes de vente, parce que les plantes ornementales
15 sont un des... peut-être le seul produit agricole
16 qui est taxé quand vous les achetez à la
17 consommation.

18 Pourquoi je vous présente également ce
19 tableau-là? C'est que, dans l'étude que vous avez
20 certainement lue de KPMG, elle est, à mon avis,
21 très incomplète, parce qu'elle ne considère que la
22 production de légumes. Et, par ailleurs, j'y
23 reviendrai un peu sur les conclusions de l'étude de
24 KPMG qui m'apparaissent, là, pas tout à fait en
25 lien avec la réalité québécoise.

1 Bon. Vous brosser un tableau rapide des
2 opportunités et du potentiel de croissance. Au
3 cours des dernières années, on a assisté au Québec
4 à une demande en hausse d'environ cinq à sept pour
5 cent (5-7 %) par année pour les légumes de serre.
6 Ce qui fait que les producteurs en serre ont une
7 cible de doubler le volume de production d'ici cinq
8 ans. Et l'un des principaux enjeux, c'est de
9 pouvoir offrir dans le marché des produits à
10 l'année.

11 (14 h 19)

12 Vous comprendrez que nos grands distributeurs
13 préfèrent de beaucoup faire affaire avec un
14 producteur qui peut les alimenter à l'année au
15 cours de douze mois plutôt qu'un producteur ou des
16 gens qui peuvent l'approvisionner qu'en saison.
17 Alors, une des conditions nécessaires, et vous
18 comprendrez qu'au Québec, l'hiver, l'ensoleillement
19 n'est pas suffisant pour faire une production en
20 serre, on doit ajouter de l'éclairage de
21 photosynthèse, les plantes carburent à l'énergie
22 solaire, si on veut. Et par ailleurs, si on compare
23 l'Ontario et le Québec, on constate que les serres,
24 au Québec, sont utilisées généralement moins de
25 mois ou moins long dans une année et l'éclairage de

1 photosynthèse est essentiel pour pouvoir augmenter
2 la productivité, le rendement et l'utilisation de
3 nos infrastructures et de nos structures de serres.

4 Pour la production ornementale, là, on met
5 beaucoup d'emphase, on a actuellement mis sur pied
6 une campagne de promotion pour augmenter la demande
7 chez les ménages québécois. Les ménages québécois
8 sont parmi ceux, et particulièrement chez les
9 jeunes, ceux qui consomment un petit peu moins de
10 plantes. Ils ont probablement moins de temps pour
11 leur aménagement paysager. Et on veut travailler
12 énormément à améliorer les rendements de
13 production, diversifier la production, être capable
14 d'offrir des produits, comme je vous disais tantôt,
15 à l'année. Et notre principal objectif c'est de
16 remplacer, si on veut, les produits qui
17 proviennent, là, de nos concurrents, soit en
18 Ontario ou aux États-Unis. Et pour ce faire, une
19 des conditions essentielles pour pouvoir continuer
20 à augmenter à la fois les rendements, la
21 productivité, l'efficacité de la production, c'est
22 l'éclairage de photosynthèse.

23 Bon, le plus bel exemple, c'est
24 actuellement, les producteurs en serre ont beaucoup
25 de difficultés à produire des plantes pour la St-

1 Valentin, la St-Valentin c'était hier. Et pour
2 produire une plante et l'offrir sur le marché à la
3 St-Valentin, il faut forcément débiter la
4 production en décembre ou quelque chose par là pour
5 avoir une fleur qui est disponible à ce moment-là
6 de l'année. Et c'est la même chose pour Pâques, là.
7 Donc, il faut absolument utiliser l'éclairage de
8 photosynthèse pour ces productions-là.

9 L'énergie, pour les producteurs en serre,
10 c'est entre quinze (15) et vingt-cinq pour cent
11 (25 %) des coûts totaux de production qui sont
12 utilisés à la fois pour l'éclairage de
13 photosynthèse et la chauffe. Bon, ceci dit, il y a
14 beaucoup de grands producteurs en serre qui
15 utilisent la biomasse pour se chauffer, c'est un
16 peu la tendance, là, au niveau des nouvelles
17 installations, des grandes installations de
18 production.

19 Quand on compare les tarifs d'électricité,
20 et ce que je déplore souvent quand on fait cette
21 comparaison-là, c'est que pour un producteur, dans
22 le fond, ce n'est pas tout à fait bien, ou il faut
23 tenir compte de l'ensemble des coûts pour un
24 producteur pour l'énergie. Et bon, si on se
25 compare, par exemple, avec nos collègues de

1 l'Ontario, et même de l'Europe, eux ils peuvent
2 utiliser du gaz naturel. Ils font tourner une
3 turbine, ils utilisent l'électricité pour
4 s'éclairer et en plus, le gros avantage d'utiliser
5 le gaz naturel, c'est que ça augmente les
6 rendements de production d'à peu près vingt pour
7 cent (20 %) quand on a joute du CO2 dans la serre,
8 là. Vous comprenez que les plantes, je vous disais
9 tantôt, bouffent de l'éclairage, mais elles
10 bouffent également du CO2 pour pouvoir croître plus
11 rapidement, alors c'est un avantage qu'eux ont et
12 que nous, on n'a pas.

13 Donc, quand on fait des comparaisons au
14 niveau des tarifs d'électricité ou des tarifs de
15 gaz, il faut pouvoir prendre l'ensemble de ce qui
16 se fait, là, en Ontario ils peuvent le faire et en
17 plus, ils vont chercher un revenu additionnel en
18 vendant à Hydro 1 de l'électricité dans les
19 périodes de pointe où c'est très... ou les périodes
20 de pointe où Hydro 1 achète l'électricité jusqu'à
21 une vingtaine de sous du kilowatt, là, à certaines
22 pointes de la demande. Alors, ça permet aux
23 producteurs en serre de générer un revenu et à ce
24 moment-là, la facture nette d'électricité est
25 réduite.

1 L'accessibilité au gaz naturel est
2 facilitée en Ontario. Je pense que l'ACIG en a fait
3 la démonstration, on parle de deux, trois dollars
4 du gigawattheure (3 \$/GWh) qui est moins
5 dispendieux en Ontario, principalement au niveau
6 des coûts de distribution. Nous, on est en
7 compétition directe avec ces gens-là, alors ça a un
8 impact.

9 Et bon, je regardais, là, dans les
10 journaux, les producteurs d'Alberta, d'Ontario et
11 de Colombie-Britannique réclament un rabais
12 additionnel pour la taxe sur le carbone, ce que
13 nous, on n'a pas, alors ça va également, si on
14 veut, générer des avantages comparatifs pour ces
15 producteurs-là.

16 (14 h 24)

17 Actuellement, l'OÉA, c'est l'option
18 d'électricité additionnelle qui était disponible
19 auparavant uniquement pour les clients du L et qui
20 est maintenant disponible pour les clients, là...
21 pour les producteurs en serre. Au cours des trois
22 dernières années on a, et on dénombre quatorze (14)
23 abonnements pour une dizaine de clients. Pourquoi
24 dix (10) clients? Parce que des producteurs peuvent
25 avoir plus d'une installation, plus d'une serre.

1 Pour nous, l'enjeu et le seuil qui a été fixé à
2 quatre cents kilowatts (400 kW) ça pose des
3 problèmes, tantôt je reviendrai sur les
4 problématiques que ça pose.

5 Bon, pour vous donner une image, une serre
6 de quatre mille mètres carrés (4000 m²) utilise à
7 peu près, là, une entrée d'électricité, là, pour
8 son éclairage de quatre cents kilowatts (400 kW) et
9 la superficie moyenne des entreprises au Québec est
10 de deux mille cinq cents mètres carrée (2500 m²) et
11 soixante-cinq pour cent (65 %) des entreprises font
12 moins de deux mille mètres carrés (2000 m²). Ce qui
13 fait qu'actuellement l'OÉA est limitée, est très
14 limitée au niveau de l'accès à des producteurs.

15 Au niveau des problématiques que ça
16 engendre le fait que l'OÉA n'est pas disponible
17 pour, je vous ai parlé tantôt de mille (1000)
18 producteurs, quatorze (14) abonnements, vous
19 comprenez que c'est un pourcentage assez faible qui
20 utilise d'éclairage de photosynthèse, c'est-à-dire
21 les tarifs l'éclairage de photosynthèse et ça pose
22 une iniquité entre les producteurs parce que, dans
23 le fond, dépendamment de la taille de l'entreprise,
24 un producteur qui est de taille plus importante va
25 avoir un rabais additionnel en plus d'avoir des

1 économies de taille ou d'échelle.

2 C'est inadapté aux réalités des
3 producteurs. Bon. Essentiellement, ce que disait
4 KPMG dans ses recommandations c'est que dans le
5 fond on pourrait éliminer tous les petits
6 producteurs et avoir quelques grands producteurs
7 qui approvisionnent l'ensemble du marché, c'est mal
8 connaître le Québec. Vous comprenez que dans les
9 régions un grand producteur ne pourrait pas
10 vraiment s'installer.

11 On parle beaucoup et on parle de plus en
12 plus d'agriculture de proximité, les gens veulent
13 savoir de qui ils achètent. Alors, si on est
14 localisé, je ne sais pas, en Gaspésie ou sur la
15 Côte-Nord, on veut s'approvisionner d'un Producteur
16 qui est local, on ne veut pas nécessairement
17 s'approvisionner d'un grand producteur.

18 Et les grands producteurs vont, dans la
19 majorité des cas, approvisionner les grands
20 distributeurs, Sobeis, Loblaw et Provigo. Les
21 petits producteurs vont faire eux-mêmes leurs
22 livraisons dans les restaurants, dans les petits
23 magasins, les fruiteries en région, alors c'est
24 tout à fait différent là. On ne peut pas penser que
25 demain matin on va remplacer toutes les productions

1 en serre par trois grandes serres, puis tous les
2 problèmes vont être réglés là, c'est utopique de
3 penser ça.

4 Et, évidemment, pour nous, les quatre cents
5 kilowatts (400 kW) ou le seuil minimal, ça pourrait
6 induire, là, certaines inefficacités là. Dans la
7 nouvelle génération d'éclairage on parle beaucoup
8 des diodes électroluminescentes, des DEL, qui
9 consomment beaucoup moins d'énergie. Alors en
10 théorie, un producteur qui passe de quatre cents
11 (400) à trois cents kilowatts (300 kW) parce qu'il
12 économise de l'énergie se verrait pénalisé parce
13 qu'il n'aurait plus accès là à l'option
14 d'électricité additionnelle pour l'éclairage de
15 photosynthèse.

16 Et, bon, Hydro-Québec a souvent utilisé
17 l'argument que les plus petits producteurs en
18 dessous de quatre cents kilowatts (400 kW), là, ne
19 peuvent pas se débrancher. Actuellement les
20 producteurs là, de deux mille cinq cents (2500) et
21 plus mètres carré utilisent des ordinateurs de
22 contrôle et ils peuvent très bien se débrancher et
23 contrôler l'éclairage, là, à la fois à distance là.
24 On parle d'équipement de télémétrie maintenant qui
25 permettent de faire ça.

1 Dans le fond, ce qu'on souhaite c'est une
2 meilleure coordination avec les besoins d'Hydro. On
3 parlait beaucoup de coïncidence avec Hydro-Québec,
4 moi, je parle d'une meilleure adéquation entre les
5 besoins du Distributeur et les besoins des
6 producteurs en plante... des producteurs en serre,
7 les plantes ça demande des choses différentes, on
8 éclaire, on peut chauffer, on peut faire quand même
9 un certain nombre de choses.

10 Au niveau du tarif d'électricité, bien, on
11 parlait également là, c'est un secteur qui est à
12 fort potentiel, on est passé de dix (10) à quatorze
13 (14) au niveau du nombre de producteurs ou
14 d'abonnés qui l'utilisent. Nous, on pense que si on
15 double la production, davantage de producteurs vont
16 utiliser l'éclairage de photosynthèse et on devrait
17 passer de vingt gigawattheures (20 GWh)
18 actuellement à cent soixante et onze (171) dans les
19 années deux mille dix-neuf (2019), deux mille vingt
20 (2020). Et donc, ça engendrerait une croissance des
21 ventes pour Hydro-Québec de un point zéro six
22 million (1,06 M) à dix millions (10 M) d'ici
23 quelques années.

24 (14 h 29)

25 Également, au niveau de la performance du

1 tarif d'OÉA, il faut bien comprendre que le tarif
2 n'existe que depuis trois ans. Pour construire une
3 serre, ça prend au moins deux ans, c'est-à-dire
4 qu'on fait un plan, on développe un projet, on fait
5 une analyse de marché et on construit l'année
6 d'après et on commence à produire, là, après vingt-
7 vingt-quatre (20-24) mois au mieux. Ça prend un
8 certain temps. Alors trois ans c'est très jeune
9 alors au niveau du tarif donc, nous, on souhaite
10 vivement qu'il y ait une pérennité de ce tarif-là.

11 Et dans le manque à gagner qui avait été
12 mesuré par Hydro-Québec, on parlait d'un manque à
13 gagner du tarif D... du passage du tarif D au tarif
14 d'OÉA. Bon, je soulève le fait qu'actuellement si
15 ma mémoire est bonne, dix (10) des quatorze (14)
16 abonnements sont au tarif M. Il y a trois
17 abonnements au tarif... trois ou quatre
18 abonnements, là, au tarif D. Et par ailleurs, ça ne
19 comprend pas les coûts que je pourrais dire, les
20 coûts évités pour Hydro-Québec, que les producteurs
21 en serre puisse s'effacer à la pointe. Ça vaut
22 quand même un certain montant, ça vaut... ça a une
23 valeur pour Hydro-Québec.

24 Alors pour toutes ces raisons, l'UPA, les
25 producteurs en serre, on vous demande d'abaisser le

1 seuil de l'OÉA de quatre cents (400 kW) à cents
2 kilowatts (100 kW) pour permettre à un plus grand
3 nombre de producteurs d'y avoir accès.

4 Le tarif DT, tarif DT je vous ai parlé de
5 mille (1000) producteurs, actuellement deux clients
6 au DT. Deux clients de serre au DT. C'est peut-être
7 une litote de prétendre que ça ne répond pas aux
8 besoins, du moins les producteurs... ça ne répond
9 pas aux besoins perçus des producteurs. Par
10 ailleurs, il faut bien comprendre que le tarif DT
11 ça nécessite d'avoir un deuxième système de
12 chauffage équivalent pour y avoir accès. C'est
13 cher. Et souvent le deuxième système est
14 inefficace.

15 Hydro-Québec nous a parlé de sa volonté de
16 changer la tarification, de changer les conditions
17 de tarification parce qu'actuellement c'est selon
18 les zones -12 ou -14, on doit se débrancher. Et ce
19 qu'Hydro-Québec nous disait c'est que ça ne
20 correspondait pas vraiment aux besoins de la
21 pointe, on souscrit à cette demande-là et on
22 souhaite que le DT soit offert aux gens et que ces
23 gens-là se débranchent ou se délestent au moment où
24 il y a une réelle demande au niveau de la
25 puissance, là, d'Hydro-Québec.

1 Et par ailleurs, plutôt que d'avoir un
2 deuxième système de chauffage certains producteurs
3 souhaiteraient davantage accumuler de l'énergie
4 dans une réserve d'eau chaude, ce qui leur
5 permettrait de se délester pendant les trois (3) ou
6 quatre heures (4) qu'Hydro-Québec en a besoin, là,
7 lors de la puissance. Alors ce qu'on veut c'est une
8 meilleure corrélation, une meilleure adéquation
9 entre températures et les pics de puissance.

10 Tarif DT c'est un concept qui est
11 intéressant pour les PME serricoles et
12 particulièrement, bon, monsieur Murray disait qu'il
13 voulait remplacer le mazout dans les industries.
14 Monsieur Murray, je pense que c'est le président-
15 directeur général d'Hydro-Québec Distribution. Les
16 producteurs en serres désirent transformer leurs
17 installations du mazout à l'électricité ou au gaz
18 naturel, malgré que le gaz naturel n'est pas très
19 étendu en région. Ça permettrait de réduire
20 passablement les gaz à effet de serre.

21 Donc pour ces demandes... pour ces raisons-
22 là on vous demande d'élargir les conditions d'accès
23 au tarif DT afin de tenir compte des options
24 technologiques couvrant les mêmes besoins,
25 permettant d'atteindre le même objectif sans avoir

1 recours à des énergies fossiles.

2 Actuellement les pistes de travail, bon,
3 Hydro-Québec en a parlé ce matin. Effectivement on
4 est en discussion avec eux. On a... on est à
5 travailler sur un manuel d'utilisation parce que
6 les tarifs c'est quand même... il y a plusieurs
7 tarifs qui sont disponibles pour les producteurs et
8 plusieurs sont au tarif D et ne se sont pas posé la
9 question s'ils étaient toujours au bon tarif. Donc
10 on est à développer un manuel et à organiser une
11 formation sur la gestion de la puissance, là, on
12 pense qu'on pourrait mettre sur pied... et
13 d'utiliser le programme de gestion de la puissance
14 offert par Hydro-Québec.

15 Cependant, le programme actuel n'est pas
16 ouvert au tarif du D et plus de quatre-vingt-dix
17 pour cent (90 %) de nos producteurs sont au tarif
18 D. Il est actuellement limité aux tarifs généraux,
19 il n'est pas... le programme ne peut pas... ou
20 actuellement les conditions ne sont pas offertes,
21 là, pour les gens qui sont au tarif D. Donc encore
22 une fois, une meilleure adéquation entre l'offre
23 des distributeurs, gaz et électricité, par rapport
24 aux besoins de la production. Ça va nécessiter des
25 projets de recherche-développement parce que les

1 plantes, bon, les plantes c'est vivant, donc ça
2 réagit différemment en fonction de l'éclairage, de
3 la température, de l'humidité et d'autres
4 paramètres.

5 Je redonne la parole à Cyril.

6 (14 h 33)

7 M. CYRIL MICHAUD :

8 Merci. Pour conclure en fait sur cette première
9 section, sur les spécificités du secteur agricole.
10 On a pensé qu'il était important de revenir sur
11 quelque chose qui a été présenté déjà il y a deux
12 ans, je crois, à la Régie, c'est-à-dire le Farm
13 problem, puis de revenir sur le fait que le secteur
14 agricole, sa particularité, c'est qu'il accumule en
15 fait les particularités.

16 Ce n'est pas juste un aspect, un aspect qui
17 est spécifique, c'est vraiment une accumulation de
18 choses qui font qu'il est très difficile dans le
19 secteur agricole d'équilibrer l'offre et la
20 demande. Donc, les prix sont très instables. Et
21 quand il y a des hausses tarifaires de la
22 composante énergétique, par exemple, ça a des
23 conséquences importantes pour la viabilité des
24 exploitations agricoles.

25 Aussi de rappeler que le secteur agricole,

1 il a un rôle d'occupation du territoire et il a un
2 rôle au niveau de la vitalité du milieu rural. Et
3 pour conclure que les producteurs agricoles, ils
4 ont certaines caractéristiques comparables aux
5 ménages résidentiels. Mais ils en ont d'autres qui
6 les comparent aussi aux usagers industriels, à
7 savoir qu'ils ne vont pas se délocaliser, ils ne
8 vont pas partir ailleurs, mais ils sont exposés en
9 même temps à une concurrence internationale. Donc,
10 tout ça, ça fait qu'ils ont vraiment des enjeux
11 particuliers qui font que les impacts... que les
12 décisions tarifaires ont des impacts spécifiques
13 sur cette clientèle.

14 Mme LAURE VINSANT LE LOUS :

15 Donc, en ce qui concerne les commentaires et les
16 recommandations sur le secteur de l'électricité
17 relatif au secteur agricole, le constat de l'UPA
18 sur la structure et les pratiques tarifaires en
19 électricité actuellement sont au nombre de quatre,
20 qu'on vous a synthétisées ici.

21 Il est clair, on l'a vu dans les balisages
22 qui ont été faits par les différents experts, qu'il
23 y a une existence de tarification pour les usages
24 agricoles dans d'autres juridictions, que ce soit
25 dans le Canada ou dans les États-Unis. Des fois,

1 c'est des tarifs spécifiques pour certains usages
2 comme l'irrigation. Mais des fois, c'est des tarifs
3 vraiment pour les fermes ou alors les tarifs
4 agricoles sont également assimilés aux tarifs
5 résidentiels. Là-dessus, on peut notamment
6 remarquer que, en Saskatchewan, Sask Power, ils ont
7 un tarif agricole qui est inférieur au tarif
8 résidentiel.

9 On a bien compris et on a bien noté la
10 position du Distributeur Hydro-Québec qui ne
11 souhaitait pas développer de tarif à l'usage en
12 nombre. Et on a bien compris aussi la décision de
13 la Régie de l'énergie du huit (8) mars deux mille
14 seize (2016) qui était à l'effet qu'il n'y aurait
15 pas de... qu'elle ne retenait pas en fait notre
16 proposition de tarif distinct pour un usage
17 agricole que nous avons fait lors de la demande
18 tarifaire deux mille seize deux mille dix-sept
19 (2016-2017).

20 Mais néanmoins on voulait rappeler quelques
21 caractéristiques distinctives de la consommation
22 d'électricité, en fait des exploitations agricoles,
23 qui font qu'on est quand même distinct par le
24 profil de consommation du secteur résidentiel. Puis
25 je vais vous les lister rapidement. Ce n'est pas

1 une liste à la Prévert. Il y a trois
2 caractéristiques importantes qu'il nous semblait
3 important de rappeler. La moyenne de consommation
4 énergétique est deux fois, deux virgule deux fois
5 plus élevé dans le secteur agricole que dans le
6 secteur résidentiel. Donc, on va aller plus souvent
7 taper en deuxième tranche qu'en première tranche
8 par rapport au reste du tarif domestique.

9 On a une consommation qui est reliée
10 seulement à cinquante-deux pour cent (52 %) à la
11 température, alors que, pour le reste du tarif D,
12 c'est plutôt autour de soixante-quinze pour cent
13 (75 %), voire même quatre-vingt-cinq pour cent
14 (85 %) selon le type d'habitation. Et on a une
15 consommation de puissance qui est stable à l'année,
16 que ce soit... quand on regarde les kilowatts
17 facturés puissance hiver par rapport à puissance
18 été. Contrairement au résidentiel, on ne fait pas
19 de chauffe. Donc, on est majoritairement en dehors
20 de la pointe du Distributeur des cent (100) heures
21 ou des trois cents (300) heures selon comment on le
22 regarde de pointes du Distributeur, Hydro-Québec
23 Distribution.

24 Ce qui nous amène d'ailleurs à citer
25 quelques exemples pour illustrer cette gestion de

1 la pointe, en production de sirop d'érable, en fait
2 quand ça coule, quand les érables coulent et qu'on
3 produit du sirop d'érable, c'est quand il y a un
4 redoux. Donc, c'est de mi-février au mois de mai.
5 Donc, on est en dehors de la période de pointe du
6 Distributeur. De même quand on sèche des grains,
7 qu'on les ventile et qu'on les sèche, c'est à
8 l'automne que ça se fait.

9 C'est sûr qu'on peut penser à la production
10 laitière qui est beaucoup plus régulière sur
11 l'année, qui va aussi consommer de la puissance.
12 Mais là encore, c'est à l'avantage du Distributeur
13 parce qu'on consomme de la puissance de manière
14 régulière toute l'année en fait, tous les mois. Et
15 on va voir qu'il y a les robots de traite qui sont
16 en place de manière plus importantes dans les
17 exploitations. Ce qui fait que là aussi on pourrait
18 voir une possibilité de s'effacer.

19 Depuis deux mille cinq (2005), étant donné
20 la consommation particulière du secteur agricole,
21 la stratégie tarifaire qui est en place au niveau
22 de l'électricité est relativement moins favorable à
23 la clientèle agricole. Et c'est l'effet seuil en
24 fait de la deuxième tranche. Le fait qu'on ait une
25 consommation plus importante, c'est qu'on va aller

1 consommer en deuxième tranche de manière plus
2 importante aussi. Et comme celle-ci augmente deux
3 fois plus vite depuis deux mille cinq (2005) que la
4 première tranche, bien, on a une augmentation, pour
5 vous citer un exemple, de vingt-six pour cent
6 (26 %) entre deux mille cinq (2005) et deux mille
7 quinze (2015) pour la population agricole, les
8 abonnements agricoles. Alors que, en moyenne, pour
9 le reste du tarif D, c'était vingt pour cent
10 (20 %).

11 (14 h 39)

12 Si on prend les demandes de l'Union
13 concernant le processus de révision des tarifs
14 qu'on a pu formuler dans notre mémoire pour éviter
15 les chocs tarifaires tel que je vous l'ai expliqué
16 par le passé par rapport au fameux problème que
17 Cyril disait, l'inélasticité, en fait, on ne peut
18 pas répercuter les hausses de manière aussi
19 élastique qu'on le voudrait dans les prix
20 ultimement destinés à la consommation. Donc, pour
21 ces raisons-là, une anticipation des postes de
22 dépenses et une anticipation des prix de l'énergie,
23 une anticipation des prix de l'électricité serait
24 quelque chose de possible et d'agréable à avoir. On
25 pensait à une planification pluriannuelle de trois

1 ans maximum pour ne pas que ça soit trop long non
2 plus. Donc, ça permettrait aux producteurs
3 d'anticiper cette dépense-là, d'éviter les chocs
4 tarifaires. Évidemment, si c'est en place, ça
5 viendrait avec un mécanisme de partage des
6 éventuels trop-perçus entre les consommateurs et le
7 Distributeur qui serait optimal. On sait
8 qu'actuellement il y a un dossier en Cour auprès de
9 la Régie sur le mécanisme incitatif au niveau de
10 l'électricité. Ça serait intéressant de voir,
11 justement, les arrimages entre le dossier actuel et
12 ce dossier mécanisme incitatif dans le mécanisme de
13 partage des trop-perçus.

14 Dernier point, « Considérer les
15 spécificités des producteurs agricoles lors de
16 l'élaboration des nouvelles structures
17 tarifaires », on aurait pu mettre également « lors
18 des programmes commerciaux ». Comme on vous l'a
19 dit, puis Cyril va y revenir, Claude aussi, dans
20 les productions en serre, c'est important que...
21 nous sommes les spécialistes du secteur agricole,
22 c'est important que les distributeurs d'électricité
23 ou de gaz s'arriment avec nous pour vraiment
24 s'adapter à nos besoins. On parlait de la
25 production laitière qui consomme de l'électricité

1 régulièrement toute l'année. C'est sûr que c'est
2 difficile de s'effacer pendant la période de traite
3 le matin et le soir, mais avec les robots de traite
4 qui sont actuellement de plus en plus présents sur
5 le marché, ça pourrait être quelque chose qui est
6 beaucoup plus facilement envisageable. Donc, c'est
7 vraiment de tenir compte des particularités, que ça
8 soit de la consommation ou que ça soit des
9 innovations technologiques qui sont dans notre
10 secteur. Je repasse la parole à Cyril.

11 M. CYRIL MICHAUD :

12 L'autre volet de notre demande concernant
13 l'électricité, c'était par rapport à
14 l'interfinancement. Puis on pensait important de
15 revenir sur les fondements historiques de cet
16 interfinancement, que c'était vraiment un choix de
17 la société québécoise, qui a plusieurs dimensions.
18 Une de ces dimensions, ça a été le choix de
19 l'électrification rurale au détriment du gaz
20 naturel qui a été plus privilégié en Ontario qui
21 fait qu'on a, aujourd'hui, la structure de
22 consommation qu'on a au Québec. Cette
23 électrification rurale, elle a permis un
24 développement du territoire, mais aujourd'hui, on
25 se retrouve avec des enjeux de récupération de taux

1 fixes pour Hydro-Québec. L'autre enjeu sur
2 l'interfinancement, c'est que là, dans différents
3 rapports, ça s'est beaucoup concentré sur
4 l'interfinancement entre le D et les tarifs
5 généraux, mais il concerne aussi le tarif L avec
6 notamment l'indexation ou la non-indexation du bloc
7 patrimonial. Et une autre de ces dimensions, c'est
8 l'uniformité territoriale et c'est un enjeu
9 important pour l'Union des producteurs agricoles.
10 Le fait qu'un consommateur en région, ou un
11 consommateur en milieu urbain paient la même chose,
12 c'est un legs, en fait, de ce choix historique.

13 Un autre aspect, évidemment, c'est le
14 niveau de contribution d'Hydro-Québec aux recettes
15 du gouvernement. La Régie, annuellement, établit
16 les tarifs ou accorde les tarifs... accorde les
17 tarifs, en fait, en fonction de revenus requis pour
18 Hydro-Québec et dans ces revenus, il y a une
19 composante qui est la contribution d'Hydro-Québec
20 au gouvernement. Et donc, ça aussi ça fait partie
21 du choix historique de l'interfinancement.

22 Puis la dernière dimension qui concerne
23 plus les producteurs agricoles, c'est l'impact sur
24 les terres agricoles des forestières des lignes de
25 transport à savoir que les producteurs ont

1 contribué à l'électrification du Québec à travers
2 le fait que les lignes traversent leur terre.

3 Donc, plus concrètement sur les demandes de
4 l'UPA concernant l'interfinancement, donc comme je
5 vous l'ai dit, il y a un souhait du maintien du
6 principe de l'interfinancement entre les tarifs tel
7 qu'il l'est actuellement et surtout, aussi, en
8 maintien du principe de l'uniformité territoriale.

9 (14 h 40)

10 Ensuite, concernant le réseau de distribution,
11 l'UPA souhaiterait qu'il y ait un investissement
12 majeur du gouvernement du Québec et/ou d'Hydro-
13 Québec pour l'extension du réseau triphasé. On sait
14 que... et ça fait partie aussi de la politique
15 énergétique deux mille trente (2030) de développer
16 ce réseau triphasé. Ça aurait non seulement des
17 avantages pour les producteurs, mais aussi en fait
18 pour le souhait du gouvernement de réduire les
19 émissions de gaz à effet de serre parce que ça
20 pourrait permettre d'utiliser l'électricité à la
21 place du mazout ou du propane pour certains usages.
22 Ça faciliterait aussi l'innovation technologique en
23 agriculture. Il y a, Laure tout à l'heure parlait
24 des robots de traite, ce type d'équipement ça
25 nécessite l'utilisation d'électricité au triphasé,

1 chose qui n'est pas possible actuellement. Donc, si
2 on favorisait l'innovation technologique, si on
3 favorisait aussi la compétitivité des producteurs
4 agricoles, ce type d'équipement serait
5 particulièrement utile.

6 Concernant l'autoproduction et
7 l'innovation, les demande de l'UPA concernent
8 notamment les critères d'admissibilité notamment au
9 programme « mesurage net » pour faciliter là encore
10 la participation des entreprises agricoles à ce
11 type de programme. Il y aurait aussi l'adoption de
12 structures tarifaires qui reflètent la valeur
13 réelle des bénéfices environnementaux des énergies
14 produites à partir de ressources renouvelables. Là
15 on pense notamment au crédit-carbone, je pense que
16 c'était un point de Gaz Métro ce matin, qui disait
17 que le prix actuel du carbone ne reflète pas en
18 fait sa valeur à long terme. Donc, là encore ce
19 serait quelque chose qui pourrait être regardé par
20 la Régie. Et pour rejoindre un point qui a été fait
21 par Claude un peu plus tôt, c'est élargir le type
22 d'équipements qui peuvent être admissible au
23 programme en efficacité énergétique.

24 Un autre des volets qui faisait partie de
25 la demande du ministre, c'était de regarder

1 l'ouverture des marchés de détail. Là on rejoint un
2 point qui a été fait par monsieur Gonzalez un peu
3 plus tôt sur vraiment l'incertitude en termes
4 d'impact sur la facture pour les consommateurs.
5 L'UPA, en fait, se pose des questions, est-ce que
6 ça vaut vraiment la peine d'aller vers cette
7 ouverture des marchés de détail sachant qu'on n'est
8 pas vraiment certain que ça conduise à une baisse
9 de la facture pour les consommateurs. L'autre
10 préoccupation, elle est en lien avec l'uniformité
11 territoriale. Si cette ouverture des marchés de
12 détail se fait géographiquement, est-ce que ça va
13 finalement aboutir au fait que différents
14 consommateurs, d'une même catégorie en fait,
15 n'auraient pas les mêmes tarifs juste parce qu'ils
16 n'ont pas le même Distributeur. Et ça viendrait
17 introduire une iniquité entre producteurs agricoles
18 qui, donc, n'auraient pas les mêmes tarifs.

19 Maintenant, au sujet du gaz naturel, pour
20 les producteurs agricoles, il y a un enjeu en fait
21 parce que le développement du gaz naturel, du
22 réseau de gaz naturel plutôt permettrait de
23 développer certaines productions, notamment dans
24 les serres comme on en a parlé. Et ça permettrait
25 aussi de substituer des sources d'énergie plus

1 émettrices de GES comme le mazout. Donc là encore,
2 ça reviendrait rejoindre des objectifs de la
3 politique énergétique. Et un dernier point, ça peut
4 être que ce serait compatible avec les besoins de
5 puissance en hiver de hydrodistribution. On chauffe
6 relativement peu dans le secteur agricole, mais le
7 peu, si on pouvait éventuellement remplacer un peu
8 d'électricité par du gaz naturel, ce serait, ça
9 pourrait être utile quand même.

10 Les obstacles à cette extension du réseau
11 de gaz naturel, c'est donc un réseau insuffisant,
12 mais qui s'explique par un cadre réglementaire
13 inadéquat. Donc là, l'idée ce serait d'encourager
14 un niveau optimal d'interfinancement pour le
15 déploiement du réseau en milieu rural et aussi
16 d'investir à partir du fonds vert ou un
17 investissement du gouvernement pour étendre le
18 réseau.

19 Donc, concrètement ça se traduit par des
20 demandes au niveau de la structure tarifaire en
21 fait, qui viseraient à mettre en place une offre
22 tarifaire favorisant le développement du réseau, en
23 permettant un certain niveau d'interfinancement. Et
24 puis, ceci, ça serait permis en fait par des
25 modifications législatives à différents articles de

1 la loi sur la Régie de l'énergie. Et concrètement
2 en fait, pour les producteurs ça se traduit par des
3 exemples, je pense que je vais laisser Claude
4 illustrer en fait...

5 (14 h 48)

6 M. CLAUDE LANIEL :

7 Bon, on disait plus tôt que le ministre souhaitait
8 des exemples, j'en ai un pour vous, un exemple
9 concret. Saint-Rémi de Napierville, le rang Notre-
10 Dame. Trois producteurs en serre qui sont limités
11 dans la croissance de leur industrie parce que le
12 réseau de gaz qu'ils ont financé au départ en mil
13 neuf cent quatre-vingt-douze (1992) est saturé
14 parce que Gaz Métro a vendu et offre évidemment,
15 là... le réseau passe par le village de Saint-Rémi.
16 Donc, de plus en plus de clients se sont ajoutés,
17 il y a une cimenterie. Des gens au niveau
18 industriel se sont ajoutés. Alors les trois
19 producteurs en serre qui sont au bout de... au bout
20 du réseau, si on veut, de distribution, Gaz Métro
21 les a avisés de ne plus augmenter leur capacité de
22 production et de limiter leur croissance, parce
23 qu'ils n'avaient pas la capacité, là, de leur
24 fournir du gaz naturel pour chauffer leur serre.
25 Alors quand on parle de coûts de réseau de

1 distribution pour les gens en milieu rural, là, ça
2 peut poser un problème majeur.

3 M. CYRIL MICHAUD :

4 Pour le gaz naturel donc, l'autre... l'autre enjeu
5 c'était sur l'intégration des nouvelles
6 technologies, notamment le gaz naturel
7 renouvelable. Donc on pense qu'il y a un certain
8 potentiel dans le secteur agricole à participer à
9 la production de biogaz, parce que ça nous permet
10 aussi de faciliter la gestion de certains produits
11 comme les lisiers ou le fumier. Mais là encore, ça
12 nécessite des modifications réglementaires pour
13 permettre le démarrage de cette filière. Donc ce
14 serait de permettre évidemment l'approvisionnement
15 en GNR sur le... le réseau de Gaz Métro ou de
16 Gazifère lorsque les exploitations agricoles sont
17 proches de ce réseau. D'intégrer les coûts
18 environnementaux évités à long terme dans le prix
19 offert aux producteurs de gaz naturel renouvelable.
20 Comme, là encore, c'est une demande qui a été
21 exprimée ce matin je pense par Gaz Métro. Et
22 d'encourager la production à petite échelle pour
23 permettre à la filière de démarrer et de prendre
24 son essor. Dans les cas où le réseau de
25 distribution de Gaz Métro ou de Gazifère serait

1 trop éloigné, ce serait de permettre la production
2 d'électricité ou la revente d'électricité à partir
3 de biogaz dans des sites... dans des sites
4 éloignés.

5 O.K. Donc pour... pour conclure, en fait
6 notre présentation ça avait vraiment pour but de
7 vous faire comprendre qu'au niveau du secteur
8 agricole on raisonne en termes de bouclier
9 énergétique, pas juste électricité ou gaz
10 séparément. Mais c'est que les producteurs
11 agricoles consomment un ensemble d'énergie pour
12 différents usages et donc c'est... c'est vraiment
13 les décisions sur un secteur qui ont un impact
14 sur... sur l'autre secteur, quand on parle
15 d'électricité ou de gaz.

16 On voulait rappeler aussi qu'il est
17 important de considérer les spécificités du secteur
18 agricole lorsqu'il s'agit d'évaluer les impacts des
19 décisions tarifaires. Et insister enfin sur les
20 demandes qui sont donc relatives au maintien de...
21 au maintien de l'interfinancement, à l'extension du
22 réseau triphasé et du réseau de gaz naturel en
23 milieu rural, que ça ne concerne vraiment pas juste
24 les producteurs agricoles, mais c'est vraiment
25 l'ensemble du milieu rural qui est concerné par ces

1 aspects.

2 Aussi, d'adapter les... les programmes aux
3 nouvelles technologies des producteurs agricoles,
4 que ce soit l'usage des DEL, que ce soit les robots
5 de traite, il y a beaucoup d'évolutions
6 technologiques dans le secteur agricole qui ont des
7 impacts sur la consommation énergétique, donc c'est
8 vraiment que les distributeurs discutent avec
9 les... les producteurs pour trouver des solutions
10 adaptées à la fois à leurs besoins et à ceux des
11 producteurs agricoles.

12 Et puis le dernier volet c'est sur les
13 demandes spécifiques au secteur agricole parce
14 que... au secteur serricole, pardon, parce qu'elles
15 étaient visées par... par l'avis du ministre.

16 Puis c'est vraiment de vous rappeler que
17 les producteurs agricoles souhaitent... souhaitent
18 vraiment vivement faire partie de la solution en
19 matière de transition énergétique. Il y a beaucoup
20 de potentiel dans ce secteur et donc on est ouvert
21 à toute discussions à ce sujet.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci.

24 M. LAURENT PILOTTO :

25 Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Monsieur Pilotto.

3 (14 h 54)

4 M. LAURENT PILOTTO :

5 Oui. Merci, Madame Jean. Bonjour à tous. Comme
6 d'habitude, j'ai plusieurs questions. Une première
7 va s'adresser probablement à monsieur Laniel. Dans
8 votre mémoire, vous mentionnez que le tarif OÉA,
9 enfin la consommation d'énergie associée à ce tarif
10 pourrait tripler dans les trois prochaines années
11 passant de cinquante (50) à cent soixante et onze
12 gigawattheures (171 GWH) et que la superficie des
13 serres passerait de vingt-cinq (25) hectares à
14 soixante-cinq (65) hectares. Est-ce que... avez-
15 vous une idée du pourcentage de ces secteurs
16 additionnels qui seraient en légume versus
17 horticole ou c'est dans les proportions similaires
18 actuelles?

19 M. CLAUDE LANIEL :

20 Je dirais que, bon, les nouvelles constructions
21 vont davantage se faire au niveau du légume. On a
22 déjà deux nouveaux cas cette année que vous
23 connaissez, là, avec Les serres Toundra qui ont été
24 annoncés de manière officielle, Les serres Toundra
25 et Lefort. Et l'année prochaine, une autre annonce

1 officielle, Les serres Demers qui vont doubler leur
2 capacité de production à Saint-Nicéphore pour
3 faire, dans les trois cas, là, du légume, dans un
4 cas, du légume biologique. Le Québec est le
5 principal producteur de légumes biologiques en
6 serre au Canada et même en Amérique du Nord.

7 Et donc je vous dirais qu'à chaque année il
8 s'ajoute entre dix et quinze (10-15) hectares de
9 production de légumes. Et au niveau de
10 l'ornemental, c'est davantage une consolidation qui
11 s'opère. C'est-à-dire que les gens vont augmenter
12 leur capacité de production avec l'éclairage de
13 photo-synthèse, avec des nouvelles technologies.
14 Donc, c'est un peu, là, et remplacer des serres qui
15 sont un petit peu plus vieilles. Donc, on parle
16 davantage de modernisation pour les gens de
17 l'ornemental et de nouvelles constructions pour les
18 gens de légumes.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 O.K. Vous avez probablement entendu les audiences
21 d'hier après-midi avec Hydro-Québec. En tout cas,
22 notre perception, c'est qu'Hydro-Québec n'était pas
23 fermé à étendre l'expérience du tarif OÉA aux
24 producteurs en serre. Bon. Évidemment, vous, votre
25 demande est très claire, c'est de baisser le seuil

1 de quatre cents (400) à cent (100). Est-ce que vous
2 voyez un avantage à faire ça de façon progressive,
3 dans la mesure où cette option tarifaire-là serait
4 confirmée? J'ai bien entendu tantôt que c'est,
5 évidemment, comme dans n'importe quelle business,
6 ça prend une certaine stabilité. Donc, si on sait
7 que le tarif est là pour durer, mais qu'on y va
8 graduellement ou c'est préférable dans votre esprit
9 de baisser tout de suite le seuil à cent kilowatts
10 (100 kW) puis voir venir ce qui va émerger?

11 M. CLAUDE LANIEL :

12 Bien, écoutez, c'est une question... je vous dirais
13 autant la baisser à cent (100) demain matin, mais,
14 bon, je sais que la vie... j'ai suffisamment
15 d'expérience pour savoir que la vie est parfois
16 différente, là. Et de baisser de quatre cents (400)
17 à un peu moins, ça permet une nouvelle classe de
18 producteurs de se faire. Parce que pour avoir
19 quatre cents kilowatts (400 kW) d'entrée
20 électrique, c'est quand même une entrée assez
21 importante. Donc, si on baisse un petit peu en bas
22 de quatre cents (400), déjà on va permettre à un
23 premier groupe de le faire. Et donc, oui, la
24 réponse, ça pourrait se faire de manière graduelle
25 au fur et à mesure qu'Hydro va améliorer sa

1 connaissance également des producteurs.

2 Je fais la tournée avec une personne
3 d'Hydro actuellement et c'est un peu l'objectif,
4 là, de lui montrer comment on fait et de lui faire
5 analyser des cas réels. Et je pense que ça pourrait
6 se faire de manière graduelle, là. Mais là, on est
7 déjà après trois ans, on pourrait, à tout le moins,
8 envisager une baisse assez rapidement.

9 Mme ISABELLE BOUFFARD :

10 Juste vous dire, pour compléter. Je suis d'accord
11 avec Claude qu'on peut y aller de façon graduelle,
12 mais cette question-là, moi, je pense que les
13 producteurs sont quand même prêts, là. Les plus
14 petits producteurs, et j'appuie ce que tu dis, on
15 peut le regarder de façon graduelle, mais graduelle
16 en sachant c'est où qu'on s'en va, pas « on va
17 revenir vous voir dans quatre ans » puis on va être
18 encore à vous demander de baisser, là. Il faut que
19 ce soit quelque chose de planifié.

20 Moi, je pense qu'on peut y aller de façon
21 peut-être graduelle, mais les producteurs sont
22 prêts. Les plus petits producteurs le connaissent,
23 le tarif, là. Ce n'est pas quelque chose d'inconnu
24 dans le secteur, mais ils savent qu'ils n'y ont pas
25 accès. Donc, demain matin, il y aurait quelque

1 chose sur la table. Moi, je crois que les
2 producteurs sont prêts à y aller et de le prendre à
3 bras le corps, là, parce que c'est quelque chose
4 qui va être offert puis ils vont être en mesure de
5 prendre de la croissance, ce qu'ils ne sont pas en
6 mesure de faire présentement.

7 (14 h 59)

8 Mme LAURE VINSANT Le LOUS :

9 Et si je peux juste compléter, c'est sûr qu'on a
10 entendu hier, même de la part d'Hydro-Québec et...
11 les consommateurs résidentiels qui ont plus de
12 cinquante kilowatts (50 kW) de puissance puis qui
13 se voient facturer de la puissance, ils sont
14 capables de gérer leur puissance. La démonstration
15 que Claude voulait faire aussi, c'était que même
16 avec... en abaissant le seuil, même les petits
17 producteurs en serre, eux aussi sont capables de
18 s'effacer. Ce n'est pas seulement ceux qui sont à
19 quatre cents (400) qui sont capables de s'effacer.
20 Donc, l'abaissement du seuil ne doit pas être vu
21 uniquement par rapport à ce critère de capacité de
22 s'effacer.

23 Ce qu'on lisait dans l'argumentaire
24 d'Hydro-Québec, c'était : ça fonctionne bien parce
25 que les gens à quatre cents kilowatts (400 kW) sont

1 capables de s'effacer. Ceux qui sont en dessous
2 sont également capables de s'effacer.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 Votre réponse devance ma question. Est-ce
5 qu'effectivement, si vous avez entendu les
6 questions que j'ai posées à Hydro-Québec, moi
7 personnellement, mais la Régie en général dans son
8 avis est particulièrement préoccupée ou intéressée
9 à voir des options tarifaires se développer. Mais,
10 évidemment, qui dit options tarifaires... il faut
11 que ce soit... pour que ce soit une situation
12 gagnant-gagnant, il faut qu'il y ait une
13 contribution des deux côtés.

14 Effectivement, Hydro-Québec a des coûts
15 évités lorsque certains clients réussissent à
16 s'effacer aux périodes critiques. Il faut, du point
17 de vue du gestionnaire du réseau d'électricité, il
18 faut avoir l'assurance que ces charges-là vont
19 s'effacer à ces moments critiques, sinon tout
20 bénéfice qui aurait pu être transféré dans le tarif
21 perd de sa valeur si le client ne s'efface pas,
22 donc... Et souvent la contrepartie, c'est qu'il
23 faut qu'il y ait des pénalités si le client ne
24 s'efface pas. Donc, tout repose sur la capacité des
25 adhérents à jouer le jeu pleinement. C'est ce que

1 vous confirmez?

2 M. CLAUDE LANIEL :

3 Mais, pour moi, je n'ai pas de doute que les gens
4 peuvent s'effacer. Bon. Hydro-Québec a mentionné un
5 cas où le producteur ne s'est pas effacé dans les
6 trois dernières années. Et je peux vous citer le
7 cas, ce que je ne ferai pas aujourd'hui. C'est une
8 production qui est en faillite. Alors, il n'avait
9 aucun intérêt à se débrancher cette année-là. Il
10 savait très bien où il s'en allait. Il y a une
11 pénalité qui est prévue, de mémoire, c'est vingt
12 sous le kilowatt (20 ¢/kW) si on ne s'efface pas.
13 Alors, à vingt sous (20 ¢), là, ça commence à faire
14 beaucoup beaucoup d'argent. C'est déjà prévu dans
15 l'option tarifaire. Là, ça commence à faire
16 beaucoup, beaucoup d'argent. C'est déjà prévu dans
17 l'option tarifaire.

18 (15 h 02)

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 Je vais y aller avec quelques questions que votre
21 présentation a soulevées dans mon esprit,
22 rapidement. Quand vous faisiez des comparaisons
23 avec l'Ontario, vous disiez que les durées
24 d'exploitation en Ontario étaient de douze (12)
25 mois alors qu'au Québec, c'était moindre, bon, bien

1 qu'en progression. Qu'est-ce qui explique ça? Est-
2 ce une question de latitude de degrés-jours ou
3 d'autre chose?

4 M. CLAUDE LANIEL :

5 Essentiellement, une question technologique et une
6 question de disponibilité des coûts du gaz naturel.
7 En Ontario, ils peuvent allonger la période.
8 Généralement, la période en Ontario, ça s'allonge
9 jusqu'au mois de décembre. Et ils repartent, là, au
10 mois de février, un petit peu plus tard, mars. Bon.
11 Je ne veux pas vous faire une histoire longue sur
12 les techniques de production. Mais, bon,
13 généralement, les gens vont vider la serre. Ils
14 vont replanter. Et ça prend un certain temps entre
15 le plant soit haut comme ça et qu'ils puissent
16 récolter des tomates. Donc, il y a une période où,
17 forcément, les serres sont moins pleines. Au
18 Québec, on avait tendance, parce qu'il faisait
19 froid, on n'avait pas nécessairement le bon système
20 de chauffage et l'éclairage de photosynthèse, on
21 avait tendance à fermer un petit peu plus tôt puis
22 à ouvrir un petit peu plus tard.

23 M. LAURENT PILOTTO :

24 Vous avez mentionné qu'une des tendances en matière
25 de chauffage, c'est d'utiliser la biomasse. Mais à

1 quoi vous faites référence? Des granules? Ou autre
2 chose? Ou chauffer au bois?

3 M. CLAUDE LANIEL :

4 Bien, en fait, là, les grands complexes qui ont vu
5 le jour dans les dernières années sont tous
6 chauffés à la biomasse forestière, ou à peu près
7 tous, à une exception près, les Serres Toundra qui
8 sont au gaz naturel. Mais généralement les gens
9 vont construire des installations où ils utilisent
10 la biomasse forestière, là, qui est disponible au
11 Québec et qui est considérée comme carboneutre pour
12 l'instant. Mais les gens aux granules... Quand on
13 utilise le granule, c'est pour des superficies, des
14 surfaces beaucoup plus petites. Le coût est plus
15 élevé que la biomasse forestière.

16 M. LAURENT PILOTTO :

17 L'extension du réseau triphasé. Ça, je sais que
18 c'est une demande « périmée » on pourrait dire.
19 Mais vous avez mentionné que ça permettrait du
20 déplacement de mazout et de propane. Je comprends
21 mal. Moi, je pensais, peut-être erronément, que
22 l'extension du réseau triphasé, c'était surtout
23 destiné à des besoins de force motrice. En général,
24 là où on a besoin du triphasé, c'est pour de la
25 force motrice.

1 Mme ISABELLE BOUFFARD :
2 Je pourrais peut-être vous faire un petit bout là-
3 dessus. On a besoin de force motrice. Des fois, le
4 réseau n'est pas assez fort ou c'est tellement des
5 gros moteurs que ça amène des enjeux. Ce qu'on
6 fait, c'est qu'on va installer, par exemple quand
7 on vide une boîte d'ensilage, on met ça sur la
8 prise de force du tracteur. Donc, si vous allez
9 chez une entreprise agricole. Quand il va
10 décharger, par exemple, son foin puis qu'il va le
11 monter dans le silo, bien, il va prendre son
12 tracteur et il branche quelque chose après la prise
13 de force, puis ça amène de la force, qui fait qu'on
14 monte l'ensilage dans le silo.

15 Ces utilisations de carburant-là, ce qu'on
16 va faire, c'est qu'on va laisser le tracteur toute
17 la journée. On va baisser le... Je suis une agro-
18 économiste. Je m'excuse. Mais je ne suis pas trop
19 tracteur. Mais ce qu'on fait, c'est, toute la
20 journée, le tracteur fonctionne, puis quand on
21 arrive, c'est parce qu'on ne le repart pas à chaque
22 fois, quand on arrive, on remonte le « hiddle » ou
23 je ne sais pas quoi

24 M. LAURENT PILOTTO :
25 Le throttle.

1 Mme ISABELLE BOUFFARD :

2 ... puis on monte l'ensilage. Donc, il est là toute

3 la journée à attendre.

4 (15 h 06)

5 Même chose quand on brasse le lisier. C'est dur.

6 C'est quelque chose qui nécessite beaucoup de

7 force. Souvent, on va le mettre sur la prise de

8 force du tracteur. Ce qu'on serait en mesure de

9 faire avec le réseau triphasé, puis les producteurs

10 qui l'ont, c'est qu'on met des gros moteurs

11 électriques. On est en mesure de déplacer du mazout

12 avec ces moteurs-là, parce qu'ils sont suffisamment

13 forts pour le faire. Donc, c'est un genre

14 d'équipement où ce n'est pas loin, ce n'est pas

15 loin de la ferme, on est en mesure de se brancher.

16 Et puis c'est le genre de travaux qu'on fait. Par

17 exemple le foin, bien on le fait trois à quatre

18 fois durant la période d'été, donc on serait en

19 mesure de déplacer du carburant puis du mazout en

20 faisant ce travail-là. Ça fait que c'est ce genre

21 de travail-là qu'on serait capable de déplacer.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Je comprends. Oui?

24 M. CLAUDE LANIEL :

25 Pour revenir sur le mazout, là, on a parlé de, bon,

1 le diesel agricole, là, l'utilisation pour le
2 fonctionnement des tracteurs. Dans le cas du
3 mazout, il y a une partie importante des
4 producteurs. Plus de la moitié des producteurs
5 utilisent le mazout pour se chauffer parce qu'en
6 milieu rural, il n'y a pas d'autres sources
7 d'énergie, là. Il faut bien comprendre qu'il n'y
8 pas de gaz, il y a de l'huile puis maintenant, les
9 nouveaux producteurs ont tendance à aller au
10 propane parce que c'est moins dispendieux au niveau
11 de l'investissement. Si on n'a pas accès à un
12 réseau triphasé, bien on utilise du propane, de
13 l'huile. On n'a pas vraiment d'autres choix, là. Il
14 n'y a pas d'autres choix énergétiques, là. Donc, si
15 on veut déplacer le mazout, il me semble qu'il faut
16 rendre l'électricité accessible.

17 M. LAURENT PILOTTO :

18 O.K. vous convenez avec moi qu'amener le triphasé
19 dans le fond du Rang 6, ça coûte cher. Je dis ça,
20 c'est parce que mon frère reste dans le fond du
21 Rang 6 ça fait que je sais que c'est loin.

22 Mme ISABELLE BOUFFARD :

23 Ça dépend c'est où.

24 M. LAURENT PILOTTO :

25 Je vais garder ça privé, là, mais oui c'est loin.

1 C'est loin du village. Je pense que j'ai fait le
2 tour de mes questions.

3 Une dernière... ah non, j'en avais une
4 dernière sur le biogaz parce que je comprends
5 qu'évidemment, là où c'est possible pour certains
6 de vos membres de fabriquer du gaz naturel
7 renouvelable, il y aurait un intérêt. Puis là, vous
8 mentionnez dans votre mémoire que vous iriez
9 jusqu'à favoriser la production d'électricité pour
10 la réinjecter dans le réseau si c'est possible? En
11 fait, notre préoccupation c'est plus de voir, est-
12 ce que vous avez une idée des potentiels? Est-ce
13 qu'il y a des manifestations précises ou...?

14 Mme ISABELLE BOUFFARD :

15 Bon, bien il y a déjà eu... l'exercice a déjà été
16 fait, là, il y avait eu des projets pilotes qui
17 avaient été faits sur quelques entreprises, une en
18 tête, mais il me semble qu'il y en avait plus
19 qu'une où on a... il y a eu l'installation de
20 systèmes de biométhanisation. Il y a de l'intérêt
21 des producteurs. Nous, comme ailleurs, on le sait,
22 là, c'est toujours pour des gens qui ne viennent
23 pas de notre secteur d'activités. Une fosse à
24 lisier, ça dégage, vous le savez, des gaz à effet
25 de serre.

1 À certains endroits, de plus en plus ce
2 vers quoi on va, c'est, on met une toiture dessus
3 puis on brûle les biogaz qui se font au fur et à
4 mesure pour ne pas que ça s'en aille en gaz à effet
5 de serre. Mais on pourrait très bien faire du gaz
6 naturel à partir de ça. Puis c'est le souhait quand
7 on est proche du réseau. Vous parliez du réseau
8 d'électricité qui est dispendieux à amener sur les
9 rangs, bien c'est la même chose avec le réseau de
10 gaz naturel. On est conscient de ça puis c'est sûr
11 qu'on aimerait ça en avoir plus, mais on comprend
12 qu'il y a un coût à ça.

13 Quand on a la chance d'avoir une entreprise
14 qui est à proximité du réseau, puis qui a des
15 animaux puis du gaz... qui serait en mesure de
16 faire du gaz naturel renouvelable, bien ça serait
17 de pouvoir l'injecter sur le réseau. Et si tel est
18 le souhait, et ça semblait être quelque chose que
19 le ministre Arcand regardait dans sa politique
20 énergétique deux mille trente (2030) quand il
21 parlait de biométhanisation, bien nous, c'est sûr,
22 quand on est loin du réseau, la seule façon de
23 rentabiliser des biogaz à la ferme, c'est, bon,
24 l'hiver on peut le chauffer quand on se met des
25 équipements à côté, mais l'été, on n'a pas besoin

1 de cette chauffe-là. La seule façon de rentabiliser
2 l'équipement puis de ne pas torcher le gaz naturel
3 durant la période d'été, c'est de faire de
4 l'électricité avec le surplus puis de la mettre sur
5 le réseau. Sinon, ce n'est pas viable pour notre
6 secteur d'activités.

7 Donc nous, on souhaite participer, il y a
8 de l'intérêt du gouvernement en ce sens-là. Quand
9 on est proche du réseau, on l'enverra en gaz
10 naturel, il faut le mettre au point comme le réseau
11 veut l'avoir, mais sinon, ça serait de produire de
12 l'électricité avec durant les périodes minimalement
13 d'été puis de... Parce que c'est coûteux. Sinon, on
14 ne rentabilisera pas nos investissements.

15 M. LAURENT PILOTTO :

16 Monsieur Audette, hier aussi, évoquait la
17 possibilité d'avoir, à des endroits précis du
18 réseau, comme des centres de stockage, là ou...
19 là... Dans le fond, comme dans le cas de Saint-
20 Hyacinthe c'est les boues ou la matière résiduelle
21 qui est amenée à un centre de digestion. Les boues
22 peuvent... tu sais, dans la mesure où c'est
23 possible de produire le gaz in situ, c'est le gaz
24 qui doit être transporté si on n'est pas à
25 proximité du réseau, là, en fait...

1 (15 h 12)

2 Mme ISABELLE BOUFFARD :

3 Mais nous, ce qu'on vous dit, c'est que quand on
4 est à proximité, on aurait de l'intérêt à le mettre
5 sur le réseau. C'est ce qu'on vous dit. Puis pour
6 le reste, bien si le gouvernement souhaitait, on
7 développe cette filière-là pour diminuer les gaz à
8 effet de serre, nous, c'est sûr que ça prend la
9 possibilité de vendre notre électricité sur le
10 réseau, sinon on ne sera pas en mesure de
11 rentabiliser ces investissements-là. C'est ce qu'on
12 vous dit aujourd'hui.

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 Très bien. Merci.

15 Me SIMON TURMEL :

16 Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs. Un point qui a
17 été traité par monsieur Pilotto et que vous avez
18 discuté également et je devais poser la question
19 hier à Hydro-Québec, mais je l'ai oubliée et j'en
20 avais plusieurs. Mais à tout événement, j'ai
21 couvert plusieurs angles que je cherchais à
22 explorer, mais peut-être que vous allez m'éclairer
23 sur ce point-là.

24 L'abaissement du seuil de quatre cents
25 kilowatts (400 kW), vous en avez parlé, vous avez

1 dit que vous avez des échanges avec Hydro-Québec,
2 qu'un membre d'Hydro-Québec vous accompagnait
3 également pour suivre l'évolution du dossier et
4 j'ai cru saisir de la part d'Hydro hier qu'il y
5 avait une incompréhension ou une discussion qui n'a
6 pas eu lieu à ce jour quant aux problématiques que
7 vous énoncez. Est-ce qu'il y a des échanges? Est-ce
8 que c'est positif? Est-ce qu'il y a une réception
9 quant à l'abaissement du seuil, de la part de
10 l'équipe avec qui vous travaillez chez Hydro?

11 M. CLAUDE LANIEL :

12 Bien, effectivement, pour l'instant je discute avec
13 un membre du personnel Hydro-Québec, je ne voudrais
14 pas répondre pour eux à votre question là,
15 évidemment, là. Vous comprenez que je ne suis pas
16 mandaté par monsieur Martel pour répondre à vos
17 questions.

18 Me SIMON TURMEL :

19 Oui.

20 M. CLAUDE LANIEL :

21 Mais essentiellement là, on en discute, mais on en
22 discute depuis trois ans là. Et à un moment donné
23 on souhaiterait que ça se réalise.

24 Me SIMON TURMEL :

25 Autre question, à la page 29 de votre présentation,

1 prenez le temps de la repérer. C'est une question
2 de clarification, j'ai peut être mal saisi. Vous
3 avez indiqué avoir une crainte de l'apparition de
4 plusieurs distributeurs qui pourraient, je dis bien
5 le mot distributeur, est-ce que... c'est ce que
6 j'ai bien saisi, qui pourraient menacer
7 l'uniformité territoriale quant au tarif.

8 M. CYRIL MICHAUD :
9 Non. C'est qu'on a dû mal s'exprimer. C'est
10 vraiment sur l'ouverture des marchés.

11 Me SIMON TURMEL :
12 Sur l'ouverture des marchés. J'avais bien pris note
13 du mot distributeur, je me suis dit effectivement.
14 O.K. Dernière question. Vous avez mentionné, et ça
15 apparaît, je crois, au dernier point de votre
16 présentation, vous étiez favorable pour des
17 modifications requises pour permettre la production
18 d'électricité à partir de biogaz dans le cas de
19 sites de production éloignés. Là on a parlé de
20 sites de production à proximité, monsieur Pilotto
21 vous en a parlé, éloignés du réseau de distribution
22 et de la vente à HQD. Quelle dimension, quelle
23 grosseur un site devrait avoir pour qu'il ait une
24 certaine viabilité et quelle distance, quand vous
25 dites éloignés, parce qu'il y a des enjeux. Si on

1 est proche, on peut avoir accès aux réseaux, au
2 pluriel, alors qu'éloigné je cherche la valeur
3 ajoutée.

4 Mme ISABELLE BOUFFARD :

5 Ce que j'indiquais tantôt, c'est l'éloignement,
6 c'est par rapport au réseau de distribution de gaz
7 naturel. Donc quand on est à proximité, le réseau
8 de gaz passe en avant de chez nous, on pourrait le
9 mettre sur le réseau le gaz naturel renouvelable
10 qu'on fabriquerait à partir du lisier des animaux
11 puis des surplus de... Des fois, ça prend de la
12 matière organique là, les végétaux, les restants
13 d'oignon qu'on pourrait mettre dans la fosse, quand
14 c'est à proximité du réseau, nous, on le mettrait
15 directement sur le réseau, à la propreté que le
16 distributeur de gaz veut avoir là, je sais qu'il y
17 a des normes.

18 Quand on est loin du réseau, c'est ce que
19 j'expliquais, quand on est éloigné du réseau, bien
20 là, si c'est un souhait et c'est ce qu'on s'entend
21 un peu, à travers la politique énergétique deux
22 mille trente (2030), de produire, d'être en
23 biométhanisation, notamment pour diminuer les gaz à
24 effet de serre, on va devoir vendre cette
25 électricité-là durant la période d'été.

1 Parce que pendant la période d'été, je n'ai
2 pas besoin de chaleur, il faut que je turbine mon
3 gaz, je n'ai pas le choix, sinon je fais juste le
4 « torcher » puis l'envoyer, puis le brûler, puis
5 ça, bien, il n'y a pas de rentabilité pour un
6 producteur. Mettre un équipement de méthanisation,
7 c'est déjà extrêmement dispendieux, ajouter à ça la
8 turbine pour fabriquer de l'électricité, c'est là
9 où les coûts s'additionnent.

10 Donc, si on décidait ou le gouvernement
11 décidait d'aller de l'avant avec de la
12 biométhanisation éloignée du réseau de distribution
13 de gaz naturel, on va devoir aller vers une
14 possibilité de vendre le surplus d'électricité qui
15 va être produit durant la période, notamment
16 estivale.

17 M. CYRIL MICHAUD :

18 Merci bien, je saisis.

19 (15 h 16)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci. Peut être une dernière question, pas facile.

22 Mais vous avez un grand nombre de recommandations.

23 Si nous devions les prioriser de façon absolue ou

24 dans le temps, par quoi on commence?

25

1 M. CLAUDE LANIEL :

2 Évidemment, vous comprenez que moi je travaille

3 pour les producteurs en serre alors ma priorité

4 c'est les producteurs en serre.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 C'est dans notre mandat.

7 M. CLAUDE LANIEL :

8 Et pour l'UPA, bon, je ne sais pas... je ne sais

9 pas ce qu'ils vont... ce qu'ils vont vous répondre.

10 Je vous dirais que les deux priorités c'est le DT

11 et l'OÉA, de le rendre... de le rendre plus... plus

12 accessible, là, ce serait... ce serait intéressant.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci.

15 Mme ISABELLE BOUFFARD :

16 Bon, ça fait que là les serres ont parlé, vous

17 comprenez, on est... on est une grande famille nous

18 autres.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui, mais comme je vous dis, je ne vous demande pas

21 de renoncer, je vous demande...

22 Mme ISABELLE BOUFFARD :

23 Non, non, non.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 ... un plan de travail.

1 Mme ISABELLE BOUFFARD :

2 Non, non, c'est ça. Bien je vous dirais tout ce qui
3 est tarif, tout ça, je pense que c'est des choses
4 qui peuvent être travaillées assez rapidement. Moi,
5 je vais y aller peut-être pas par ordre de priorité
6 parce que quand on vous l'amène, pour nous, il y a
7 un besoin. C'est ce qu'on vous dit quand on vous
8 l'apporte.

9 C'est sûr que pour le secteur des serres
10 c'est des choses qui seraient assez faciles à
11 travailler, selon nous. Il faut du vouloir
12 politique, puis il faut des gens qui s'assoient
13 ensemble parce que moi, là, je l'ai toujours dit à
14 Hydro-Québec puis je l'ai toujours dit à Gaz
15 Métro : les spécialistes en tarifs, c'est eux
16 autres. Je ne serai jamais une spécialiste en
17 tarifs. On commence à être pas pires, mais on n'est
18 pas des spécialistes.

19 Mais en agriculture, c'est nous autres qui
20 est bons. On connaît ça, on connaît de quoi on
21 parle. Puis pour ça, il faut s'asseoir ensemble
22 puis il faut travailler ensemble, puis il faut
23 connaître nos réalités puis les mettre ensemble
24 puis voir c'est quoi le besoin du Distributeur puis
25 c'est quoi notre besoin, puis comment on peut

1 arriver à quelque chose d'intéressant les deux. On
2 vous parlait d'acériculture où c'est sûr que je ne
3 suis pas en période de pointe, comment je peux
4 trouver des choses en tarif qui fait que mes
5 producteurs vont se développer, puis de l'autre
6 côté on n'est pas durant la période de pointe
7 notamment d'Hydro-Québec.

8 Donc pour tout ce qui est tarifs, moi, je
9 pense qu'il y a des choses à faire rapidement dans
10 le secteur serricole, on en a parlé. Puis là il y a
11 des choses qui sont plus inquiétantes pour notre
12 secteur d'activité, notamment quand on parlait
13 d'interfinancement. Pour nous, le maintien d'une
14 tarification uniforme au niveau territorial c'est
15 extrêmement important.

16 Cyril a trouvé ce matériel-là, vous l'avez
17 vu dans notre mémoire, où ce qu'on constate c'est
18 que les gens dans les campagnes sont plus pauvres
19 que le monde en ville, puis là on leur chargerait
20 plus cher parce qu'ils sont en campagne parce que
21 le réseau est plus loin. Écoutez, nous autres, là,
22 on parle pour les agriculteurs mais pour le milieu
23 rural également. Ce serait extrêmement difficile
24 à... ça, pour nous, c'est extrêmement important.

25 Ça fait que ça, c'est des choses, là, on

1 vous lance un peu, là, je ne suis peut-être pas
2 cohérente avec votre demande de prioriser, mais
3 quand on a amené ça à nos instances c'est sûr
4 qu'ils ont sursauté beaucoup, là, je ne vous le
5 cache pas.

6 Puis le réseau triphasé, notre secteur
7 c'est un secteur qui est compétitif, qui se
8 développe. On crée de la richesse, le premier
9 tableau qui vous a été présenté par Cyril vous le
10 démontre bien, on a une croissance, on exporte
11 beaucoup, mais pour ça on a besoin d'avoir des
12 équipements à la fine pointe de la technologie,
13 puis pour ça on en a besoin du réseau triphasé.

14 Regardez, là, j'ai des entreprises qui en
15 ont besoin et là comment on le travaille? Ça aussi,
16 il va falloir le travailler avec... avec les gens
17 du gouvernement parce qu'on le sait que c'est
18 dispendieux, mais c'est où qu'on va en premier,
19 comment on choisit? Il y a du travail de fond à
20 faire. Mais, moi, je suis convaincue qu'on peut...
21 on peut trouver des solutions ensemble pour que nos
22 entreprises se développent puis fassent travailler
23 les gens en région. Ça fait qu'en gros ce seraient
24 mes... mes points que je vous amènerais, là. Je ne
25 sais pas si ça vous convient?

1 LA PRÉSIDENTE :
2 Tout à fait.
3 Mme ISABELLE BOUFFARD :
4 C'est ça.
5 LA PRÉSIDENTE :
6 Ça donne... ça colore l'ensemble de vos
7 recommandations. Ça termine nos audiences, merci
8 pour votre éclairage. Bonne fin de journée. Nous
9 reprenons demain, neuf heures (9 h) avec l'UMQ.
10 AJOURNEMENT
11 _____

1

2

3

4

5 Nous, soussignés, DANIELLE BERGERON et CLAUDE
6 MORIN, sténographes officiels, certifions sous
7 notre serment d'office que les pages ci-dessus sont
8 et contiennent la transcription exacte et fidèle
9 des notes recueillies dans ce dossier, le tout
10 conformément à la Loi;

11

12 Et nous avons signé :

13

14

15

16 _____
DANIELLE BERGERON

17 Sténographe officielle

18

19

20

21

22 _____
CLAUDE MORIN

23 Sténographe officiel